

CHAPITRE II

Dynamique urbaine au Maroc et bassins migratoires des principales villes

Introduction

Modérément urbanisé au début du siècle, avec à peine 400 000 urbains, soit 8% de la population totale, le Maroc est devenu aujourd'hui majoritairement urbain. D'après les dernières estimations, le taux d'urbanisation frôle les 54%, ce qui place le Royaume parmi les pays à rythme d'urbanisation soutenu.

L'urbanisation est donc un phénomène appelé à durer et à s'intensifier dans les prochaines décennies. L'extraordinaire essor des villes, les changements induits par ce phénomène et l'augmentation à un rythme soutenu de la population urbaine rendent compte de la complexité du processus d'urbanisation. En effet, la diversité des situations locales ou régionales, l'existence de traditions urbaines plurielles expliquent l'hétérogénéité des contextes urbains au Maroc.

La progression de la population urbaine est liée à la fécondité qui malgré sa baisse, son apport dans l'accroissement de la population urbaine demeure important (à cause de la structure de la population) et à une situation migratoire similaire à l'ensemble de celle des pays en développement. De ce fait, et comme c'est le cas dans la totalité des pays arabes, la croissance démographique des espaces urbains se fait à un rythme supérieur à celui de la population nationale.

Cette augmentation de la population urbaine est le résultat de trois mécanismes à savoir : le mouvement naturel, la migration, la promotion des centres ruraux au statut urbain et la population des localités annexées.

Pour mettre en évidence l'importance du phénomène urbain, nous allons nous attacher à expliciter les caractéristiques de l'armature urbaine et les dispositifs spatiaux qui en découlent, la décomposition de la croissance urbaine, puis nous accorderons un intérêt particulier aux bassins migratoires des principales villes du pays.

Aperçu méthodologique

Au préalable, il est important de souligner que les sources de données sur lesquelles nous nous appuyons sont essentiellement les recensements généraux de la population et de l'habitat (1960, 1971, 1982 et 1994).

Pour ce qui est de l'analyse des villes, nous avons procédé à un regroupement des communes urbaines pour reconstituer les agglomérations. Parfois, nous avons ajouté des localités ou centres situés non loin de la ville "agglomération mère" car nous les considérons, malgré les limites administratives, comme faisant partie intégrante de celle-ci. Par ailleurs, nous avons veillé à l'intégration pour les années précédentes, des centres et des communes que nous avons inclus en 1994 et qui étaient déjà recensés "urbains" lors des précédents recensements. Afin d'illustrer notre propos, nous avons établi le tableau suivant détaillant les espaces urbains qui composent les agglomérations.

<p>Agglomération d'Agadir Agadir Ida ou Tanane, Anza, Ait Melloul, Ben Sergao, Dchira Jihadia, Inzegane, Tikiouine</p> <p>Agglomération de Casablanca Ain Sebeâ, Ain Chok, Ain Harrouda, Al Fida, Al Idrissia, Anfa, Assoukhour Assauoda, Ben Msik, Bouchentouf, El Mâarif, Hay Hassani, Hay Mohammadi, Lissasfa, Machouar casa, Mediouna, Mers sultan, Moulay Rchid, Moulay youssef, Nouacer, Salmia, Sbata, Sidi Belyout, Sidi Bernoussi, Sidi Mâarouf, Sidi Mouman, Sidi othman, Ahl Loghlame, Tit Mellil, Bouskoura,</p> <p>Agglomération de Marrakech Marrakech Kasba, Marrakach Médina, Menara Gueliz, Sidi youssef benali, Annakhil,</p> <p>Agglomération de Tanger Beni Makada, Charef, Tanger,</p> <p>Agglomération de Azemmour Azemmour, Sidi Ali Ben Joudouch,</p> <p>Agglomération de Sidi Bennour Sidi Bennour, Karia</p> <p>Agglomération de Moulay Abdallah Oulad ElGhadbane, Moulay Abdallah</p> <p>Agglomération de Youssoufia Youssoufia, Sidi Ahmed</p> <p>Agglomération de Kénitra Kénitra Maamoura, Kénitra saknia,</p> <p>Agglomération de Taza Taza al oulia, Taza Al Jadida,</p>	<p>Agglomération de Salé Hssaine, Salé Bab Lamrissa, Salé Bettana, Salé Laayayda, Salé Tabriquet.</p> <p>Agglomération de Rabat Agdal-Riad, Al Youssoufia, Rabat-Hassan, Touarga, Yaâkoub El Mansour</p> <p>Agglomération de Mekhnès Al Ismailia, Al Machouar stinia, Maknasat Azaitoun, Toulal, Hamiria</p> <p>Agglomération de Fès Agdal, Machouar Fès Jdid, Sais, Fès Médina, Zouagha</p> <p>Agglomération de Tétouan Tétouan Alazhar, Tétouan sidi Alyamani, M'diq, Martil</p> <p>Agglomération d'Oujda Ouad Ennachef sidi Maafa, Oujda sidi Ziane, Sidi Driss El kadi</p> <p>Agglomération de Nador Nador, Bni Ansare, Zeghanghan</p> <p>Agglomération de Laâyoune Laâyoune, El Marssa,</p> <p>Agglomération de Safi Asfi Biyada, Asfi Zaouia,, Asfi Boudhab</p> <p>Agglomération de Témara Témara, Harhoura,</p> <p>Agglomération d'El Jadida El Jadida, Sidi Bouzid,</p> <p>Agglomération de Khénifra Khenifra, Amalou Igliriben</p>
--	---

La démarche méthodologique, adoptée pour dégager la décomposition de la dynamique des villes, s'est déroulée en plusieurs étapes qu'on peut résumer dans les deux points suivants¹ :

L'identification des douars ruraux ayant fait l'objet d'annexion. Une confrontation des listes des douars de 1982 à celles de 1994 est nécessaire pour isoler les douars qui ne figuraient plus sur les relevés à la fin de la période. Autrement dit, ce travail consiste à suivre les 32.000 douars recensés en 1982 et voir leur devenir en 1994². Les douars manquants devraient faire l'objet, par la suite, d'une recherche cartographique pour que l'on puisse déterminer l'entité urbaine à laquelle ils ont été intégrés.

La phase suivante consiste à effectuer une double estimation :

- estimation du volume de la population " annexée " en 1994 sur la base des effectifs disponibles pour 1982 des douars " urbanisés ";
- évaluation de la population de chaque ville en 1994, en l'absence de migration ;
- celle-ci sera déduite, par la suite, une fois les deux premières composantes connues.

De même, la mobilité spatiale a été traitée à partir des données du RGPH 1994 (échantillon 25%). La population concernée comprend l'ensemble des résidents au Maroc lors du recensement du 1994, à l'exception de la population comptée à part (militaires, détenus, pensionnaires, etc...). Quant à la population nomade, elle a été exclue du champ de l'étude. La définition de la population migrante ne s'applique pas pour ces catégories de population.

¹ Pour plus de détails sur la méthodologie voir Chahoua (1998)

² Rappelons qu'à la suite du nouveau découpage de 1992 le nombre de communes rurales a presque doublé, passant de 760 à près de 1300 communes. Ce qui rend la comparaison difficile surtout que l'éclatement des communes-mères ne s'est pas opéré en nombre entier de communes dérivées (communes rurales actuelles).

La période considérée est de cinq ans, allant de 1989 à 1994. Nous avons opté pour une durée relativement courte, afin de cerner au mieux les changements que connaissent les bassins migratoires des principales villes du Maroc, ainsi que les causes qui ont contribué à la modification et/ou à la réorientation des flux migratoires.

Vu l'ampleur de l'étude de la mobilité spatiale, nous avons limité, dans cette première étape, le champ de notre investigation aux bassins des flux migratoires des principales villes, en retenant comme unité territoriale la province ou la préfecture et en prenant en considération le milieu géographique, urbain ou rural. D'autres études plus détaillées seront menées ultérieurement pour compléter cette publication.

I- Le mouvement urbain au Maroc

I.1- Vers une urbanisation "modérée"?

L'urbanisation a été faible, durant la première moitié du XX^{ème} siècle. Le déclenchement de la deuxième guerre mondiale et ses conséquences sur le Maroc ont eu des incidences importantes, surtout sur les espaces ruraux déjà fragilisés³.

Cette situation a eu pour conséquence immédiate l'accentuation de «l'exode rural». Faible jusqu'au milieu des années quarante, ce phénomène a pris de l'ampleur depuis. Il a contribué, certes, à l'allègement de la charge démographique en milieu rural, mais a provoqué en même temps une augmentation sans précédent de la population urbaine. Nous n'avons pu quantifier le phénomène à la fin de la période du Protectorat, mais les données de la première opération du recensement au Maroc (1960) nous ont permis de mettre en évidence ces transformations *"comme si les déséquilibres socio-spatiaux s'accroissaient exagérément et engendraient un courant torrentiel d'urbanisation non contrôlé"*⁴.

³ La mainmise sur les terres agricoles, considérées parmi les plus fertiles du Maroc, l'accroissement rapide de la population rurale et l'émergence de la micro-propriété sont autant d'éléments qui ont profondément bouleversé le monde rural et déstabilisé son système ancien.

⁴ R.ESCALLIER : " Le système urbain marocain : métropoles et petites villes " ?.

Le mouvement de migration du rural vers l'urbain est donc devenu l'un des principaux mécanismes de l'urbanisation. Cette fuite de la population rurale, et cette «attraction» irrésistible exercée par les espaces urbains, en particulier les grandes agglomérations dès le début de l'Indépendance, ont conféré aux espaces urbains une place de choix dans l'accroissement global.

L'augmentation de la population urbaine dépend de l'excédent des naissances sur les décès, l'exode rural, l'extension des périmètres urbains des villes et la promotion des centres ruraux au statut urbain, les espaces urbains représentent un poids d'environ 15 millions d'habitants en 1998, soit près de 54%⁵ de la population totale du Maroc. La population urbaine ne dépassait guère 400 mille habitants au début du siècle, soit 8% de la population totale. Cette augmentation rapide souligne les transformations profondes de la société, et ses effets sur le fonctionnement spatial du Maroc.

Tableau 1: Evolution de la population urbaine et du taux d'urbanisation au Maroc (1900-1994)

Année	*1900	*1936	*1952	**1960	**1971	**1982	**1994
Effectif	420000	1450000	2650000	3389613	5401971	8730399	13414560
Taux d'urbanisation	8,0%	19,2%	25,0%	29,3%	35,2%	42,6%	51,0%

Source: *R.ESCALLIER : population et urbanisation in Le Maghreb Hommes et espaces. Page 151.

**RGPH : 1960-1971-1982-1994

La pénétration coloniale a été pour le Maroc une véritable «confrontation forcée et plus ou moins brutale avec les modernisations successives, les circonstances historiques de la pénétration et de la diffusion des innovations -mode de production capitaliste, industrialisation, information...»⁶. Elle a imposé au pays un modèle d'organisation de l'espace qui privilégie les zones littorales tout en marginalisant les espaces jugés impropres aux pratiques spéculatives. Cela a débouché sur une structuration de l'espace marocain, fondée sur

⁵ CERED 1997 : « Situation et perspectives démographiques au Maroc » page 139.

⁶ R. ESCALLIER : « Citadins et espace urbain au Maroc », URBAMA, Fascicule de recherche n°8, Tours, 1984.

une ouverture aux influences extérieures au détriment des marchés endogènes : «*au système traditionnel de régions et de capitales régionales, se substitue un nouvel ordre moderne bipolaire composé d'une capitale administrative, d'une capitale économique et de divers satellites*»⁷.

La concentration du phénomène urbain participe au renforcement des densités déjà très élevées de la population, des industries, et des investissements multiples sur la bande côtière Kénitra-Casablanca. Celle-ci n'a pas cessé de creuser davantage le fossé qui sépare cette région du reste du Maroc⁸ et a conduit à l'affirmation du rôle des plus grandes villes de la côte atlantique. Cependant, cette suprématie de l'axe atlantique n'a pas empêché l'éclosion de nombreux petits centres urbains aux quatre coins du pays. En effet, l'ouverture de la campagne sur les nouveaux circuits commerciaux, l'urbanisation des mentalités véhiculée par l'école, le souk, la télévision, ont favorisé l'émergence et l'extension rapide de nouveaux besoins et surtout une aspiration à un nouveau mode de vie, perçu comme «moderne».

L'Etat a joué un rôle déterminant, en contribuant à la création de services administratifs, d'équipements sociaux et économiques, il a favorisé l'émergence des centres dans les espaces les plus reculés, répondant et/ou accentuant des nouveaux besoins chez les habitants.

1.2- La place du Maroc au sein des pays arabes

Compare aux autres pays arabes, et avec un taux d'urbanisation de 52,5% et un taux d'accroissement moyen annuel de 3%, le Maroc est dans une situation intermédiaire parmi les pays arabes. Selon les données du tableau suivant, on peut distinguer plusieurs ensembles géographiques

* Un ensemble où l'urbanisation est très forte, (supérieure à 70%). Il englobe la Palestine, le Koweït, le Qatar et Bahreïn. Leurs

⁷ Jean DETHIER : “ Soixante ans d'urbanisme au Maroc ”, Princeton University, Program of Eastern Studies, Avril 1970, p 2.

⁸ Malgré les différentes tentatives pour développer d'autres pôles économiques, l'axe Kénitra-Casablanca continue à attirer les investisseurs et les promoteurs.

espaces urbains regroupaient en 1996, environ 90% de la population totale. On peut y ajouter l'Arabie Saoudite, la Libye, le Liban, les Emirats Arabes Unis et Oman, la Jordanie et l'Irak dont le taux d'urbanisation varie entre 72% et 88% qui «grâce aux revenus issus du pétrole, ont connu en quelques années, des mutations urbaines spectaculaires»⁹ ;

* Le deuxième ensemble regroupe les pays du Maghreb (Maroc, Algérie Tunisie et Mauritanie), la Syrie et l'Égypte. Certes, ils disposent de ressources inégales mais ils sont engagés, à des degrés différents, dans un processus de mutations sociales ;

* Le troisième ensemble est composé de pays qui ne se sont engagés dans un processus d'urbanisation que tardivement, et dont la croissance urbaine est accélérée par les effets de crises multiples climatiques et/ou politiques, comme le Soudan et le Yémen.

Tableau n° 2 Taux d'urbanisation et taux d'accroissement annuel (milieu urbain) dans les pays arabes

Pays	Taux d'urbanisation	Taux d'accroissement
Irak	75,5	2,8%
Koweït	97,1	-4,5%
Palestine	94,3	4,8%
Qatar	91,6	2,8%
Bahreïn	90,8	3,2%
Liban	88,0	4,0%
Libye	85,9	4,3%
E. A. U	84,3	3,5%
A. Saoudite	83,5	3,6%
Oman	77,7	8,2%
Jordanie	72,0	5,6%
Tunisie	62,7	3,3%
Algérie	56,4	3,9%
Mauritanie	52,7	5,8%
Syrie	52,7	3,5%
Maroc*	52,5	3,0%
Égypte	44,8	2,3%
Yémen	34,5	8,1%
Soudan	32,3	5,4%

Sources : United Nations. Department of Economic and Social Affairs. Population Division 1996.

Pour le Maroc: CERED "Profil Socio-Démographique du Maroc (Période 94-97)".

⁹ M. Kharoufi : "Urbanisation et recherche urbaine dans le monde arabe" Draft. Sociologue et géographe, Chargé de cours, Université Paris VIII.

En dépit d'un taux d'accroissement moyen annuel de 3%, le Maroc demeure moins urbanisé que la plupart des pays arabes. Malgré la vivacité démographique qu'a connue la population urbaine ces dernières décennies, sur 19 pays arabes, le Maroc se trouve classé parmi les 5 derniers.

Si le processus d'urbanisation s'est produit à un rythme très accéléré durant plus de deux décennies¹⁰, il s'est «brusquement» ralenti. Ainsi, le taux d'accroissement annuel moyen ne dépassait guère 3,6% selon les résultats du dernier recensement en 1994 et 3% actuellement, selon les estimations du CERED.

Ce ralentissement est-il le résultat de la baisse de fécondité enregistrée surtout ces dernières années ou le fait d'un essoufflement de l'exode rural ? En effet, nous ne pouvions écarter aucune de ces deux hypothèses. Si la fécondité confirme sa baisse particulièrement au Maroc urbain, il apparaît aussi clairement que l'exode rural est moins fort que dans les années 70 et au début des années quatre vingt.

En effet, le fait marquant de la société marocaine durant ces dernières années a été la baisse rapide et pour une courte durée de la fécondité qui a atténué «*l'explosion démographique*». Mais, dans le même temps, l'émergence de centres urbains dans l'ensemble du pays, tout particulièrement ces dernières années, a contribué de manière indirecte à l'atténuation de l'exode rural.

La promotion au statut urbain de petits centres, généralement de manière spontanée, a permis à un nombre croissant de ruraux de profiter des infrastructures nouvellement implantées. Ces petits centres ont donc contribué, d'une manière ou d'une autre, à l'attraction et à la fixation des candidats au départ vers la grande ville, participant par-là même à la baisse du taux d'accroissement annuel moyen (TAMA) de cette dernière.

Malgré cette baisse appréciable du TAMA, il demeure encore "élevé" (3%). En quoi ce taux est-il élevé? Est-ce du point de vue de sa valeur effective ou plutôt des effets qu'il provoque sur une grande ville incapable de répondre aux besoins d'une population toujours en

¹⁰ Le taux d'accroissement annuel moyen était de 4,3% pour la période 1960-1971 et 4,4 pour celle de 1971-1982

augmentation, même si celle-ci tend à se tasser ? Il nous semble que le problème du taux d'accroissement urbain est lié aux conditions de la gestion urbaine au Maroc. En fait, depuis l'Indépendance, l'objectif n'a pas été d'assurer une gestion efficace de la ville, en anticipant les besoins nouveaux qu'imposait l'afflux de ces populations, mais plutôt de gérer la crise urbaine.

Certes le poids du nombre est indéniable, et lorsqu'on affirme que le TAMA est élevé, c'est que la population urbaine a dû doubler en un peu moins de 20 ans. Avons-nous les moyens techniques et financiers -pour ne citer que ceux-là- pour y faire face?.

Prenons le cas d'une ville comme Salé, qui connaît un taux d'accroissement annuel de 5%, elle devrait voir sa population doubler en 14 ans à peine. Si l'on sait que les deux tiers de l'espace actuel de Salé est à réaménager, on a du mal à envisager comment cette ville, qui devrait concentrer en l'an 2010, plus d'un million d'habitants, trouvera les moyens nécessaires pour s'assurer une gestion efficace. L'enjeu pour l'avenir des villes marocaines est bien là ; le débat, qui selon nous devrait s'engager, doit être posé en termes de capacités et de moyens de gestion, et non pas uniquement en termes de taux d'accroissement pris dans l'absolu.

Il n'en reste pas moins que si on compare le Maroc avec les autres pays arabes, il se situe parmi les contrées à "faible" taux d'accroissement urbain (Oman et Yémen : 8%, Mauritanie, Jordanie et Soudan : plus de 5%) et à faible taux d'urbanisation (cf. tableau suivant)

1.3- Quatre urbains sur dix résident dans trois régions

Aujourd'hui, plus de quatre urbains sur dix résident dans trois régions : le Grand Casablanca, Rabat-Zemmour-Zaer et Tanger-Tétouan. Le poids démographique des autres régions oscille entre 7% et 0,2%. Le déséquilibre régional est donc particulièrement fort, mais peu surprenant.

Le taux d'urbanisation, qui a augmenté de 20% à l'échelle nationale durant la période intercensitaire 1982-94, présente de notables variations selon les régions. On peut ainsi distinguer trois catégories:

- Des régions qui ont connu une urbanisation très forte: ce sont, à l'exception de l'une d'entre elles, celles qui étaient les

moins urbanisées en 1982. Par ordre décroissant, il s'agit de : Souss-Massa-Daraa, (74%), Taza-Al Hoceima-Taounate (67,4%), Guelmim-Es-Semara (59%) ;

- Des régions en situation intermédiaire, avec un accroissement variant entre 20% et 30%, soit Marrakech-Tensift-Al Haouz (29,7%), l'Oriental (29,3%), Tadla-Azilal (24,2%) Meknès-Tafilalt (22,5%) et Doukalla-Abda (21,1%).

Les autres régions sont peu affectées par ce processus. Elles sont au nombre de huit, dont deux se caractérisent par une stagnation relative : Oued Ed-Dahab-Lagouira et le Grand-Casablanca.

Ainsi, nous pouvons retenir trois points en matière d'urbanisation à l'échelle régionale :

- la région de Souss-Massa Draa qui est devenue la plus dynamique ;
- celle de Casablanca, longtemps le cœur dynamique de l'urbanisation, est en net recul, en termes de dynamique d'accroissement par rapport à toutes les régions du Maroc, mais n'en conserve pas moins un poids démographique prépondérant à l'échelle du pays ;
- les régions situées, en particulier, loin de l'axe atlantique comme Taza- Al Hoceima –Taounate, ou se situant carrément à l'intérieur du pays comme Marrakech-Tensift- Al Haouz, et qui connaissent une re-dynamisation urbaine non négligeable.

Tableau n°3 : Le poids démographique de la population urbaine par région en 1982 et 1994 En milliers

Régions	Population 1982			Population 1994			Taux d'urbanisation		Croît relatif
	Totale	Urbaine	%	Totale	Urbaine	%	1982	1994	
Oued Ed-Dahab-Lagouira	21	18	0,2	37	31	0,2	82,9	84,8	2.3
Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra	122	100	1,1	176	161	1,2	82,3	91,6	11.3
Guelmim-Es-Semara	296	105	1,2	386	218	1,6	35,5	56,5	59.2
Sous-Massa-Draâ	1985	386	4,4	2636	896	6,7	19,5	34	74.3
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	1230	413	4,7	1625	624	4,7	33,6	38,4	14.3
Chaouïa-Ourdigha	1311	420	4,8	1554	595	4,4	32	38,3	19.7
Marrakech-Tensift-Al Haouz	2238	601	6,9	2724	952	7,1	26,9	34,9	29.7
Région de l'oriental	1475	630	7,2	1769	976	7,3	42,7	55,2	29.3
Grand Casablanca	2427	2 263	25,9	3082	2 941	21,9	93,3	95,4	2.3
Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	1428	1 008	11,5	1986	1 561	11,6	70,6	78,6	11.3
Doukala-Abda	1470	417	4,8	1793	616	4,6	28,4	34,4	21.1
Tadla-Azilal	1056	288	3,3	1325	448	3,3	27,3	33,9	24.2
Meknès-Tafilalet	1512	626	7,2	1904	966	7,2	41,4	50,7	22.5
Fès-Boulmane	954	584	6,7	1322	966	7,2	59	69,1	17.1
Taza-Al Hoceima-Taounate	1444	165	1,9	1720	319	2,4	12,9	21,6	67.4
Tanger-Tétouan	1449	703	8,1	2036	1 138	8,5	48,8	55,9	14.5
Total	20418	8 730	100	26075	13 408	100	42,8	51,4	20.4

II- Stratification et répartition spatiale des villes au Maroc

II.1- La stratification des villes:

a) Une croissance inégale selon les strates de villes

A partir de la reconstitution des agglomérations que nous avons établie -voir la note méthodologique- et après examen des taux d'accroissement annuel, on observe une forte inégalité selon la strate des villes. Les résultats enregistrés durant la période 1971-82 annonçant un affaiblissement de la dynamique des grandes villes (plus de 100 000 habitants), n'ont pas été confirmés pour la période suivante (1982-1994). En effet, si le taux d'accroissement annuel moyen des grandes villes pour la période 1960-71 et de 1971-82 était passé respectivement de 5% à 3,8% à l'avantage des villes de strate inférieure, en particulier les villes moyennes¹¹, ce taux n'a pas bougé (3,8%) pour la période 1982-94. Au

¹¹ Le taux d'accroissement annuel moyen des villes moyennes est passée de 2,1% pour la période de 1960-71 à 10,4% pour celle de 1971-82.

contraire, la période la plus récente se caractérise par la redynamisation des centres urbains de plus de 100 000 habitants, alors que la baisse de la fécondité est incontestable et que l'exode rural tend à s'essouffler. Comment dès lors expliquer cette dynamique nouvelle ? Il est clair qu'aujourd'hui les grandes métropoles du pays véhiculent des formes nouvelles d'urbanisation. L'extension des périmètres urbains, en particulier, a contribué dans une large mesure à l'alimentation de ces dernières : 11% du croît global de ces grandes villes leur sont dus. Toutes les grandes villes du Maroc, en effet, sont composées de la ville-mère et d'un ou plusieurs centres périphériques¹².

En définissant la ville au niveau de ses limites réelles: agglomération-mère et centres ou douars limitrophes, et non à l'échelle des limites administratives stricto sensu, on s'aperçoit alors que les grandes villes au Maroc occupent une place de choix dans la dynamique urbaine du pays.

Ainsi, malgré l'augmentation importante en valeur absolue de la population des villes moyennes, 979 462 habitants en 1982 et 1 422 528 habitants en 1994, leur taux d'accroissement annuel moyen a beaucoup baissé durant la dernière période intercensitaire (1982-94), 3,1% contre 10,4% pour 71-82, infirmant par là-même l'explosion des villes moyennes. De même, si les petites villes (moins de 50 000 habitants) ont augmenté en nombre, leur taux d'accroissement annuel moyen reste globalement inférieur à la moyenne nationale: 3% contre 3,3%.

¹² Voir à ce propos " Migration et urbanisation au Maroc " page 58, CERED, 1992.

**Tableau n 4 Evolution des centres urbains selon les strates
de villes 1960-1971-1982 et 1994**

Classes de villes en milliers	Population 1960	Population 1971	TAMA 1960-71	Population 1982	TAMA 1971-82	Population 1994	TAMA 1982-94
100 000 Hab &+	2203945	3831091	5,0	5866007	3,8	9273251	3,8
50 000 à 100 000 Hab	243646	308543	2,1	979462	10,4	1422528	3,1
20 000 à 50 000 Hab	390952	578410	3,5	964757	4,6	1235389	2,1
Moins de 20 000 Hab	572494	691681	1,7	920173	2,6	1476667	3,9
Moins de 50 000 Hab	963446	1270091	2,5	1884930	3,5	2712056	3,0
Total urbain	3411037	5409725	4,2	8730399	4,3	13407835	3,6

Cependant, des exceptions demeurent, sur les 21 grandes villes de plus de 100 000 habitants, sept ont des taux d'accroissement faible ou très faible : Tétouan, Oujda, Safi, Casablanca, Meknès, Khouribga et Rabat.

Par ailleurs, malgré la dynamique apparente des quatorze premières villes, on ne peut oublier que leur taux d'accroissement annuel a régressé durant cette dernière décennie par rapport à la précédente (cf tableau suivant). Ainsi, bien qu'Agadir figure parmi les grandes villes les plus dynamiques, elle a perdu 1,3 point, Salé 0,8 point et Nador 0,7 point....etc. Ceci nous permet de dire que la baisse de la fécondité a eu des effets sur le croît global des grandes villes sans que l'on puisse écarter l'idée de l'essoufflement de l'exode rural au cours de ces dernières années. En fait, six grandes villes seulement ont connu une augmentation de leur taux d'accroissement: il s'agit, par ordre décroissant, de Marrakech, Kénitra, Taza, Mohammedia, Tanger et Fès.

Une restructuration régionale se met donc lentement en place en insufflant une énergie nouvelle aux grandes villes de l'intérieur, jusque-là considérées comme en marge des dynamiques affectant depuis plusieurs décennies, l'axe littoral.

Béni Mellal et surtout Khouribga se détachent nettement des autres villes de grande taille par le dynamisme de leur croissance. Considérées parmi les centres émergents les plus dynamiques durant la période intercensitaire 1971-1982, elles se trouvent classées parmi les villes les moins dynamiques, durant la période 1982-1994. Ce dynamisme s'est reporté soit sur des capitales régionales, soit sur des villes plus récentes ou plus petites, en passe de les supplanter au même niveau hiérarchique qu'elles et leur disputant le commandement de l'espace régional que représente le plateau des phosphates.

Des centres comme Oujda, Safi, Rabat, Meknès ont perdu nettement de leur influence au profit surtout de Témara, Taza, Mohammedia. De même, les villes situées au cœur de l'ancien espace régional historique sont les plus aptes à échapper à l'attraction directe des pôles nationaux : Marrakech, Tanger, Fès, qui enregistrent un retour en force au sein des grandes villes.

Notons que la progression du nombre de petits centres est un fait incontestable. Ainsi, leur nombre n'a pas cessé d'augmenter au fil des années : d'une centaine d'unités selon le recensement de 1960 à plus de 250 en 1994, en passant par 156 en 1971 et 190 en 1982.

De manière concomitante, si le chiffre absolu de la population des petits centres n'a pas cessé d'augmenter, en proportion elles ont stagné, voire régressé, en dépit de toutes les hypothèses et les pronostics formulés au cours des années soixante-dix et quatre-vingt. Si l'on s'accorde sur la méthodologie appliquée, durant les quatre décennies qui séparent le premier recensement du quatrième recensement, les grandes villes ont gagné presque 5 points, faisant passer leur poids démographique de 64,6% à 69,2%.

Tableau n° 5 Poids démographique de la population urbaine selon la taille des villes

	1960	1971	1982	1994
Classe de villes	Population	Population	Population	Population
1 000 000 & +	****	27,9	24,7	20,7
400 000 à 999999	28,3	****	16,6	30,3
200 000 à 400 000	20,1	23,8	18,8	9,0
100 000 à 200 000	16,2	19,1	7,1	9,2
Total grandes villes	64,6	70,8	67,2	69,2
50 000 à 100 000	7,1	5,7	11,2	10,6
20 000 à 50 000	11,5	10,7	11,1	9,2
Total villes de 20 à 100000	18,6	16,4	22,3	19,8
10 000 à 20 000	9,1	6,2	4,4	5,5
5000 à 10 000	4,6	2,7	3,0	3,5
2000 à 5000	2,6	2,8	2,8	1,7
moins de 2000	0,6	1,1	0,4	0,3
Total petits centres	16,8	12,8	10,6	11,0
Total	100	100	100	100

Source: RGPH 1960-1971-1982 et 1994

b) Un bouleversement de la stratification inscrit dans le temps

Jusqu'au Protectorat, le Maroc ne comptait qu'une seule grande ville de plus de 100 000 habitants. Les villes moyennes étaient très rares et l'armature urbaine était dominée par les villes de taille inférieure.

Au lendemain de l'Indépendance, le Maroc comptait plus de 110 villes, dont 8 de plus de 100 000, 15 de strate intermédiaire et 8 villes sur 10 étaient pratiquement de petite taille, soit moins de 20 000 habitants.

Tableau n°6 Evolution de la population et taux d'accroissement annuel moyen selon les classes de villes

Classe de villes	1960	1971	T.A.A.M	1982	T.A.A.M	1994	T.A.A.M
	Population	Population	1960-71	Population	1971-82	Population	1982-94
1 000 000 & +	****	1510997	****	2158349	3,2	2770560	2,1
400 000 à 999999	965277	****	****	1450006	****	4055952	8,6
200 000 à 400 000	686712	1286903	5,7	1639848	2,2	1207440	-2,6
100 000 à 200 000	551956	1033191	5,7	617804	-4,6	1239299	5,8
50 000 à 100 000	243646	308543	2,1	979462	10,4	1422528	3,1
20 000 à 50 000	390952	578410	3,6	964757	4,6	1235389	2,1
20 000 à 10 000	309161	335132	0,7	388264	1,3	734500	5,3
5000 à 10 000	155617	146655	-0,5	258908	5,1	469395	5,0
2000 à 5000	87308	150124	4,9	241375	4,3	231031	-0,4
moins de 2000	20408	59770	9,8	31626	-5,7	41741	2,3
Total	3411037	5409725	4,2	8730399	4,3	13407835	3,6

En 1971 le nombre de villes s'élevait à 173. Les plus grandes ont connu une augmentation modeste, passant de 8 à 12. Les villes moyennes, quoi qu'ayant doublé, restent peu nombreuses (de 3 à 5). Les villes de strate inférieure, en revanche, ont connu une augmentation très importante (de 101 à 156). Cependant, cette évolution en nombre des petites villes, nous l'avons vu, n'a pas remis fondamentalement en cause le poids démographique des grandes villes, bien au contraire, celui-ci est passé de 64,6% en 1960 à 70,8% en 1971.

Au début des années 80, la trame des grandes villes a été renforcée par deux autres: Mohammedia, ville satellite de Casablanca, et Khouribga qui contribue à la structuration de la trame urbaine du plateau des phosphates. L'augmentation du nombre des grandes villes apparaît cependant singulièrement modeste (12 à 14 villes) tandis que leur poids

démographique a baissé de trois points et demi en faveur des villes de strate intermédiaire. Le nombre de villes de 50 000 à 100 000 habitants a pratiquement triplé (de 5 en 1971 à 14 en 1982) avec au moins cinq d'entre elles qui s'approchent de la taille d'une métropole régionale. Cette strate de villes a un rôle important dans l'organisation de son espace rural, «*comme éléments essentiels pour la croissance économique, le développement régional...et surtout comme mécanisme d'atténuation de l'exode rural*»¹³. On note enfin l'augmentation appréciable des villes de 20 000 à 50 000 habitants, et surtout de moins de 20 000 habitants : respectivement de 19 à 30 et de 156 à 189.

En 1994, malgré l'augmentation importante des villes de strate intermédiaire et inférieure, le poids démographique des grandes villes n'a pas diminué. Le passage de 7 villes moyennes au rang de grandes villes a permis à la strate de ces dernières de renforcer son poids démographique.

En revanche, les centres de petite taille sont en net recul.

II.2- Le schéma global de l'armature urbaine: Une inégale répartition spatiale

L'armature urbaine présente un déséquilibre lié en premier lieu à des contraintes géographiques. Mais au-delà des contraintes physiques, les facteurs historiques ont joué un rôle important dans la répartition des villes.

Intégrée dans les nouvelles orientations du Protectorat, l'urbanisation ne répond plus à une logique interne, mais obéit à des objectifs économiques liés aux implantations coloniales (agricoles, industrielles et minières). C'est ainsi que des nouveaux centres ont été créés pour répondre aux «besoins de la formation sociale dominante»¹⁴. Les villes se sont alors développées dans les plaines les plus peuplées par les colons comme Chaouia, les régions de Sebou, et de Saïss ainsi que le nord-est méditerranéen, avec une concentration assez nette sur l'axe atlantique Kénitra-Casablanca.

¹³ C.E.RE.D: " Migration et urbanisation au Maroc ", 1993, p.169.

¹⁴ R. ESCALLIER : Op Cit.

Mais, après l'Indépendance, le schéma global de l'urbanisation n'a pas changé radicalement «les tendances fondamentales antérieures du processus d'urbanisation, expression de l'extraversion du système, s'affirment encore puissamment»¹⁵. L'armature urbaine, héritée de l'époque du Protectorat, se concentre dans la côte atlantique, Saïss, Chaouïa, Doukkala, les plaines du Gharb qui demeurent encore les espaces les plus urbanisés du Maroc. A ceux-là, il faut ajouter la récente et extraordinaire progression de l'urbanisation dans le Souss, qui s'affirme actuellement comme le deuxième espace dynamique du phénomène urbain.

La diffusion industrielle, le rôle des routes, parfois simplement la dynamique démographique, l'émergence des caractéristiques urbaines dans les douars ruraux par le biais de leur promotion administrative, l'impulsion plus décisive de l'activité de quelques souks hebdomadaires¹⁶, l'effort consenti par l'Etat afin de diffuser les équipements publics sont autant de facteurs qui ont stimulé l'expansion, l'émergence ou le dynamisme de nombreux centres urbains. En effet, l'Etat «en resserrant son dispositif de contrôle et d'encadrement des populations, a créé de nouveaux liens territoriaux, de flux (hommes, produits, capitaux), et permis une nouvelle structuration des flux intérieurs »¹⁷.

Par ailleurs, les découpages administratifs successifs ont contribué à la réduction de l'espace encadré par la province et ont participé à l'expansion du phénomène de l'urbanisation. En effet, dans les petits centres urbains embryonnaires des nouvelles provinces émergentes, l'implantation des services extérieurs et l'arrivée de nouveaux fonctionnaires sont autant de facteurs de leur dynamisme et de leur extension. Le mouvement d'affectation des fonctionnaires contribue à l'émergence des nouvelles activités et au renforcement d'autres, par effet d'entraînement.

¹⁵ R. ESCALLIER : Op Cit.

¹⁶ J.F TROIN : “ Les Souks marocains; Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc ”. Aix-en-Provence, 2 tomes,1975.

¹⁷ R. ESCALLIER : “ La population marocaine héritage et changement ”Maghreb Machrek 1987 n°118. pp20-45

II.3- La distribution spatiale des villes: une concentration assez nette dans les régions les plus densément peuplées

La multiplication des centres urbains est une réalité qui se confirme. En effet, même les espaces arides et les plus écartés jadis du mouvement d'urbanisation, connaissent au fil des années une urbanisation en gestation ou voient s'amplifier leur trame urbaine. Certes, le maillage urbain loin des espaces nord-ouest du pays est encore moins dense, mais il n'en demeure pas moins vraie que le mouvement de "déruralisation" et de désenclavement de la campagne n'est plus un mythe.

La concentration la plus frappante est celle de la chaîne urbaine atlantique aussi bien par la taille des villes que par leur poids démographique. Elle regroupe 17 villes dont une agglomération de presque 3 millions d'habitants (Casablanca), deux villes de plus de 500000 habitants: Rabat et Salé, et trois villes de plus de 100.000 habitants Mohammedia, Kénitra et Témara, et de nombreuses petites villes et douars qui s'égrènent tout au long de la route. La forte présence urbaine et surtout la prééminence de Casablanca, Rabat, Salé et Kénitra ont entravé le développement d'autres pôles urbains dans leur arrière-pays (Zaër et Zemmour)¹⁸.

L'autre groupement relativement récent est celui de piémont avec quelques villes du plateau des phosphates articulé par Béni Mellal et Khouribga, et qui présente une trame urbaine relativement serrée. Les transformations socio-économiques et culturelles que connaît cet espace grâce à l'extraction du phosphate et la modernisation relative du secteur agricole, en particulier dans la région de Béni Mellal, où les conditions climatiques sont relativement favorables, sont autant d'éléments pour comprendre cette situation. Mais on ne peut omettre l'essoufflement actuel de la densification de cette trame. Comme on peut le constater dans le tableau de la typologie des villes, la ville de Béni Mellal et plus encore la ville de Khouribga, ont enregistré les taux d'accroissement les

¹⁸ C'est le cas du pays de Zaër, de la Chaouia et dans une moindre mesure du Gharb.

plus faibles du Maroc. Deux hypothèses peuvent être formulées pour expliquer les causes de ce recul:

- l'exploitation du phosphate dans la région et ses conséquences comme la promotion administrative, le développement des équipements de base, les mouvements du personnel ont donné un véritable élan à cette région. Cependant, le phosphate n'a pas eu le succès attendu par le Maroc et la promotion administrative ne peut plus, à elle seule, assurer le développement durable, d'autant plus que les investissements se sont relativement raréfiés dans la région, à l'exception des zones de Béni Moussa et Béni Amir, secteurs agricoles irrigués, mais dont les impacts sur les villes restent limités.
- la multiplication des petits centres, dans la région a contribué par ailleurs, à la limitation du bassin de drainage des grandes villes. Ces petits centres rentrent en compétition avec les grandes villes pour drainer et fixer des proportions de population de plus en plus importantes, et sont susceptibles d'en limiter le pouvoir d'attraction.

Dans les plaines et les plateaux situés entre la région de la Chaouia jusqu'aux limites de Souss, la trame urbaine est moins serrée. A l'exception de la ville de Safi, de Marrakech et d'Essaouira, l'armature urbaine de ces espaces est constituée essentiellement de petits centres (Sidi Bennour, Chemmaia, Sidi Ahmed, Tlata Hanchan, Sidi Mokhtar, Ras El Ain...).

Quant à Marrakech, elle présente une situation atypique dans cet ensemble. Seule grande ville de la région capable de polariser son espace limitrophe, grâce à son poids historique et économique et aux conditions physiques, elle n'a laissé se développer aucune grande ville à sa proximité.

Le Souss fait exception dans la région du Sud, car il est caractérisé par une forte densité rurale, accompagnée d'une urbanisation accélérée. Au-delà de l'extension du périmètre irrigué et du développement de l'agriculture spéculative orientée en grande partie vers l'exportation, la migration internationale et le site géographique ont joué un rôle important dans la modernisation, l'émergence et l'extension des espaces urbains de cette région.

Malgré la baisse des taux d'accroissement annuel moyen observée au Maroc, l'agglomération d'Agadir se détache des autres grandes villes du pays, en enregistrant le taux d'accroissement annuel le plus élevé après Témara, soit respectivement 6,3% et 8%. De même, cette région a connu une émergence et une augmentation des centres urbains sans équivalent dans les autres espaces du Maroc durant cette dernière décennie. Selon les données du dernier recensement¹⁹, les bassins migratoires des villes de cette région sont considérés comme les plus denses, et surtout les plus étendus du Maroc après Casablanca.

On note aussi qu'un triangle remarquable constitué des villes de différentes tailles s'étire de Bouarfa à Laâyoune. Le site, géopolitique, et l'importance des interventions administratives sont les principaux facteurs d'impulsion de ces centres.

A l'extrême nord-ouest, la trame urbaine semble en plein essor. Depuis longtemps, les villes de la péninsule tingitane sont dominées par le binôme Tanger-Tétouan. La promotion des centres au statut urbain, et surtout le renforcement administratif au sein de cette région a contribué, néanmoins, à l'émergence et au développement d'autres villes (Larache, Ksar El Kébir, Assilah) qui ont participé à la remise en cause de la domination de ces deux grandes villes.

Enfin, la nébuleuse de la région du nord-est ordonnée par Oujda-Berkane d'une part et Nador et les villes qui l'entourent d'autre part est devenue une trame relativement serrée et peut être considérée comme un groupement appelé à s'intensifier dans les années à venir, renforçant par la même les trames urbaines qui composent le système urbain du Maroc.

II.4- Vers une typologie des villes au Maroc

Dans le tableau suivant relatif à la typologie des villes du Maroc classées selon leur dynamisme démographique, on constate une nette concentration des villes dans la catégorie des centres dont le taux d'accroissement est moyen. Cela témoigne d'un début de ralentissement du croît du mouvement d'urbanisation.

Sur l'ensemble des grandes villes, à peine le quart (5 sur 21) enregistre un taux d'accroissement fort ou très fort. Des villes comme

¹⁹ Voir notre chapitre relatif à la mobilité interne et au bassin migratoire des grandes villes marocaine.

Casablanca, Rabat ou encore Khouribga, réputées jusqu'alors par leur essor démographique, glissent actuellement dans la classe des villes à taux d'accroissement faible, très faible ou moyen, comme le cas de Kénitra, Béni Mellal et Mohammedia. Le quart des villes moyennes de 50000 à 100000 habitants se trouve dans la classe des villes dont le taux d'accroissement est fort ou très fort. On peut dire, qu'il y a une concentration assez nette de toutes les villes dans les groupes d'accroissement moyen, faible ou très faible.

Généralement, les villes à faibles taux d'accroissement sont essentiellement des villes saturées et qui attirent peu la population migrante. Ce sont aussi des villes handicapées par leur situation géographique ou en situation de 'crise économique' comme c'est le cas de Chefchaouen, Assilah, Sefrou, Ouezzane, Moulay Driss Zerhoun, qui malgré leur passé historique n'arrivent pas à retrouver leur dynamisme. Ce sont enfin des villes non intégrées dans les circuits modernes comme Figuig, Rommani, Oued Zem, Kasba Tadla, Bzou... ou qui se trouvent en marge des circuits de commercialisation.

Si dans les années soixante, les grands centres urbains offraient des possibilités «d'accueil et de travail» aux migrants, depuis la fin des années soixante dix, ces villes-métropoles absorbent difficilement un afflux de main-d'oeuvre en augmentation régulière. Aussi observe-t-on un ralentissement de leur taux d'accroissement. D'une manière concomitante, les petites et moyennes villes ont développé des influences spatiales non négligeables polarisant, largement, les migrations interurbaines qui semblent dans une phase de plein épanouissement. De même, leur taux d'accroissement n'a pas cessé d'augmenter.

Les migrations internationales ont également contribué à l'essor urbain dans plusieurs régions du Maroc, dont l'exemple le plus frappant est celui de la plaine de Souss. La croissance élevée qui caractérise les villes de cette région est due en grande partie à l'investissement des travailleurs marocains à l'étranger, au renforcement de leurs équipements, à la fonction de pôle touristique et enfin aux développements, dans l'arrière pays, d'une agriculture spéculative orientée vers l'exportation.

Typologie des villes au Maroc "villes classées selon leurs taux d'accroissement moyen annuel"

	Très fort		Fort			moyen			Faible		Très faible	
G.V 100 000 & +	TEMARA AGADIR		NADIR SALE TANGER			MOHAMMEDIYA LAAYOUNE FES RINI MELLAI TAZA EL JADIDA KENTRA KSAR EL KEHR MAFRAKECH			TETOUAN TUDJA SAFI CASABLANCA MEKNES		MARRAKECH RABAT	
V.M 50 à 100 000	BIRACHIDIA		GUELMIM BERRECHID TAOUBRIT KHENFRA			TARFAYAN FOUH BEN SALAH KELAAI SRAHRINA KHEMISSET SETTAT			LARACHE OUZZANE SEFROU OUAD ZEM YOUSSEFIA S.SELMANE JBRADA AL HOCEIMA		BERKANE	
Petites villes de 20000 à 50000 habitants	OUBLANE EKHIRATE M'DOU OULAD TESMA OUERCI TANOUR ZAGORA MZZOURIN FNDQ AL AAROU OUARZAZATE	TAOUNATE BOUZKILA	TAHLA BEN OUEIR TIZNIT M'RIBT ZAKO S.O.NEMMA DAKHLA TIFLET SIDI BENNOUR			MIDELT BEN SELMANE EL A.S.MELLOUK MECHRA BEL KSBI S.EL ARRAA AZEMMOUR ES-SEMARIA			S.Y.EL OUAIB EL HAFEB CHEFCHAOUEN ASSILAH AZROU KASBA TADLA ARIB		BEJAAD TAN TAN	
P. villes de moins de 20000 hab	KALAAI MOGUNA TAMANAR BKAORA SARAA AYOUL BOUDDIR TNEHAD TATA ABN EL AGUDA LAATTAGUTA OUAD AMLE EL BOROUI ASSA LOULAA FAM EL HIRN M ALI CHERIF EL HANCIANE AZILAL	IBBATE EL KHEIR J EL MELHA TISSA BNI BOUAYACH OULAD ABOU MIDAR CHIKRAOUA SIDI JABER DIRDOUH BNI DJAR ADN TAOUZATE BOURDILA OUAD LAOU AFQILAR AGUELMOUS BOUFARRANE ZEMAMBA	JAMAAT SHAM TAFRAOUT OULMIMA SELOUANE MISSOUR TAMALLALT TAIROUST OUTAT EL HAJ K.BA MOHAMED BOUMALNE DADES BOUMIA AGUIR AKKA FOUM ZOUID TABOUNTE OULAD FREJ SEBT OZZULA	AOULRAJ ADN BNT MATHAR LALLA M'DOUNA AJT OUBRI LIBR JOD SAIDIA BIRKICH DEMIMATE TALBOUNE AJT BAKA ZOUKI S S EL KHCHERLAA KHNCHET EL OUBDANE JOUF EL OI ATIA S YAHYA	ZAIDA LAADONATE BOULEMANE ARFOLD DAR HEDDARI S.A.EL BARRAOUT BOUZAKARNE SOUKRA HAJ KADDOUR TKHASSALINE OUAD AYAD MEHNA	LOUALEDIA GHAFSAJ ECHENMALIA DAR HEDDARI KAF N'SOUR BMOZZAR KANTAR EL MENZEL AIN CHEGGAG OUAD AYAD AKNERT	TAHANNAGOUT BNI TADJITE OULAD SAID TMAHDITE TARFAYA AGFZ AMGEMZ DAR OULD ZEDOUH SIDI SHAL S.A. TAZI Z.E.CHEKH M.ABDELLAH O'HREZ SAHEL EL ARGOUB MADAGH THAR ESSOUK RAS EL MA HRARA DAR BNT LABRIKH TAMESLOUTE HAD KOURT MKORISSAT LOULAD ADN DORJ TAZNAKHT Z.BOUGRINE SKHINATE	BRADIA AIT ISHAQ EL KSIBA BHALLI SIDI ZOUINE DIBOLA SOUKOUR RHAMNA BOUARFA IFRANE MINTANOUTE RAS EL AIN OULAD AMRANE KIRKUD BOULEDIRA LAKHSA AJDIR BAR BERRID BOGANANE ISSAGREN ZAGI SMDOK KHMIS SAHEI TALMEST H BOUHSOUSSEN BAB TAZA BMOZZAR MARMOUK TAMASSINT	BOLTOUB AGHIBALA OULAD M'RAH NEMIA TIZI OULSI ZIBARA KHEIR SIDI BOU OTHMA KARLAT ARKMAN OULAD ZBAR AJDIR AIT IAZZA TALBENT ZARIDA OUKRAMA ABRAKHA MATMATA BRICHA DAR CHAKHT BNI HAFIDA KERROUCHEN SOULAM GUISSEB M. BOUSSELHAM BOUKNADEL SIDI ADHI OUEZNAVA	OULMER HATTANE SIDI RAHHAL TOUNFITE EL OARA BOUINBA KHEIR AKLIM MASSA OULAD M'BARAK ALBOUZZA ITZER BEN AHMED MOULAY BRAHIM BZOU AIN LEITH OUEROU	TENDAS EL KLAB OULAD YAKH MOULAY YAKH ROMMANI AIT DAOUID EL JARNA TENDARA SIDI IFNI MAAZIZ BEN TAYEB BEN YAKHLES T.S EL YAMANI TENSIA OUEROU	SIDI L'MOKHTAR TOULISSIT AIN JEMAA M.D.ZERKOUIN DEDOU BOULANOUARE OUED EL HEDMER LAGOUIRA FIOUG OULAD BERKIL TADASTE SIDI BOUBAKER TKHZA

00

III- Décomposition de la croissance des villes

La concentration progressive de la population dans les villes témoigne de l'importance de la dynamique qu'elles ont connue ces dernières décennies, au détriment bien entendu du milieu rural, lequel affiche un rythme de croissance en perpétuelle régression depuis les années 60.

A ce propos, le CERED (1988) a déjà mis en évidence l'importance des flux de ruraux qui se sont dirigés vers les villes. Il estime à plus de 38% et à près de 43% la contribution de la migration dans la croissance urbaine respectivement pour les périodes de 1960-71 et de 1971-82, le complément à 100 revient au mouvement naturel. De ce fait, la croissance se trouve tributaire de deux facteurs seulement, la migration et le mouvement naturel ; ce dernier occupait la première place dans cette dynamique.

Cette décomposition demeure valable tant que la population urbanisée, suite au reclassement des localités rurales et au recul des limites urbaines des villes, ne représente que des effectifs négligeables. Dans le cas contraire, une décomposition tenant compte de la composante spatiale permettrait de mieux décrire la structure de la croissance urbaine pour une période donnée, dans laquelle le phénomène d'annexion peut contribuer d'une façon considérable²⁰ (Kaufman and Schnore, 1975; Berry and Kasarda, 1977; Fuguitt and Beale, 1976; Klaff et Fuguitt, 1978).

Pour le cas du Maroc, il a été montré, sous certaines hypothèses, que l'extension des périmètres urbains pourrait expliquer plus de 12 p.100 de la croissance de la population urbaine entre 1972 et 1982²¹. Dans ce qui va suivre, il sera question de l'estimation de la contribution de chacune des trois composantes entre 1982 et 1994, à savoir le

²⁰ On définit le phénomène d'annexion comme étant la procédure d'élargir le territoire urbain soit par l'extension du périmètre urbain soit par le reclassement des localités rurales.

²¹ L'étude n'a touché que les villes et centres qui faisaient partie à la fois de l'urbain de 1971 et de celui de 1982 (Voir Chahoua, 1991).

mouvement naturel, le mouvement migratoire et la composante spatiale, en adoptant une démarche différente.

III.1- Contribution de la composante spatiale dans la croissance urbaine

Entre 1982 et 1994, la population urbaine a augmenté de près de 5 millions de personnes, soit un supplément annuel de près de 390.000 individus contre un peu plus de 265.000 entre 1971 et 1982.

Au début des années 90, les autorités ont procédé à une révision profonde du découpage administratif aussi bien à l'intérieur des communes rurales qu'au niveau des communes urbaines. Ces changements ont conduit également à attribuer le statut urbain à plusieurs localités rurales et à l'élargissement du périmètre urbain de plusieurs entités urbaines. La contribution de ces modifications s'avérait relativement importante dans la croissance de la population urbaine. Comme il ressort du tableau 2, on estime à près de 765.000, les personnes qui ont acquis le statut de citoyen à la suite du reclassement des localités où ils résidaient. En terme relatif, elles constituent plus de 16% de l'accroissement global des villes.

Le mouvement naturel demeure toutefois la composante qui occupe la première place dans la croissance démographique des villes. Constituée de plus de 2 millions, cette composante a contribué par près de 44% dans la croissance, soit une différence annuelle moyenne entre les naissances et les décès de l'ordre de 170.000 individus.

Quant au mouvement migratoire dont la contribution s'élève à près de 40%, on estime à 1,9 million le nombre de ruraux ayant quitté la campagne à destination de la ville, y compris vers les nouvelles entités urbaines, soit un afflux annuel net de l'ordre de 156.000 ruraux. Pour la période 1971-82, le CERED (1988) a estimé le nombre de ces migrants à un peu plus de 133.000 ruraux, soit une augmentation de 17%.

L'examen de la décomposition au niveau national occulte des disparités importantes entre les régions constituant le territoire national d'une part, et entre les différentes catégories de villes d'autre part.

III.2- Composition démographique des régions

a) Mouvement naturel

Les disparités entre les régions ne sont pas observées seulement au niveau de la répartition de la croissance, mais elles sont également perçues au niveau de ses composantes. En effet, si l'on prend le cas du mouvement naturel au niveau des régions, on constate que plus du quart des effectifs, relatif à la différence entre les naissances et les décès, revient à la région du Grand Casablanca. En effet, plus de 44.500 naissances en moyenne annuelle, tout décès déduit, ont eu lieu entre 1982 et 1994 dans la partie urbaine de cette région, ce qui représente près de 80% de sa croissance urbaine globale.

Loin derrière et avec 10% des effectifs relatifs au mouvement naturel, vient la région de Rabat-Salé-Zemour-Zaer dont l'accroissement naturel est estimé à près de 195.000 personnes, soit un supplément annuel de l'ordre de 16.200 naissances. Ce qui constitue plus de 35% de la croissance urbaine de cette région.

Les parts du reste des régions dans l'accroissement naturel ne dépassent pas 8%. Les plus importantes reviennent aux régions de L'Oriental, de Meknès-Tafilalt, de Fès-Boulemane et de Tanger-Tétouan, avec des proportions légèrement supérieures à 7%. La contribution de chacune d'elles en terme absolu s'élève à 13.000 individus annuellement. Ce sont des effectifs qui représentent entre 40% et 46% de l'accroissement global au niveau de chaque région.

Les 10 régions restantes se partagent le reliquat de l'accroissement qui s'élève à plus de 700.000 individus, soit un peu plus de 34% de l'accroissement naturel global. Parmi elles, la région de Chaouia-Ourdigha se distingue par l'importance de la composante naturelle dans sa croissance urbaine. Avec un supplément annuel de plus de 8200 personnes, la part de la différence entre les naissances et décès dans sa croissance urbaine se situe à 56% ; cette proportion qui demeure la plus élevée après celle du Grand Casablanca (78%). En revanche, la région de Sous-Massa-Draa, quant à elle, affiche une part minimale de l'ordre de 25%, malgré les 10.500 individus supplémentaires par an dus, au mouvement naturel.

b) Mouvement migratoire

Entre 1982 et 1994, on estime la migration nette entre les villes et la campagne à plus de 155.000 personnes par an. Comme il a été précisé précédemment, elle constitue près de 40% de la croissance globale urbaine observée au niveau national.

Ce volume, qui revient à la migration nette, se répartit d'une façon inégale entre les 16 régions. En effet, près de 30% de ces mouvements ont eu lieu en deux régions seulement ; la première est située dans la partie nord du pays et comprend l'agglomération de Rabat-Salé (Région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer), la seconde relève de la partie sud et contient l'agglomération d'Agadir (Région de Souss-Massa-Draa). Les deux régions se répartissent, presque à parts égales, près de 560.000 migrants ruraux nets entre 1982 et 1994, ce qui équivaut à des soldes migratoires annuels de l'ordre de 24.000 et 22.000 observés respectivement à Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et Souss-Massa-Draa. Ces effectifs constituent plus de 52% de l'accroissement démographique urbain dans chacune des régions.

Viennent ensuite les régions ayant enregistré, pour toute la période intercensitaire, des soldes migratoires se situant entre 120.000 et 190.000. Quatre, parmi elles, couvrent la partie orientale du pays, il s'agit de l'Oriental, de Fès-Boulemane et de Meknès-Tafilalt. Font partie également de ce groupe les régions de Tanger-Tétouan et de Marrakech-Tensift-Al Haouz. Avec une moyenne annuelle du solde migratoire variant de plus de 10.000 à près de 17.000, la composante migratoire contribue à la croissance de ces régions dans des proportions allant de 37% à 48%. Ce sont des proportions qui demeurent plus importantes que celles afférentes au mouvement naturel, exception faite pour les régions de Meknès-Tafilalt et de l'Oriental pour lesquelles l'apport naturel s'avère relativement plus important, avec 44% et 46% respectivement.

Le reste des régions, qui sont au nombre de neuf, se partagent près de 26% des effectifs de la migration nette, estimés au niveau national. Abstraction faite des trois régions couvrant les provinces sahariennes, le solde migratoire annuel dans les régions restantes varie de 7.200 à près de 4.600 migrants ruraux, relevés respectivement à

Doukkala-Abda et au Grand Casablanca. Malgré la faiblesse de ce type de mouvement dans ce groupe de régions, la contribution de la migration s'avère plus importante que celle du mouvement naturel notamment dans les régions de Tadla-Azilal, de Taza-Al Hoceïma-Taounate et de Gharb-Chrarda-Beni Hssen. Le Grand Casablanca, qui était pour longtemps la région la plus attractive, a vu la migration contribuer par 8,2% seulement dans la croissance de sa population urbaine.

c) Phénomène d'annexion

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'étude de l'urbanisation entre 1982 et 1994 ne peut en aucun cas occulter l'apport d'un troisième facteur à savoir le changement de la définition du territoire urbain. Si au niveau national, on l'estime à 16% seulement de la croissance urbaine globale, au niveau régional, il atteint toutefois des proportions qui peuvent dépasser le quart de la croissance urbaine. Il faut préciser également que sans le phénomène d'annexion, la part de la population urbaine serait un peu inférieure à 49%, soit près de 3 points de différence par rapport au taux d'urbanisation déjà publié 51,4%

Le phénomène d'annexion présente des disparités spatiales assez importantes. La répartition par région des effectifs de ruraux, devenus citadins à la suite du changement du statut de leurs localités de résidence, révèle que 40% de ces cas relèvent de trois régions seulement, à savoir Souss-Massa-Draa, Marrakech-Tensift-Al Haouz et le Grand Casablanca.

Avec 115.000 personnes, la contribution de l'annexion à Souss-Massa-Draa est presque aussi importante que celle relative au mouvement naturel, soit des proportions respectives de l'ordre de 23% et 25%. Appuyée par une migration, qui constitue plus de la moitié (52,6%) de la croissance urbaine dans la région, la population urbaine de la région a enregistré une croissance spectaculaire puisque le taux annuel moyen d'accroissement dépasse 7%, un taux qui s'avère le plus élevé de toutes les régions.

Dans l'ordre d'importance, vient ensuite la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz où ont eu lieu presque 14% des effectifs annexés au niveau national. Leur contribution dans sa croissance urbaine est aussi importante que celle du mouvement naturel. Elle se situe aux alentours de 30%, soit un effectif de l'ordre de 105.000 personnes pour toute la

période intercensitaire. Malgré l'importance de cette composante, la population urbaine de la région n'a évolué qu'avec un taux annuel moyen d'accroissement de 4%, presque de moitié inférieure à celui estimé pour la région Souss-Massa-Draa. Ce taux demeure toutefois un taux supérieur à la moyenne nationale qui s'élève à 3,6%.

Classée en troisième position, la région du Grand Casablanca a vu sa population urbaine s'accroître de 87.000 personnes suite au phénomène d'annexion seulement. Elles représentent plus de 11% de l'ensemble des effectifs annexés au niveau national. La région du Grand Casablanca reste la seule région qui présente une structure de la croissance assez particulière, où la contribution de la composante spatiale est supérieure à celle du mouvement migratoire. Elles sont de l'ordre de 12,9% et de 8,2% respectivement. De ce fait, le mouvement naturel s'avère incontestablement le facteur le plus déterminant dans la dynamique démographique urbaine de la région ; son apport annuel est de près de 45.000 individus.

Les 13 régions restantes se partagent près de 460.000 personnes, devenues urbaines suite au phénomène d'annexion. Plus de 193.000 parmi elles relèvent des régions de Tanger-Tétouan, de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et de l'Oriental, dont les parts respectives varient entre 7% et 10% de l'ensemble des effectifs annexés au niveau national. Cependant, l'apport dans la croissance au niveau de chacune d'elles reste relativement moyen, puisqu'il est respectivement de l'ordre de 16%, 12% et 17%. De l'autre côté, on constatera que trois autres régions se distinguent du lot en affichant une part de la composante spatiale supérieure au cinquième de leurs croissances urbaines; et ce bien que leurs parts, au niveau national, soient comprises entre 4% et 6%. Il s'agit des régions de Gharb-Chrarda-Bni Hssen (21,3%) de Guelmim-Es-Esmara (29,9%) et de Taza-Al Hoceïma-Taounate (21%).

Ces différences, observées à travers l'espace urbain national, semblent être plus accentuées entre les différentes catégories de villes et centres. Pour examiner cet aspect, nous procéderons à une typologie selon la taille des villes au début de la période. Les nouvelles entités urbaines seront analysées à part, puisqu'elles ont été créées sur la base de localités qui étaient rurales au début de la période.

III.3- Composantes de la dynamique des villes

En 1982, l'espace urbain a été constitué de 233 villes et centres urbains. Entre 1982 et 1994, la population de l'ensemble de ces localités a connu une progression très importante de l'ordre de 49%. De plus de 8,7 millions en 1982, elle est passée à plus de 13 millions en 1994, en progressant avec un taux d'accroissement annuel moyen de 3,4%. Sur les 4,3 millions de personnes supplémentaires, plus de 561.000 ont été urbanisées suite à l'extension des périmètres urbains; elles présentent 13% de l'accroissement global urbain. Le reste des effectifs supplémentaires, estimés à plus de 3,8 millions, est réparti entre le mouvement naturel et la migration, dont les parts respectives s'élèvent à plus de 47% et à 40%.

Ces moyennes, relevées aussi bien au niveau de la décomposition de la croissance qu'au niveau du rythme de la croissance de la population urbaine, occultent d'importantes disparités prévalant entre les différentes catégories de villes, voire même à l'intérieur de la même catégorie. L'examen de la variabilité du taux moyen d'accroissement annuel permet de mettre en évidence en quelque sorte l'ampleur de ces disparités, puisque l'on relève que ce taux varie d'un minimum de -2,1% à 18,5% observés respectivement à Tighza (Province de Khénifra) et à Klaat Megouna (province de Ouarzazate), les deux entités qui relèvent toutefois de la catégorie des "autres centres" avaient des tailles inférieures à 3000 habitants. Le taux maximal observé pour les villes, ayant une taille supérieure à 20.000 habitants, se situe aux environs de 8% et il est observé, à proximité de Rabat, dans la ville de Témara. Dans cette section, la typologie des villes adoptée sera basée sur la taille au début de la période (1982).

a) Casablanca et Rabat: villes verrouillées

Les deux grandes villes Casablanca et Rabat, qui auparavant attiraient des contingents importants de migrants ruraux, semblent devenir des villes verrouillées à la migration puisque, toutes les deux affichent des soldes migratoires presque nuls, entre 1982 et 1994. Elles doivent leurs croissances au seul mouvement naturel. Celui-ci assure plus de 89% de la croissance démographique à Casablanca et la quasi-totalité à Rabat. En terme absolu, c'est un supplément annuel de l'ordre de

42.000 et 8.000 individus respectivement et qui représente les parts respectives de 25% et 5% dans l'accroissement naturel urbain au niveau national. Quant au phénomène d'annexion, il ne représente que 12% de la croissance à Casablanca et il est quasiment nul pour Rabat. Cependant, malgré sa faible contribution dans le développement de Casablanca, on estime l'apport de ce phénomène à l'équivalent d'une ville moyenne, dont la taille atteint plus de 66.000 personnes, soit près de 9% des effectifs annexés au niveau national.

b) Croissance très moyenne pour les grandes villes

La catégorie des grandes villes (taille de 100 000 à 500 000 habitants) présente une croissance très moyenne, puisqu'elles affichent un taux d'accroissement similaire à celui calculé pour l'ensemble de l'urbain (3,6%). Dans cette catégorie, la contribution de la migration est très comparable à celle du mouvement naturel.

L'examen de la structure de la migration selon les catégories de villes montre que la part du solde migratoire des grandes villes s'élève à 38,4%. Sur 1,9 million de migrants, estimés au niveau national pour toute la période intercensitaire, plus de 716.000 personnes se sont installées dans les grandes villes, soit un solde annuel de l'ordre de 60.000 ruraux. Pour cette catégorie, la migration se trouve presque sur un pied d'égalité avec le mouvement naturel, puisque la contribution de chacun dans la croissance de ces villes se situe aux environs de 44%. Le phénomène d'annexion n'y contribue qu'avec une proportion de près de 12%, soit l'équivalent de 186.000 personnes. Un volume qui demeure toutefois le plus important, par référence aux autres catégories de villes, en représentant plus de 24% de l'ensemble des effectifs annexés au niveau national.

Au sein de cette catégorie de villes, constituée de 12 localités, Salé présente un rythme de croissance élevé de 5,5%, faisant passer sa population de 306.000 habitants en 1982 à près de 580.000 en 1994. Située à proximité de Rabat, dont le solde migratoire est nul, elle doit plus des deux tiers de sa croissance à la migration dont l'apport en effectifs s'élève à plus de 178.000 migrants. Avec un afflux net annuel de près de 15.000 individus, Salé draine 25% des effectifs de migrants ayant choisi de s'installer dans les grandes villes. Quant à l'accroissement

naturel et à l'annexion, leurs contributions s'élèvent à 25% et 10% respectivement.

Vient ensuite la ville de Fès, qui reçoit 22% du total des migrants ayant opté pour les grandes villes. Avec un solde migratoire annuel moyen de plus de 13.000 personnes, la migration explique la plus grande part de la croissance de la ville avec une proportion de plus de 55% ; le reste de l'accroissement vient du mouvement naturel avec une proportion de près de 44%, l'effet de l'extension du périmètre étant supposé négligeable (1%). L'effet conjugué de ces composantes a été à l'origine de l'évolution de la population de Fès, à un rythme de près de 4%.

Faisant partie également de ce groupe, Mohammedia se distingue par une croissance due à 70% à la migration; le complément revient au mouvement naturel. Avec seulement un solde migratoire annuel de près de 3.700 personnes et un supplément annuel dû au mouvement naturel de 1.800 naissances, la ville de Mohammedia a évolué avec un taux annuel moyen d'accroissement de l'ordre de 4%, faisant passer la population de 105.000 habitants en 1982 à plus de 170.000 en 1994.

Cependant, il faut préciser que bien que la migration s'annonce importante pour quelques grandes villes, force est de constater que certaines villes doivent leurs croissances principalement au mouvement naturel, notamment les villes de Meknès, d'Oujda et de Safi, pour lesquelles il intervient à plus de 70%. A trois, elles ne drainent qu'un peu plus de 9% du total des effectifs des migrants destinés aux grandes villes. L'apport de la migration dans la croissance de chacune d'elles varie de 23% à 30%. Ces villes affichent aussi des taux moyens annuels d'accroissement inférieurs à la moyenne de l'ensemble de la catégorie (3,6%).

Font également partie de ce groupe les villes de Marrakech et de Kénitra, qui présentent une certaine similitude quant à la structure de leurs croissances. Dans chacune d'elles, la part du mouvement migratoire est la même que celle du mouvement naturel ; la contribution du phénomène d'annexion étant supérieure au quart de l'accroissement. Cette similitude est également retrouvée au niveau du rythme de croissance qui est évalué à 3,7% par an pour Kénitra et à 3,6% par an

pour la ville de Marrakech. Malgré cette ressemblance, il faut préciser qu'en terme d'effectifs les composantes migratoire et naturel sont deux fois plus importantes à Marrakech, et l'apport de l'annexion représente trois fois celui de Kénitra.

c) Faible migration vers les villes moyennes

Le rythme de croissance de ces villes (50000-100000 habitants) occupe une place intermédiaire entre celui des grandes et des petites villes. Avec un taux d'accroissement de 3%, elles ne détiennent que 8,3% de l'accroissement urbain global observé au niveau national, soit un supplément de 390.000 personnes pour toutes la période intercensitaire. Cette croissance trouve son explication dans la faiblesse, non seulement du bilan migratoire de cette catégorie de villes, mais aussi des effectifs relatifs au mouvement naturel dont les parts respectives au niveau national sont de l'ordre de 8% et 10%. Au niveau de cette catégorie de villes, leur contribution dans la croissance est de l'ordre de 39% pour la migration et 54% pour le mouvement naturel ; le phénomène d'annexion n'y contribue que pour 7%.

Dans cette catégorie, la ville de Nador présente un rythme de croissance assez particulier (5,1%) par comparaison à celui des autres villes de sa catégorie . Durant la période étudiée, sa population est passée de près de 62.000 à plus de 112.000 habitants, accusant un accroissement de 81%. La majorité (74,4%) de celui-ci, évalué à plus de 50.000 personnes, revient à la migration (42,1%) et à l'annexion (25,6%).

Par ailleurs, on peut relever trois villes dont le taux d'accroissement est inférieur à 2% ; il s'agit de Berkane, de Ouad Zem et de Sidi Kacem. Avec un solde migratoire négatif de l'ordre de 1.300 personnes par an, la ville de Berkane a vu sa population presque stagner durant cette période, puisqu'elle n'a connu qu'une augmentation de 3,6%. Quant aux villes de Ouad Zem et de Sidi Kacem, elles doivent leurs croissances au seul mouvement naturel qui est de l'ordre de 15.000 et de 10.000 respectivement pour toute la période.

d) Migration en faveur des petites villes

L'examen des taux d'accroissement selon les catégories de villes montre que les petites villes se caractérisent par une forte croissance. Les trois classes constituées de ces villes (moins de 2000, de 2000 à 10 000 et de 10 000 à 50 000) affichent des taux d'accroissement de l'ordre de 7,6%, 5,8% et 4,5%. Dans chacune d'elles, la part due à la migration et au phénomène d'annexion s'élève à plus de 60% de la croissance.

En effet, on évalue le solde migratoire des petites villes à près de 842.000 personnes, soit plus de 45% du total des effectifs estimés au niveau national. Plus de 70.000 de ruraux, toute émigration déduite, optent annuellement pour cette catégorie de villes. Notons que c'est un solde qui est de 18% supérieur à celui calculé pour les grandes villes, compte non tenu du Grand Casablanca et de Rabat.

En ce qui concerne l'extension du périmètre urbain, il semble que la différence y est plus importante que celle relevée pour la migration. Pour toute la période, la population, ayant été intégrée dans l'urbain suite à l'extension de l'espace urbain des petites villes, est évaluée à plus de 280.000 ruraux contre un peu moins de 186.000 pour les grandes villes, soit un rapport de 1,5.

Par contre, l'accroissement naturel semble en faveur des grandes villes, puisque plus de 34% de celui-ci est observé dans ces agglomérations, contre seulement 26% pour les petites villes. Annuellement, on estime la différence entre les naissances et les décès dans les grandes villes à plus de 58.000 naissances, contre près de 44.000 pour les petites villes.

Cette croissance spectaculaire des petites villes a conduit à une modification de la répartition de la population urbaine selon les catégories de villes. Ainsi, on notera que les catégories de villes, ayant des tailles supérieures à 50 000 habitants, ont vu leurs parts régresser entre 1982 et 1994, celles des petites villes, par contre, ont progressé passant de 24,2% à plus de 28%. Parmi ces dernières, les centres dont la taille se situe entre 10 000 et 50 000 attirent la proportion la plus importante, soit 17,3% et 19,1% respectivement en 1982 et 1994. Même en terme de croissance, on notera que c'est dans cette catégorie que près de 23% de la croissance urbaine est observée. C'est une part qui la situe en seconde

position après la catégorie des grandes villes qui détiennent plus de 32% de la croissance urbaine globale.

La catégorie de villes, ayant des tailles variant de 10000 à 50000 habitants, compte 65 entités urbaines, 35 parmi elles affichent des taux d'accroissement supérieurs à la moyenne nationale (3,6%). En tête de liste se trouve la ville d'Aït Melloul qui présente une croissance de 13,7% par an. Sa population est passée de près de 18.000 habitants à un peu moins de 83.000 habitants, soit un rapport de 5. Sur les 65.000 personnes constituant son accroissement démographique, la majorité (57%) est expliquée par la forte migration qu'a connue la région, est en particulier la ville d'Aït Melloul. Il faut dire également que le changement du découpage y est pour plus du tiers puisque près de 22.000 personnes ont été intégrées dans la ville suite à l'extension de son périmètre urbain. La contribution du mouvement naturel ne dépasse guère 10% de la croissance.

Relevant de la même région (Souss-Massa-Draa), les villes de Ouled Taeïma, de Bensargao, de Tinghir, affichent également des taux d'accroissement très élevés dépassant le seuil de 9%. Toutes les trois ont une contribution conjointe de la migration et de l'annexion supérieure ou égale à 80%. Dans ce groupe de villes, sont classées aussi celles qui se situent à proximité des grandes agglomérations telles que Casablanca, Rabat, Agadir. A titre d'exemple, on peut citer les villes de Témara, d'Inzegane et de Berrechid, dont les taux d'accroissement respectifs sont de l'ordre de 8%, 6% et 5%.

A l'instar de Salé, Témara présente un solde migratoire (près de 45.000 migrants entre 1982 et 1994) qui constitue la majorité de la croissance de la ville (58%). A deux, ces villes ont drainé, en moyenne, presque 19.000 migrants par an ; à côté, Rabat, qui est devenue une ville fermée à la migration, affiche un bilan migratoire presque nul. En plus de la migration, Témara compte, parmi sa population, près de 24.000 personnes qui avaient acquis le statut d'urbain suite à l'élargissement de l'espace de la ville.

Inzegane, qui fait partie de la grande agglomération d'Agadir, a connu une migration presque égale à celle d'Agadir, les soldes migratoires respectifs étant de l'ordre de 33.000 et 37.000. Elle est à

l'origine, pour la première, de plus de 68% de sa croissance démographique contre 49% à Agadir. Inzegane se constitue donc comme ville-Bouclier puisque avec d'autres villes avoisinantes (Dchera El Jihadia, Aït Melloul, ...) elle atténue la pression exercée sur l'agglomération d'Agadir, un rôle qui est appelé à jouer davantage dans le futur.

Située à proximité de Casablanca, Berrechid peut jouer également le même rôle puisque 76% de sa croissance vient de la migration, en terme d'effectifs cette part est évaluée à 19.000 personnes pour toute la période. De son côté Mohammedia, qui fait partie également du Grand Casablanca, a drainé près de 44.000 migrants, un effectif qui représente plus de 67% de sa croissance.

A l'opposé et dans la même catégorie de villes, plusieurs localités, bien qu'elle aient été érigées en municipalités, ont vu leurs populations presque stagner. Tel est le cas des villes de Moulay Driss Zerhoun, de Tan Tan et de Figuig.

e) Effet du statut urbain sur la migration

Dans notre contexte, la population annexée est définie comme étant la population ayant acquis le statut de citoyen sans pour autant effectuer un déplacement vers la ville. On dirait plutôt que c'est la ville qui les a envahis soit par l'extension des périmètres des entités déjà urbaines, ou tout simplement suite au reclassement de leur localité de résidence, du rural à l'urbain.

Suite au découpage territorial territorial intervenu en 1992, 23 localités rurales ont été érigées en municipalités. En plus, à la veille du recensement de 1994, certaines localités rurales ont été considérées comme urbaines au sens statistique. Ce sont des localités qui présentaient quelques caractéristiques urbaines ou pour lesquelles les responsables des bureaux de recensement régionaux prévoyaient un développement urbanistique dans un futur proche. De ce fait, 61 localités ont été retenues comme "autres centres", appellation adoptée pour les distinguer des entités urbaines définies au sens administratif.

Ces agglomérations viennent renforcer l'accroissement urbain en constituant près de 8% de celui-ci, soit un apport en terme absolu de

l'ordre de 362.000 personnes. Ce volume se répartit presque équitablement entre les nouvelles municipalités et les nouveaux centres, 46% pour les premières et 54% pour les seconds.

En 1982, on estime la population des douars, ayant été intégrés, par la suite, dans l'urbain, à un peu plus de 184.000 ruraux. Pour atteindre 362.000 en 1994, cette population, a dû s'accroître avec un taux annuel moyen d'accroissement de près de 6%. On attribue cette forte croissance à l'importance des flux migratoires vers ces localités à la suite de leur reclassement comme urbaines. Autrement dit, le fait d'acquérir ce statut a permis de drainer un supplément de 158.000 migrants, soit un solde migratoire en faveur de ces entités urbaines de l'ordre de 13.200 personnes par an. La migration vers ces nouvelles villes a permis d'atténuer relativement la pression sur les autres villes puisqu'elles ont drainé près de 8% du total du solde migratoire estimé au niveau national.

IV- L'attraction des grandes villes du Maroc

IV.1- Prémisses d'atténuation du pouvoir attractif des pôles de l'axe atlantique?

Sur les 1 130 000 migrants installés dans les grandes agglomérations du Maroc (les deux types de migrations confondus), 60,6% sont issus des échanges entre les espaces urbains et 39,4% sont originaires du milieu rural. Cette répartition confirme la tendance globale au pays, qui fait de la migration interurbaine le mouvement principal de la migration interne²².

Les villes de l'axe atlantique -Kénitra, Salé, Rabat, Témara, Mohammedia et Casablanca- ont attiré 41% de la population migrante installée dans les grandes villes du Maroc. Cela signifie que les capacités attractives traditionnellement attribuées au littoral sont à nuancer: les flux sont de plus en plus partagés avec d'autres villes littorales et peuvent même être orientés en majorité vers des villes situées loin de l'axe atlantique jusque-là décrit comme le principal espace attractif.

²² Voir à ce propos CERED : "Répartition spatiale de la population, urbanisation et migration au Maroc" El Hassan El Mansouri In, Population et développement au Maroc, 1998.

De l'ensemble des flux migratoires Casablanca a drainé 16% contre 6,7% pour Rabat. A première vue, Casablanca demeure l'agglomération la plus attractive du Royaume. Cette affirmation doit être révisée, si on prend en considération le poids démographique de chacune des deux villes, on observe que Casablanca concentre presque 30% de la population urbaine des grandes villes, mais elle n'a attiré que 16% de la population migrante -soit 178 000 migrants-. En revanche, Agadir sixième agglomération au Maroc, le 1/6 de la population de Casablanca et n'abritant que 5,4% de la population urbaine des grandes villes a réussi à attirer deux fois l'équivalent de son poids démographique: 10% de la population migrante au Maroc, soit 117000 migrants.

Loin derrière, Salé et Laâyoune manifestent une puissance attractive indiscutable. La première, a attiré, rappelons-le,²³ durant les cinq années qui ont précédé le dernier recensement, 9,2% des flux migratoires avec un poids démographique au sein des grandes villes qui ne dépasse guère 6%, alors que la seconde, dont le poids démographique n'est que de 1,4% a attiré 3% des flux migratoires.

Dans le même ordre d'idées, mais dans une situation relativement moins attractive, trois grandes villes ont réussi à drainer des proportions de migrants au sein des grandes agglomérations. Il s'agit de Tétouan, Mohammédia et Nador avec respectivement 4,3%, 2,4% et 2,4% des flux migratoires orientés vers les grandes villes contre 3,2%, 1,8% et 1,7% comme poids démographique au sein des grandes agglomérations.

²³ CERED: "Migration et urbanisation au Maroc".Op Cit.

²³ CERED: Ibd

**Tableau n°8 Migration vers les grandes villes selon le milieu,
province et préfecture**

Agglomération	Municipalité	Centre	T,Urbain	% Mig,Urb	Exode	% Exode	T,Migraion	% T,Mig
Casablanca	101071	5105	106176	15,5	71980	16,1	178156	15,8
Fès	38688	938	39626	5,8	57290	12,8	96916	8,6
Marrakech	34574	2152	36726	5,4	35032	7,9	71758	6,3
Rabat	56100	1040	57140	8,3	18320	4,1	75460	6,7
Salé	75130	1660	76790	11,2	26810	6,0	103600	9,2
Agadir	59580	1540	61120	8,9	55590	12,5	116710	10,3
Tanger	26500	1920	28420	4,2	24950	5,6	53370	4,7
Meknès	31140	1140	32280	4,7	18490	4,1	50770	4,5
Oujda	28220	1530	29750	4,3	13500	3,0	43250	3,8
Tétouan	24370	940	25310	3,7	22780	5,1	48090	4,3
Kénitra	26510	870	27380	4,0	12050	2,7	39430	3,5
Safi	13170	370	13540	2,0	12070	2,7	25610	2,3
Mohammedia	18408	388	18796	2,7	8360	1,9	27156	2,4
Nador	11380	790	12170	1,8	14420	3,2	26590	2,4
Khouribga	11100	210	11310	1,7	9020	2,0	20330	1,8
Laâyoune	39032	636	39668	5,8	7820	1,8	47488	4,2
Beni Mellal	12870	930	13800	2,0	4200	0,9	18000	1,6
Témara	28096	480	28576	4,2	5716	1,3	34292	3,0
Taza	6580	350	6930	1,0	13930	3,1	20860	1,8
El Jadida	12400	840	13240	1,9	4620	1,0	17860	1,6
Ksar El Kébir	5780	10	5790	0,8	9020	2,0	14810	1,3
Total	660699	23839	684538	100,0	445968	100,0	1130506	100,0

T.Urbain= Total Urbain, Mig,Urbain= Migration Urbaine, T,Migraion= Total Migration (Urbain+Rural)

En revanche, Agadir se détache par son poids démographique, des autres grandes agglomérations et s'impose comme premier pôle attractif du pays

Si on exclut l'agglomération de Marrakech qui a attiré une proportion des flux migratoires vers les grandes agglomérations, relativement moins importante que son poids démographique au sein des grandes agglomérations -respectivement 6,4% contre 7,3%-, le reste des grandes agglomérations ont drainé des proportions globalement comparables avec leur poids démographique.

Ainsi, on est loin de la situation des années soixante où les agglomérations de la bande atlantique en général, et l'agglomération de Casablanca en particulier, étaient les principaux foyers d'immigration.

A ce stade, les deux grandes villes atlantiques, Casablanca et Rabat, semblent offrir difficilement l'hospitalité aux immigrés. S'agit-il d'une sélection des candidats ou d'une vraie saturation des deux villes?

Il nous semble qu'actuellement les grandes villes connaissent des extensions tentaculaires avec des antennes -des centres satellites- dont la taille est très variable- qui se développent à quelques kilomètres de l'agglomération-mère. On assiste ainsi au déversement des urbains de ces villes sur les espaces urbains les plus proches. L'exemple le plus flagrant est celui de Salé avec Rabat (voir à ce propos le bassin migratoire de Salé) ou encore Casablanca avec les communes limitrophes et surtout à son arrière-pays. Faut-il conclure pour autant qu'il s'agit d'une nouvelle forme d'urbanisation véhiculée par les grandes métropoles régionales?

L'émergence des nouvelles formes d'urbanisation dans les périphéries des grandes villes est indéniable. Ces nouvelles formes d'urbanisation sont cependant loin d'être uniformes. Il existe en effet une "sélection" des immigrés qui s'opère à travers les conditions foncières propres à ces dernières. Par ailleurs, vu la concentration des activités des services centraux et surtout des institutions de formation, il existe aussi une redistribution de la population de Casablanca et de Rabat vers les autres villes du Royaume (cf les cartes des bassins des grandes agglomérations). La multiplication des centres urbains, toutes strates confondues, a eu pour conséquence le drainage vers ceux-ci, dans des proportions de plus en plus importantes d'immigrés jadis orientés en particulier vers des villes comme Rabat et Casablanca.

De ce fait, on a l'impression que les bassins migratoires autrefois l'apanage des villes de la façade atlantique, se départagent entre les différentes villes situées de part et d'autre de cette zone. Ainsi, leur bassin touche tous les espaces du Maroc, mais leur degré d'influence s'affaiblit à mesure que l'on s'éloigne de leur centre de gravité, au profit des noyaux locaux.

IV.2- Les bassins migratoires des grandes villes

Spatialiser les bassins migratoires des grandes villes du Maroc est l'une des façons les plus pertinentes pour visualiser le dynamisme attractif de ces espaces urbains. Le choix des grandes villes se justifie d'un point de vue matériel par l'ampleur du travail nécessaire à l'établissement des cartes pour tous les centres urbains du Maroc, et par le fait que les grands centres urbains ont une capacité plus grande à rayonner sur un champ plus vaste.

Pour mener à bien cette analyse, nous avons établi la carte du bassin migratoire de chaque ville, et nous l'avons accompagnée d'un tableau qui donne le nombre d'immigrants par ville, et l'origine de la population migrante par milieu et par province.

Sans rentrer dans le détail des limites du bassin migratoire de chaque ville, nous proposons une répartition des groupes de villes selon l'importance du bassin migratoire. Ainsi selon les cartes établies, on peut établir la typologie suivante :

- Les villes à bassin migratoire national
- Les villes à bassin migratoire intra-régional
- Les villes à bassin migratoire régional
- Les villes à bassin migratoire local

a) les agglomérations à bassin migratoire national

Dans cette catégorie, il y a d'abord Casablanca dont le bassin de drainage couvre l'ensemble du Maroc. Même si cette ville continue à recruter la part la plus importante de sa migration dans les espaces ruraux les plus proches à savoir Chaouia et Doukkala avec respectivement 14,4% et 10%. Loin derrière, la province de Safi participe avec 7,6% et celle de Marrakech avec 5,2%. Au-delà de ces régions, la proportion qui migre vers Casablanca selon les provinces et les préfectures varie entre 3,6% et 0%. Cela confirme que malgré son bassin étendu, près de 4 migrants sur 10 proviennent des provinces limitrophes.

On constate aussi que la plupart de ceux qui émigrent vers Casablanca sont originaires des provinces situées au Sud. Comme il a été constaté lors du recensement de 1982, l'influence de Casablanca sur le

Nord est moins importante, comparativement à son pouvoir économique. Cela confirme aussi que la majorité des grandes villes du Nord ont su garder et renforcer leur relation avec leur arrière-pays.

Les flux migratoires vers Rabat sont très diversifiés sur le territoire national et sans grande concentration. Comme le laisse apparaître la carte des flux vers cette ville, si on exclut les flux des “ slaouis ” dans l'alimentation des migrations vers Rabat, tous les espaces du pays ont participé dans des proportions relativement comparables aux courants migratoires orientés vers la capitale administrative.

Salé en raison de sa proximité et Casablanca par l'affectation de cadres dans l'administration et de techniciens de très haut niveau ont participé à ces flux migratoires dans des proportions plus importantes.

Ainsi, la nature des relations développées par Casablanca avec les différentes régions du pays sont peu comparables à celles de Rabat. Si la première exerce des influences plus importantes sur le sud, Rabat se caractérise par un bassin migratoire moins dense, mais qui touche toutes les régions du Maroc sans nette prédominance -abstraction faite de Salé et de Casablanca-.

La carte du bassin migratoire de Salé se distingue assez nettement de celui de Rabat pour ce qui est du rôle des espaces limitrophes dans la constitution de ces flux migratoires. Rabat y participe avec 21% en raison du déversement de ses habitants vers Salé²⁴, à la recherche de coûts plus modérés du foncier et d'une moindre cherté des loyers. A cela s'ajoutent 25% des immigrés, originaires des espaces régionaux proches de Salé comme Skhirate-Témara, Sidi Kacem, Khémisset, et Kénitra ; tandis que 45% des migrants sont originaires du Gharb, Zemmour, Zaër, Sehou, Bouknadel.

Agadir, dont l'aire d'attraction classique ne dépassait guère la plaine de Souss et les montagnes limitrophes, confirme actuellement l'élargissement de son espace de recrutement pour s'imposer comme l'une des agglomérations dont l'espace de polarisation est le plus étendu après Casablanca. Avec 117 000 migrants qui l'ont choisie comme lieu de résidence, elle s'impose aussi comme l'une des métropoles régionales les

²⁴ CERED: Ibd

plus dynamiques. L'espace soussi participe à lui-seul avec 31% alors que les 69% proviennent d'espaces plus au moins lointains : Abda et Chiadma (23%), Chtouka-Ait Baha (8%), Casablanca (8%) Rabat (2%). La diversité des activités (université, administration, commerce, industrie, tourisme, les activités liées au port) et son site géographique font d'elle une plaque tournante entre le Nord et le Sud, en particulier avec les provinces sahariennes.

b) Les villes à bassin migratoire extra-régional

Kénitra se caractérise par sa puissance attractive locale et régionale et même extra-régionale confirmant ainsi son appartenance aux villes à rayonnement relativement étendu. Sur l'ensemble du volume migratoire estimé à 40 000 personnes, 27% de ces migrants sont originaires du Gharb, 8% de Casablanca, 6,3% de Rabat, 5,4% de Salé. Mais, l'influence de Kénitra se fait sentir jusqu'aux provinces du Nord-Est: Meknès, 4%, Fès 3%, Taza 1,7%.

Fès attire trois fois le volume d'immigration drainé par Kénitra. Près de la moitié provient des espaces limitrophes : 31% de Taounate, 8% de Zouagha Moulay Yacoub 5,5% de Taza et presque 3% de ses espaces. Au-delà de son espace régional, elle attire dans des proportions relativement importantes des migrants originaires de la Wilaya de Rabat-Salé (10%), Berkane-Taourirt 10%, 4% de Casablanca et Errachidia 3,4%.

Le volume de migration vers Marrakech est estimé à 72000 personnes dont près de 40% sont originaires de son espace environnant : 17,5% d'El Kelaa-Sraghna, 12% d'Al Haouz, 7,3% de ses propres espaces et 3,3% de Chichaoua. La côte atlantique participe avec 11% des migrants originaires de Casablanca et 5% de Rabat-Salé.

Il ressort donc de cette analyse les éléments suivants:

-L'extension importante du bassin migratoire d'Agadir, désormais comparable aux bassins de drainage de Rabat et même de Casablanca.

-Le renforcement de la polarisation régionale par leurs métropoles respectives et leur capacité à drainer dans des proportions de plus en plus importantes les migrants, limitant de fait l'attraction "irrésistible" de la côte atlantique observée dans les années 60.

Cependant, on peut se demander à quoi est due cette situation : rend-elle compte de la saturation des villes de la côte atlantique ou au contraire reflète-t-elle une dynamisation nouvelle des villes intérieures? le chapitre relatif aux villes et aux équipements tentera d'apporter quelques éléments de réponses à cette question.

De même, par rapport à l'importance de son volume migratoire, Meknès se trouve dans une situation intermédiaire. Si Fès demeure la principale ville qui polarise l'espace régional, elle partage avec Meknès, d'une manière presque équivalente, les flux migratoires extra-régionaux.

Ainsi, malgré la faible distance géographique entre Meknès et Fès, cette proximité n'a pas freiné le pouvoir attractif de Meknès. Cependant, la proximité géographique de Fès avec les provinces de Taounate et de Taza, son histoire et déjà la concentration d'une population migrante originaire de ces provinces sont autant d'éléments qui ont joué en sa faveur.

c) Villes à bassin migratoire régional

Tanger se caractérise par un bassin migratoire très dense au niveau des espaces de la péninsule tingitane, les pays de Jbala et rifain. Au-delà, son attraction devient faible, voire très faible à mesure que l'on s'éloigne des limites géographiques de la péninsule.

Tétouan partage une partie du bassin de drainage de la ville de Tanger avec une intensité assez prononcée au niveau de la partie du Rif oriental.

Oujda polarise tous les espaces de la région orientale avec une extension vers la partie du Rif oriental.

d) Les villes à bassin migratoire relativement réduit

En disposant d'un bassin migratoire très réduit la ville de Mohammedia, s'insère parfaitement dans la catégorie des villes qui ne polarisent que leurs espaces limitrophes.

Les autres grandes villes se caractérisent par une capacité de drainage relativement importante, mais à polarisation réduite. Leur bassin migratoire ne dépasse guère leurs provinces, comme dans le cas

de Safi, Taza, Témara, El Jadida, Mohammedia, Béni Mellal, Ksar El Kébir et Khouribga .

Conclusion

Malgré la baisse relative des taux d'accroissement des grandes villes, leur poids démographique ne cesse d'augmenter.

La concentration de la population urbaine sur le littoral, après avoir été stable durant les deux premières décennies de l'Indépendance, amorcent une baisse en faveur de la population des villes de l'intérieur.

Si pendant longtemps Casablanca était le principal pôle d'attraction attirant l'essentiel des mouvements migratoires, les autres villes s'imposent et partagent les flux migratoires orientés jadis exclusivement vers la métropole économique.

Les principales villes se caractérisent par l'hétérogénéité de leur champ migratoire. A cela il faut ajouter l'importance croissante de la proportion des migrants urbains dans ces flux migratoires, ainsi que le déversement des Casablancais et des R'batis vers les autres grandes villes aussi bien de l'intérieur que du littoral atlantique.

Pour ce qui est de la décomposition de la croissance des villes, nous avons essayé d'examiner d'une part, la dynamique de la population urbaine qui a caractérisé la période intercensitaire 1982-1994 et, d'autre part, nous tenté d'élucider les différences qui prévalent non seulement au niveau de l'évolution et de la répartition de cette population, mais également au niveau de la structure de sa croissance avec l'introduction, cette fois ci, de la composante spatiale, considéré, pendant longtemps, comme négligeable.

Il ressort de cette analyse que la distribution spatiale de la population urbaine commence à connaître des changements en douceur. La région Souss-Massa-Draa se distingue par une évolution spectaculaire, une structure caractérisée par une forte présence de la migration et une contribution importante de l'annexion. Le Grand Casablanca, par contre, se contente du mouvement naturel pour assurer son développement.

Au niveau des catégories des villes, il ressort de l'étude que les villes de Rabat et Casablanca semblent devenir des villes fermées à la

migration. Leur croissance n'est assurée que par le mouvement naturel. Quant à la migration, qui était en faveur des petites et moyennes villes durant la décennie précédente, elle est devenue une composante à l'avantage des petites villes.

Tout en décrivant les grands traits ayant caractérisé la dynamique urbaine au Maroc, nous avons tenu à cerner la place qu'occupe le phénomène d'annexion dans la croissance urbaine durant la dernière période intercensitaire. Par la même occasion, nous avons approché le rôle des nouvelles localités urbaines dans la redistribution des flux migratoires.

Bibliographiques sélectives

- Berry, Brian and J.D. Kasarda (1977) Contemporary Urban Ecology. New York: The Macmillan company
- Chahoua, Saïd. (1991) Evaluation des composantes de l'accroissement de la population urbaine du Maroc de 1972 et 1982, mémoire de maîtrise (M.SC), Université de Montréal.
- Chahoua Saïd (1994) “ Problème de définition de l'urbain: le cas du Maroc ”, Cahiers de la Documentation marocaine n°1, 1995, publication du Ministère de la Communication.
- Chahoua, Saïd (1997) “ Composantes de la croissance démographique urbaine au Maroc : essai d'estimation de la composante spatiale ”, Cahiers de la Direction de la Statistique, n° :29-36.
- Fuguitt, Glenn V. and C.L. Beale (1976) Population Change in Nonmetropolitan Cities and Towns, Washington, D.C.: Economic Research Service. U.S. departement of Agriculture.
- Kaufman, Ira and L.F. Schnore (1975) Municipal Annexations and Suburbanization, 1960-70. Working Paper 75-4, Madison: Center for Demography and Ecology, University of Wisconsin.
- Klaff, Vivian Z. and Glenn V. Fuguitt (1978) "Annexation as a Factor in the Growth of U.S. Cities, 1950-60 and 1960-1970", Demography, 15(1):1-12.

ANNEXE I

**Tableau 1 : Décomposition de la croissance urbaine par région
entre 1982 et 1994**

Régions	Acc.Glob.	Mig.	ACC.Nat	Ann.
Effectifs				
OUED EDDAHAB-LAGOUIRA	13 326	6 981	5 992	353
LAAYOUNE-BOUJDOUR-SAKIA EL HAMRA	60 576	22 748	33 752	4 076
GUELMIM-ES-SEMARA	112 722	40 064	38 937	33 721
SOUSS-MASSA-DRAA	509 737	268 024	126 615	115 098
GHARB-CHRARDA-BENI HSEN	211 062	85 564	80 482	45 017
CHAOUIA-OUARDIGHA	175 137	59 340	98 612	17 185
MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ	351 004	137 481	109 059	104 465
L'ORIENTAL	345 545	127 752	159 276	58 517
GRAND-CASABLANCA	677 154	55 551	534 561	87 042
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER	552 669	292 584	194 922	65 164
DOUKALA-ABDA	198 907	86 473	93 363	19 071
TADLA-AZILAL	160 322	79 379	60 271	20 672
MEKNES-TAFILALET	339 457	143 788	149 007	46 662
FES-BOULEMANE	381 837	185315	150668	45855
TAZA-AL HOCEIMA-TAOUNATE	153 469	67 636	53 593	32 239
TANGER-TETOUAN	434 512	207 874	156 835	69 803
Ensemble	4 677 436	1 866 552	2 045 944	764 940
En pour %				
OUED EDDAHAB-LAGOUIRA	100,0	52,4	45,0	2,6
LAAYOUNE-BOUJDOUR-SAKIA EL HAMRA	100,0	37,6	55,7	6,7
GUELMIM-ES-SEMARA	100,0	35,5	34,5	29,9
SOUSS-MASSA-DRAA	100,0	52,6	24,8	22,6
GHARB-CHRARDA-BENI HSEN	100,0	40,5	38,1	21,3
CHAOUIA-OUARDIGHA	100,0	33,9	56,3	9,8
MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ	100,0	39,2	31,1	29,8
L'ORIENTAL	100,0	37,0	46,1	16,9
GRAND-CASABLANCA	100,0	8,2	78,9	12,9
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER	100,0	52,9	35,3	11,8
DOUKALA-ABDA	100,0	43,5	46,9	9,6
TADLA-AZILAL	100,0	49,5	37,6	12,9
MEKNES-TAFILALET	100,0	42,4	43,9	13,7
FES-BOULEMANE	100,0	48,5	39,5	12,0
TAZA-AL HOCEIMA-TAOUNATE	100,0	44,1	34,9	21,0
TANGER-TETOUAN	100,0	47,8	36,1	16,1
Ensemble	100,0	39,9	43,7	16,4

**Tableau n°1 : Décomposition de la croissance urbaine
par région entre 1982 et 1994 (suite)**

Structure				
OUED ED-DAHAB-LAGOUIRA	0,3	0,4	0,3	0,0
LAAYOUNE-BOUJDOUR-SAKIA EL HAMRA	1,3	1,2	1,6	0,5
GUELMIM-ES-SEMARA	2,4	2,1	1,9	4,4
SOUSS-MASSA-DRAA	10,9	14,4	6,2	15,0
GHARB-CHRARDA-BENI HSEN	4,5	4,6	3,9	5,9
CHAOUIA-OUARDIGHA	3,7	3,2	4,8	2,2
MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ	7,5	7,4	5,3	13,7
L'ORIENTAL	7,4	6,8	7,8	7,6
GRAND-CASABLANCA	14,5	3,0	26,1	11,4
RABAT-SALE-ZEMMOUR-ZAER	11,8	15,7	9,5	8,5
DOUKALA-ABDA	4,3	4,6	4,6	2,5
TADLA-AZILAL	3,4	4,3	2,9	2,7
MEKNES-TAFILALET	7,3	7,7	7,3	6,1
FES-BOULEMANE	8,2	9,9	7,4	6,0
TAZA-AL HOCEIMA-TAOUNATE	3,3	3,6	2,6	4,2
TANGER-TETOUAN	9,3	11,1	7,7	9,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

**Tableau n° 2 : Population urbaine en 1982 et 1994 et décomposition
de la croissance par catégorie de villes**

Villes ou centres (Taille en 1982)	Nombre	Population en		Accroissement			
		1982	1994	Migratoire	Naturel	Annexion .	Total
Casablanca	1	2139204	2710736	-3468	508941	66059	571532
Rabat	1	526124	623457	602	96731	0	97333
100000-500000	12	3039596	4641048	716091	699698	185663	1601452
50000-100000	13	910489	1300433	153379	209384	27181	389944
10000-50000	65	1511830	2565549	541181	382838	129700	1053719
2000-10000	119	570141	1124474	280365	140456	133512	554333
moins de 2000	22	33015	79939	20017	7896	19011	46924
Total1	233	8730399	13045636	1708167	2045944	561126	4315237
Total2	84		362199	158385		203814	362199
National-Urbain	317	8730399	13407835	1866552	2045944	764940	4677436

Tableau n°3 : Décomposition de la croissance et structure des composantes par catégorie de villes (période 1982 –1994)

Villes ou centres	Composantes de l'accroissement.				Structure			
	Migratoire.	Naturelle	Annexion.	Total	SM	AN	An,	A.G.
Casablanca	-0,6	89,0	11,6	100,0	-0,2	24,9	8,6	12,2
Rabat	0,6	99,4	0,0	100,0	0,0	4,7	0,0	2,1
100000-500000	44,7	43,7	11,6	100,0	38,4	34,2	24,3	34,2
50000-100000	39,3	53,7	7,0	100,0	8,2	10,2	3,6	8,3
10000-50000	51,4	36,3	12,3	100,0	29,0	18,7	17,0	22,5
2000-10000	50,6	25,3	24,1	100,0	15,0	6,9	17,5	11,9
moins de 2000	42,7	16,8	40,5	100,0	1,1	0,4	2,5	1,0
Total1	39,6	47,4	13,0	100,0				
Total2	43,7		56,3	100,0	8,5		26,6	7,7
National-Urbain	39,9	43,7	16,4	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SM : solde migratoire

AN : Accroissement naturel

An : Annexion

A.G. : Accroissement global

Tableau n°4: Population, accroissement global, taux annuel moyen d'accroissement et décomposition de la croissance selon les villes (taille de 100.000 à 500.000 habitants en 1982)

Villes ou centres	Population en		A.G	Décomposition de l'A.G.			
	1982	1994		Mig.	ACC.Nat	Ann.	Total
FES 82(6)	484154	769014	284860	55,3	43,7	1,0	100,0
MARRAKECH	439728	672506	232778	33,2	34,1	32,7	100,0
MEKNES 82(2)	327933	430546	102613	24,6	72,0	3,4	100,0
SALE 825(2)	306355	579850	273495	65,2	25,1	9,7	100,0
TANGER 82(1)	293446	497147	203701	44,4	34,5	21,1	100,0
Oujda	260082	351878	91796	29,6	70,4	0,0	100,0
TETOUAN	199615	277516	77901	44,1	54,7	1,3	100,0
SAFI	197309	262276	64967	22,6	72,0	5,4	100,0
KENITRA	188194	292627	104433	36,9	36,4	26,7	100,0
KHOURIBGA	127181	152090	24909	-33,7	133,7	0,0	100,0
AGADIR (2)	110479	185535	75056	49,2	49,2	1,6	100,0
MOHAMMEDIA	105120	170063	64943	67,6	32,4	0,0	100,0
Total	3039596	4641048	1601452	44,7	43,7	11,6	100,0

Ann.= Annexion ACC.Nat. = Accroissement naturel

Tableau 5 : Population, accroissement global, taux annuel moyen d'accroissement et décomposition de la croissance selon les villes (tailles de 50.000 à 100.000 habitants en 1982)

Villes ou centres	Population en		A.G.	TAMA %	Décomposition de l'A.G.			
	1982	1994			Mig.	ACC.Nat	Ann.	Total
BENI MELLAL	95003	140212	45209	3,3	47,2	43,8	8,9	100,0
LAAYOUNE	93875	136950	43075	3,2	26,7	73,3	0,0	100,0
EL JADIDA	81455	119083	37628	3,2	56,6	43,4	0,0	100,0
TAZA	77216	120971	43755	3,8	36,9	45,4	17,8	100,0
BERKANE 82(2)	74304	77026	2722	0,3	-577,9	677,9	0,0	100,0
KSAR EL KEBIR	73541	107065	33524	3,2	47,0	46,8	6,2	100,0
SETTAT	65203	96217	31014	3,3	58,6	41,4	0,0	100,0
LARACHE	63893	90400	26507	2,9	48,6	51,4	0,0	100,0
NADOR	62040	112450	50410	5,1	42,1	32,3	25,6	100,0
KHEMISSSET	58925	88839	29914	3,5	68,3	31,7	0,0	100,0
OUAD ZEM	58744	73953	15209	1,9	-1,2	101,2	0,0	100,0
SIDI KACEM	55833	67622	11789	1,6	16,3	83,7	0,0	100,0
S.SLIMANE	50457	69645	19188	2,7	44,8	53,1	2,1	100,0
Total	910489	1300433	389944	3,0	39,3	53,7	7,0	100,0

Tableau n°6: Population, accroissement global, taux annuel moyen d'accroissement et décomposition de la croissance selon les villes (tailles de 10.000 à 50.000 habitants en 1982)

Villes ou centres	Population en		A.G.	TAMA	Décomposition de l'A.G.			
	1982	1994		%	Mig.	ACC.Nat	Ann.	Total
AIT MELLOUL	17712	82825	65113	13,7	57,3	9,1	33,6	100,0
OULAD TEIMA	12519	47126	34607	11,7	61,0	9,2	29,8	100,0
GUERCIF	11340	41997	30657	11,5	72,9	9,5	17,5	100,0
BENSERGAO	13517	39289	25772	9,3	55,5	17,5	26,9	100,0
TINGHIR	10527	30471	19944	9,3	30,4	20,3	49,3	100,0
TEMARA	48644	126303	77659	8,3	57,8	11,5	30,7	100,0
FNIDQ	13613	34486	20873	8,1	71,4	13,9	14,7	100,0
AL AAROU	10836	27049	16213	7,9	58,4	17,5	24,0	100,0
ERRACHIDIA	27040	62542	35502	7,2	59,6	28,2	12,2	100,0
OUARZAZATE	17227	39203	21976	7,1	52,2	30,1	17,7	100,0
TAOUNATE	10810	24378	13568	7,0	48,3	22,3	29,4	100,0
BOUZNIKA	10137	21327	11190	6,4	49,1	18,6	32,3	100,0
INEZGANE 82(3)	45059	92534	47475	6,2	68,3	31,7	0,0	100,0
TAHLA	10033	20147	10114	6,0	63,6	25,5	10,9	100,0
BEN GUERIR 82(2)	24639	47080	22441	5,5	71,7	20,7	7,6	100,0
GUELMIM	38140	72563	34423	5,5	54,8	45,2	0,0	100,0
TIZNIT	22922	43001	20079	5,4	64,2	35,8	0,0	100,0
M'RIRT	13856	25942	12086	5,4	75,2	24,8	0,0	100,0
ARFOUD	10124	18563	8439	5,2	49,1	44,4	6,4	100,0
BERRECHID	29738	54215	24477	5,1	76,1	23,9	0,0	100,0
DCHEIRA EL JIHADIA	39760	72479	32719	5,1	59,3	40,6	0,1	100,0
ZEGHANGHANE	10613	19012	8399	5,0	31,9	33,2	35,0	100,0
ZAIO	14559	25920	11361	4,9	53,2	33,6	13,2	100,0
S.O.NEMMA	22687	40339	17652	4,9	--73,2	26,8	0,0	100,0
TAOURIRT	32667	57956	25289	4,9	63,4	32,1	4,5	100,0
DAKHLA	17309	29831	12522	4,6	53,5	46,5	0,0	100,0
TIFLET	29658	49918	20260	4,4	76,4	23,6	0,0	100,0
EHEMMAIA	10848	18010	7162	4,3	50,2	35,9	14,0	100,0
OULAD AYAD	11687	18958	7271	4,1	66,5	33,5	0,0	100,0
ES-SEMARA	17753	28750	10997	4,1	45,7	54,3	0,0	100,0
TAROUDANNT	35848	57136	21288	4,0	40,9	42,8	16,2	100,0
MIDELT	24578	38986	14408	3,9	63,1	36,9	0,0	100,0

Tableau n°6: Population, accroissement global, taux annuel moyen d'accroissement et décomposition de la croissance selon les villes (tailles de 10.000 à 50.000 habitants en 1982) suite

Villes ou centres	Population en		A.G.	TAMA	Décomposition de l'A.G.			
	1982	1994		%	Mig.	ACC.Nat	Ann.	Total
FQUIH BEN SALAH	47540	74697	27157	3,8	57,0	36,5	6,5	100,0
KHENIFRA	38840	60835	21995	3,8	31,0	38,2	30,7	100,0
KELAA DES SRAGHNA	33353	51404	18051	3,7	61,9	34,8	3,3	100,0
BEN SLIMANE	24125	36977	12852	3,6	61,5	38,5	0,0	100,0
Z.E.CHEIKH	13171	19906	6735	3,5	59,2	40,8	0,0	100,0
EL KSIBA	10226	15355	5129	3,4	58,4	41,6	0,0	100,0
EL A.S.MELLOUK	20535	30789	10254	3,4	37,8	49,7	12,5	100,0
MECHRA BEL KSIRI	15992	23876	7884	3,4	56,4	35,9	7,7	100,0
S.EL ARBAA	25057	37216	12159	3,4	48,1	41,6	10,3	100,0
SIDI BENNOUR	23429	34225	10796	3,2	56,5	43,5	0,0	100,0
BOUARFA	13471	19631	6160	3,2	39,2	60,8	0,0	100,0
YOUSOUFIA	42195	60451	18256	3,0	45,2	54,8	0,0	100,0
S.Y.EL GHARB	21340	29965	8625	2,9	42,7	50,0	7,3	100,0
EL HAJEB	16728	23369	6641	2,8	43,3	56,7	0,0	100,0
SEFROU	38833	54163	15330	2,8	34,9	65,1	0,0	100,0
EL GARA	11448	15822	4374	2,7	48,5	51,5	0,0	100,0
JRADA	43016	59367	16351	2,7	34,7	65,3	0,0	100,0
BOUJNIBA	10442	14319	3877	2,7	29,5	70,5	0,0	100,0
ESSAOUIRA	42035	56074	14039	2,4	35,8	54,0	10,1	100,0
CHEFCHAOUEN	23563	31410	7847	2,4	51,4	48,6	0,0	100,0
AL HOCEIMA	41662	55216	13554	2,4	-40,6	136,4	4,3	100,0
AZEMMOUR	24774	32739	7965	2,4	37,7	62,3	0,0	100,0
ASSILAH	18781	24588	5807	2,3	22,6	77,4	0,0	100,0
AZROU	31471	40808	9337	2,2	25,5	73,5	1,0	100,0
KASBA TADLA	28332	36570	8238	2,1	28,3	71,7	0,0	100,0
OUEZZANE	40485	52168	11683	2,1	38,7	61,3	0,0	100,0
SIDI IFNI	16188	19722	3534	1,7	-43,7	143,7	0,0	100,0
BEN AHMED	15808	19135	3327	1,6	6,4	93,6	0,0	100,0
AHFIR	17161	20508	3347	1,5	-36,1	127,3	8,8	100,0
BEJAAD	28308	33321	5013	1,4	-47,9	147,9	0,0	100,0
M.D.ZERHOUN	11128	12521	1393	1,0	-80,0	180,0	0,0	100,0
TAN TAN	41451	45821	4370	0,8	-224,3	324,3	0,0	100,0
FIGUIG	14542	14245	-297	-0,2	-	-	-	100,0
Total	1511830	2565549	1053719	4,5	51,4	36,3	12,3	100,0

= insignifiant

Tableau n°7 : Population, accroissement global, taux annuel moyen d'accroissement et décomposition de la croissance selon les villes (tailles de moins de 10.000 habitants en 1982)

Villes ou centres	Population en		A.G.	TAMA	Décomposition de l'A.G.			
	1982	1994		%	Mig.	ACC.Nat	Ann.	Total
ZAGORA	9839	26174	16335	8,5	15,2	23,1	61,7	100,0
IMZOUREN	9649	25547	15898	8,5	57,0	26,9	16,0	100,0
AMALOU IGHRIBEN	9398	22205	12807	7,4	82,3	15,9	1,8	100,0
DEMNATE	9339	17782	8443	5,5	28,6	23,7	47,7	100,0
MARTIL	9185	23143	13958	8,0	86,0	14,0	0,0	100,0
ROMMANI	9016	11433	2417	2,0	40,0	60,0	0,0	100,0
BOULANOURE	8753	9734	981	0,9	-133,7	233,7	0,0	100,0
IMINTANOUTE	8672	12592	3920	3,2	46,9	39,9	13,2	100,0
TIKIOUINE	8391	26796	18405	10,2	84,8	15,2	0,0	100,0
TOULAL	8314	12668	4354	3,6	48,9	43,0	8,0	100,0
SID L'MOKHTAR	8160	9495	1335	1,3	-10,3	110,3	0,0	100,0
HATTANE	8029	11263	3234	2,9	35,0	65,0	0,0	100,0
AZILAL	7849	18080	10231	7,2	70,9	16,4	12,7	100,0
AIN TAOUJDATE	7776	16070	8294	6,2	78,9	21,1	0,0	100,0
M.ALI CHERIF	7755	18450	10695	7,5	49,6	26,9	23,5	100,0
MEDIOUNA	7755	11669	3914	3,5	52,9	47,1	0,0	100,0
IFRANE	7717	11209	3492	3,2	51,8	48,2	0,0	100,0
OULAD M'BAREK	7630	10212	2582	2,5	38,4	61,6	0,0	100,0
BNI ANSAR	7533	23897	16364	10,1	49,1	12,1	38,8	100,0
BHALIL	7219	10678	3459	3,3	46,4	53,6	0,0	100,0
ERRICH	7136	13952	6816	5,7	61,2	38,8	0,0	100,0
SIDI AHMED	7098	7834	736	0,8	-139,6	228,5	11,1	100,0
IMOUZZER KANDAR	7018	11555	4537	4,2	60,2	39,8	0,0	100,0
AIT ISHAQ	6952	10457	3505	3,5	57,0	43,0	0,0	100,0
NOUACEUR	6747	9989	3242	3,3	50,5	49,5	0,0	100,0
EL MENZEL	6617	10785	4168	4,2	37,0	40,8	22,1	100,0
EL BOROUIJ	6510	13798	7288	6,5	47,2	17,6	35,2	100,0
MAAZIZ	6275	7635	1360	1,6	25,8	74,2	0,0	100,0
OULAD M'RAH	6237	8950	2713	3,1	54,7	45,3	0,0	100,0
EL KBAB	6223	8106	1883	2,2	26,6	71,6	1,8	100,0
SKHIRATE	6203	29599	23396	13,9	42,8	4,9	52,4	100,0
AIT OURIR	6079	12162	6083	5,9	68,1	18,0	13,8	100,0
MASSA	6037	8113	2076	2,5	2,9	97,1	0,0	100,0
AKLIM	5940	7992	2052	2,5	28,1	71,9	0,0	100,0
AMIZMIZ	5853	8985	3132	3,6	63,4	33,7	2,9	100,0
BOUDNIB	5771	8294	2523	3,1	15,3	84,7	0,0	100,0
K.BA MOHAMED	5562	13271	7709	7,5	35,0	20,2	44,8	100,0
GOULMIMA	5504	14026	8522	8,1	23,5	23,9	52,6	100,0
LBIR JDID	5359	10540	5181	5,8	79,3	20,7	0,0	100,0
DAR OULD ZIDOUH	5318	8094	2776	3,6	60,1	39,9	0,0	100,0

Tableau n°7 : Population, accroissement global, taux annuel moyen d'accroissement et décomposition de la croissance selon les villes (tailles de moins de 10.000 habitants en 1982) suite

Villes ou centres	Population en		A.G.	TAMA	Décomposition de l'A.G.			
	1982	1994		%	Mig.	ACC.Nat	Ann.	Total
OULMES	5253	7408	2155	2,9	60,8	39,2	0,0	100,0
SID ZOUINE	5252	7726	2474	3,3	61,7	38,3	0,0	100,0
AIN BNI MATHAR	5176	10532	5356	6,1	6,1	4,0	9,9	00,0
JAMAAT SHAIM	5157	13548	8391	8,4	19,9	14,6	65,6	100,0
MISSOUR	5055	12777	7722	8,0	66,1	16,7	17,2	100,0
AFOURAR	5018	11402	6384	7,1	60,8	16,8	22,3	100,0
AGOURAI	4930	10033	5103	6,1	60,1	21,8	18,1	100,0
M'DIEQ	4878	21093	16215	13,0	79,0	6,4	14,5	100,0
BOUMALNE DADES	4820	9908	5088	6,2	19,8	36,3	43,8	100,0
OULAD YAICH	4780	6132	1352	2,1	26,3	73,7	0,0	100,0
ZEMAMRA	4761	10310	5549	6,7	82,8	17,2	0,0	100,0
BOUIZAKARNE	4746	8638	3892	5,1	26,1	49,8	24,1	100,0
TENDRARA	4568	5641	1073	1,8	-18,4	118,4	0,0	100,0
SEBT GZOULA	4555	10363	5808	7,1	46,3	18,6	35,2	100,0
ITZER	4545	5530	985	1,6	0,1	99,9	0,0	100,0
SIDI RAHHAL	4514	6292	1778	2,8	-8,7	47,8	60,9	100,0
LALLA MIMOUNA	4354	8800	4446	6,0	58,0	19,8	22,2	100,0
BOUMIA	4292	8821	4529	6,2	79,5	20,5	0,0	100,0
BNI BOUAYACH	4253	13128	8875	9,8	34,8	21,3	44,0	100,0
TOUNFITE	4250	5882	1632	2,7	43,6	56,4	0,0	100,0
AIN LEUH	4202	5055	853	1,6	-7,4	107,4	0,0	100,0
OUAOUZAGHT	4164	7179	3015	4,6	70,4	29,6	0,0	100,0
OUTAT EL HAJ	4143	9987	5844	7,6	81,9	18,1	0,0	100,0
AGUELMOUS	4092	9062	4970	6,8	82,2	17,8	0,0	100,0
TOUISSIT	4065	4638	573	1,1	-91,6	176,2	15,4	100,0
AGHBALA	4056	5822	1766	3,1	52,1	47,9	0,0	100,0
DEBDOU	4013	4477	464	0,9	-114,8	214,8	0,0	100,0
TARGUIST	3926	9593	5667	7,7	47,1	30,7	22,1	100,0
MIDAR	3901	11131	7230	9,1	27,2	14,2	58,7	100,0
BNI TADJITE	3871	6029	2158	3,8	50,1	49,9	0,0	100,0
AGDZ	3796	5870	2074	3,7	29,8	70,2	0,0	100,0
M.BOUAZZA	3768	4960	1192	2,3	31,5	68,5	0,0	100,0
BRADIA	3715	5611	1896	3,5	59,1	40,9	0,0	100,0
SABAA AIYOUN	3656	15575	11919	12,8	93,1	6,9	0,0	100,0
OULAD FREJ	3603	7731	4128	6,6	82,5	17,5	0,0	100,0
S.A.EL BAHRAOUI	3600	6581	2981	5,2	80,6	19,4	0,0	100,0

Tableau n°7: Population, accroissement global, taux annuel moyen d'accroissement et décomposition de la croissance selon les villes (tailles de moins de 10.000 habitants en 1982) (suite)

Villes ou Centres	Population en		A.G.	T AMA %	Décomposition de l'A.G.			
	1982	1994			Mig	ACC.Nat	Ann.	Total
BOUJDOUR	3597	15167	11570	12,7	89,5	10,5	0,0	100,0
AIN EL AOUDA	3533	13708	10175	12,0	93,6	6,4	0,0	100,0
MEHDIA	3510	5905	2395	4,4	70,4	29,6	0,0	100,0
TAMALLALT	3499	8701	5202	7,9	44,8	12,7	42,6	100,0
CHICHAOUA	3498	9738	6240	8,9	55,3	10,1	34,6	100,0
FOUM JAMAA	3399	4433	1034	2,2	-257,8	70,5	287,3	100,0
OULAD ABBOU	3374	10019	6645	9,5	22,0	10,0	68,0	100,0
BOULEMANE	3295	6067	2772	5,2	69,6	30,4	0,0	100,0
DAR GUEDDARI	3263	5403	2140	4,3	39,5	27,0	33,5	100,0
TIT MELLIL	3254	5796	2542	4,9	-10,7	30,5	80,3	100,0
LAATTAOUIA	3200	11219	8019	11,0	50,7	7,5	41,8	100,0
BNI DRAR	3167	6663	3496	6,4	54,2	22,5	23,3	100,0
TATA	3142	12549	9407	12,2	51,9	13,6	34,5	100,0
J.EL MELHA	3140	10187	7047	10,3	92,1	7,9	0,0	100,0
OUAD AMLIL	3048	6524	3476	6,5	77,5	22,5	0,0	100,0
SELOUANE	2986	7580	4594	8,1	75,3	17,1	7,6	100,0
TIGHZA	2983	2326	-657	-2,1	198,3	-98,3	0,0	100,0
BIOUGRA	2974	13885	10911	13,7	83,9	9,1	7,0	100,0
SIDI BOUBKER	2925	2341	-584	-1,8	224,4	-124,4	0,0	100,0
TIGHASSALINE	2921	5046	2125	4,7	70,2	29,8	0,0	100,0
TARFAYA	2909	4506	1597	3,7	38,8	61,2	0,0	100,0
TAHANNAOUT	2780	4462	1682	4,0	70,2	29,8	0,0	100,0
LOUALIDIA	2642	4414	1772	4,4	70,1	29,9	0,0	100,0
TALIOUINE	2612	4963	2351	5,5	17,2	28,3	54,6	100,0
DRIOUCH	2594	6884	4290	8,5	84,1	15,9	0,0	100,0
MOULAY BRAHIM	2583	3117	534	1,6	12,7	87,3	0,0	100,0
BZOU	2570	3097	527	1,6	-4,5	104,5	0,0	100,0
GHAFAI	2550	4255	1705	4,4	47,0	41,9	11,1	100,0
KAHF N'SOUR	2517	4156	1639	4,3	-198,3	33,3	265,1	100,0
RIBATE EL KHEIR	2450	8373	5923	10,8	49,9	10,6	39,4	100,0
TIDDAS	2408	3160	752	2,3	48,5	51,5	0,0	100,0
SKHOUR RHAMNA	2400	3526	1126	3,3	59,9	40,1	0,0	100,0
RAS EL AIN	2394	3455	1061	3,1	55,6	44,4	0,0	100,0
AIN ERREGADA	2374	3228	854	2,6	10,4	69,0	20,6	100,0
TISSA	2251	7059	4808	10,0	30,4	13,1	56,5	100,0
AIN CHEGGAG	2223	3615	1392	4,1	58,9	41,1	0,0	100,0
AIN JEMAA	2187	2470	283	1,0	-74,1	174,1	0,0	100,0
OUED EL HEIMER	2185	2188	3	0,0	-	-	-	-
HARHOURA	2183	6386	4203	9,4	90,5	9,5	0,0	100,0
SIDI SMAIL	2157	3279	1122	3,6	61,5	38,5	0,0	100,0
MOULAY YACOUB	2145	2726	581	2,0	-	-	-	-
TAINASTE	2121	2074	-47	-0,2	-	-	-	-
AKNOUL	2052	3325	1273	4,1	58,6	41,4	0,0	100,0
AIT BAHA	1931	3638	1707	5,4	23,1	37,8	39,1	100,0

Tableau n°7: Population, accroissement global, taux annuel moyen d'accroissement et décomposition de la croissance selon les villes (tailles de moins de 10.000 habitants en 1982) (suite)

Villes ou Centres	Population en		A.G.	T AMA %	Décomposition de l'A.G.			
	1982	1994			Mig	ACC.Nat	Ann.	Total
BOUFAKRANE	1925	4223	2298	6,8	56,5	18,9	24,6	100,0
LAAOUNATE	1857	3434	1577	5,3	76,4	23,6	0,0	100,0
DEROUA	1828	2687	859	3,3	58,1	41,9	0,0	100,0
EL JABHA	1777	2224	447	1,9	35,6	64,4	0,0	100,0
EL HANCHANE	1686	3898	2212	7,2	48,0	13,8	38,3	100,0
AIT DAOUD	1686	2118	432	1,9	12,6	70,5	16,9	100,0
SIDI JABER	1672	4597	2925	8,8	-87,7	11,9	175,8	100,0
ZAIDA	1647	3073	1426	5,3	75,0	25,0	0,0	100,0
TAFRAOUT	1540	3949	2409	8,2	21,1	20,1	58,9	100,0
HAI KADDOUR	1508	2696	1188	5,0	71,4	28,6	0,0	100,0
S.A. TAZI	1458	2205	747	3,5	60,6	39,4	0,0	100,0
TAMANAR	1451	8620	7169	16,0	25,1	3,7	71,2	100,0
OULAD SAID	1416	2200	784	3,7	54,8	35,6	9,6	100,0
TINEJDAD	1401	5755	4354	12,5	46,9	11,9	41,2	100,0
BOUSKOURA	1389	4629	3240	10,6	89,8	10,2	0,0	100,0
KALAAAT M'GOUNA	1370	10524	9154	18,5	60,7	5,7	33,5	100,0
SKOURA	1335	2427	1092	5,1	29,3	46,9	23,8	100,0
SAIDIA	1309	2563	1254	5,8	74,1	25,9	0,0	100,0
ZOUMI	1159	2175	1016	5,4	81,5	18,5	0,0	100,0
TIMAHDITE	1157	1795	638	3,7	60,5	39,5	0,0	100,0
LAGOUIRA	513	509	-4	-0,1	-	-	-	-
Total	603156	1204413	601257	5,9	50,0	24,7	25,4	100,0

Tableau n°1 Casablanca

Les immigrants dans l'agglomération de Casablanca par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	3498	30	3528	912	4440	2,5
ALHaouz	353	0	353	2506	2859	1,6
AlHoceima	292	0	292	327	619	0,3
Assa-Zag	0	0	0	0	0	0,0
Azilal	944	72	1016	1637	2653	1,5
BenSlimane	1271	10	1281	2374	3655	2,1
BeniMellal	2784	82	2866	1008	3874	2,2
Berkane Fourirt	2286	0	2286	14	2300	1,3
Boujdour	10	0	10	0	10	0,0
Boulmane	394	0	394	182	576	0,3
Casablanca	0	0	0	722	722	0,4
Chefchaouen	54	0	54	154	208	0,1
Chichaoua	1509	34	1543	1567	3110	1,7
Chtouka	554	30	584	975	1559	0,9
ElHajeb	132	0	132	18	150	0,1
ElJadida	7278	1911	9189	8883	18072	10,1
ElKelaasraghna	2980	201	3181	3207	6388	3,6
Errachidia	700	10	710	432	1142	0,6
Essaouira	3066	15	3081	3073	6154	3,5
Essemara	51	0	51	0	51	0,0
FES	5691	0	5691	254	5945	3,3
Figuig	52	30	82	36	118	0,1
Guelmim	202	0	202	164	366	0,2
Ifrane	332	31	363	94	457	0,3
Inzegane-A.Melloui	0	20	20	21	41	0,0
Jrada	74	0	74	14	88	0,0
Kénitra	2254	0	2254	282	2536	1,4
Khémissst	563	44	607	344	951	0,5
Khénifra	1000	94	1094	1099	2193	1,2
Khouribga	5387	0	5387	290	5677	3,2
Laayoun	678	0	678	28	706	0,4
Larache	602	0	602	50	652	0,4
Marrakech	7791	54	7845	1472	9317	5,2
Meknes	2034	0	2034	116	2150	1,2
Mohammedia	2408	0	2408	24	2432	1,4
Nador	736	0	736	78	814	0,5
OuadEddahab	136	120	256	3960	4216	2,4
Oujda	1336	0	1336	10	1346	0,8
Ouarazazate	3702	0	3702	15	3717	2,1
Rabat	5497	0	5497	14	5511	3,1
SAFI	8705	0	8705	4875	13580	7,6
Salé	1083	140	1223	4	1227	0,7
Sefrou	307	0	307	176	483	0,3
Settat	10930	2161	13091	12520	25611	14,4
Sidikacem	1042	16	1058	612	1670	0,9
Tanger	1313	0	1313	24	1337	0,8
Tan-Tan	216	0	216	0	216	0,1
Taouinate	0	0	0	4	4	0,0
Taroudannt	3353	0	3353	2010	5363	3,0
Tata	682	0	682	4693	5375	3,0
Taza	1303	0	1303	839	2142	1,2
Temara-Skhirat	424	0	424	849	1273	0,7
Tétouan	728	0	728	84	812	0,5
Tiznit	2344	0	2344	3375	5719	3,2
Zouagha-My.. Yacoub	0	0	0	78	78	0,0
N-D	10	0	10	5481	5491	3,1
Total	101071	5105	106176	71980	178156	100,0

0 = insignifiant

Les immigrants dans l'agglomération de Casablanca Carte n°1 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

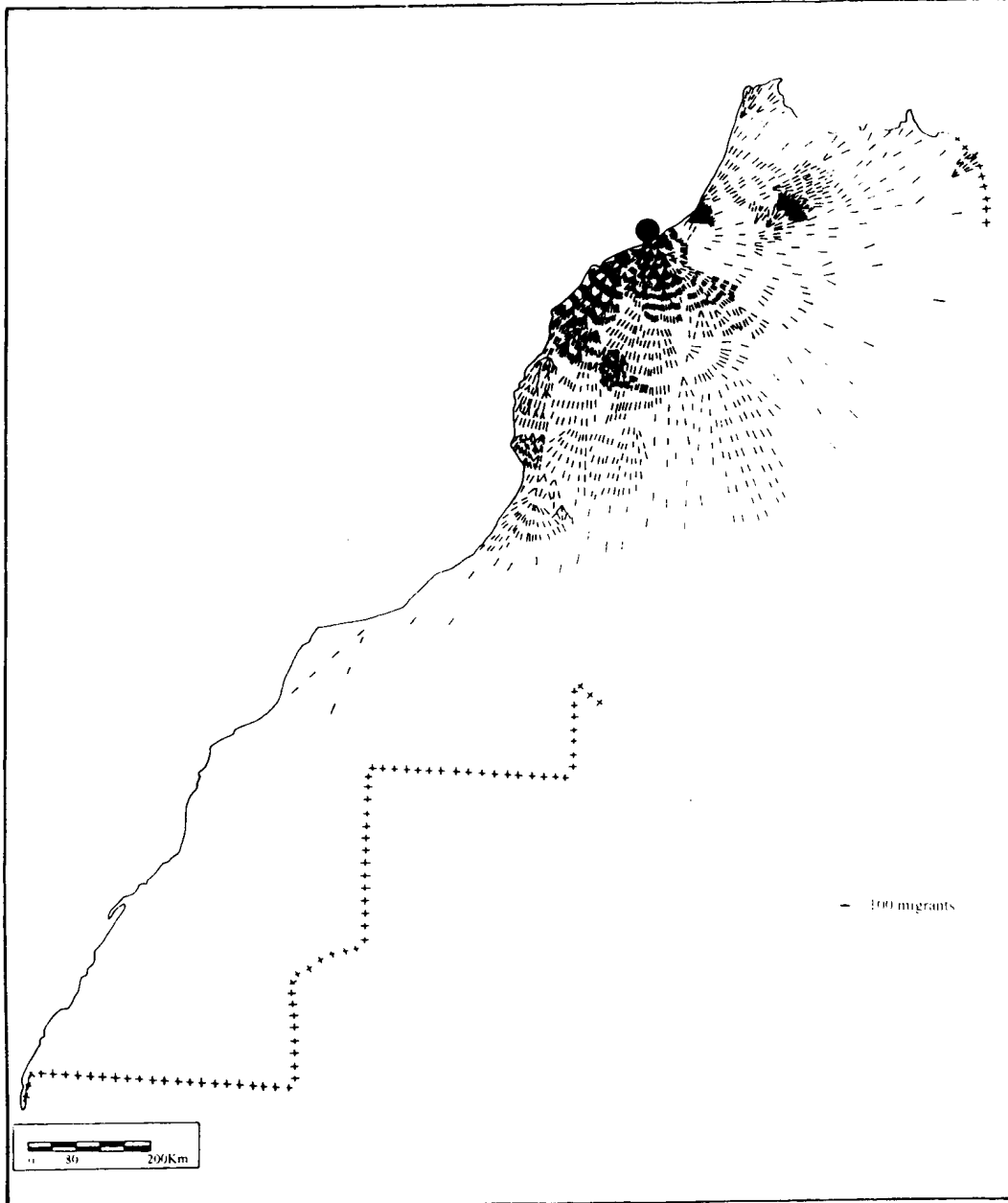


Tableau n°2

Les immigrants dans l'agglomération de Rabat par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	1610	0	1610	430	2040	2,7
ALHaouz	70	0	70	690	760	1,0
AlHoceima	470	0	470	90	560	0,7
Assa-Zag	30	0	30	0	30	0,0
Azilal	440	0	440	240	680	0,9
BenSlimane	610	0	610	270	880	1,2
BeniMellal	1240	0	1240	250	1490	2,0
Berkane Fourirt	1020	0	1020	10	1030	1,4
Boujdour	0	0	0	0	0	0,0
Boulmane	230	0	230	50	280	0,4
Casablanca	7060	0	7060	10	7070	9,4
Chefchaouen	80	10	90	180	270	0,4
Chichaoua	520	0	520	250	770	1,0
Chtouka	360	0	360	400	760	1,0
ElHajeb	100	0	100	20	120	0,2
ElJadida	1250	300	1550	950	2500	3,3
ElKelaâSraghna	820	80	900	650	1550	2,1
Errachidia	1180	0	1180	410	1590	2,1
Essaouira	350	0	350	320	670	0,9
Essemara	120	0	120	0	120	0,2
FES	2680	0	2680	80	2760	3,7
Figuig	120	0	120	30	150	0,2
Guelmim	160	0	160	90	250	0,3
Ifrane	340	130	470	10	480	0,6
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	50	0	50	10	60	0,1
Kénitra	3160	120	3280	740	4020	5,3
Khémisst	2280	180	2460	1510	3970	5,3
Khénifra	740	60	800	630	1430	1,9
Khouribga	1630	0	1630	80	1710	2,3
Laayoun	180	0	180	0	180	0,2
Larache	530	0	530	120	650	0,9
Marrakech	3480	10	3490	500	3990	5,3
Meknes	2260	0	2260	140	2400	3,2
Mohammedia	560	0	560	0	560	0,7
Nador	670	0	670	70	740	1,0
OuadEddahab	150	0	150	800	950	1,3
Oujda	910	0	910	0	910	1,2
Ouarazazate	1370	0	1370	30	1400	1,9
Rabat	0	0	0	10	10	0,0
SAFI	1160	0	1160	400	1560	2,1
Salé	5430	50	5480	160	5640	7,5
Sefrou	350	0	350	100	450	0,6
Settat	950	40	990	560	1550	2,1
Sidikacem	2270	30	2300	720	3020	4,0
Tanger	1110	0	1110	450	1560	2,1
Tan-Tan	90	0	90	0	90	0,1
Taouinate	0	0	0	10	10	0,0
Taroudannt	640	0	640	330	970	1,3
Tata	460	0	460	670	1130	1,5
Taza	1330	30	1360	220	1580	2,1
Temara-Skhirat	1880	0	1880	510	2390	3,2
Tétouan	740	0	740	10	750	1,0
Tiznit	830	0	830	720	1550	2,1
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	10	10	0,0
N-D	30	0	30	3380	3410	4,5
Total	56100	1040	57140	18320	75460	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Rabat Carte n°2 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

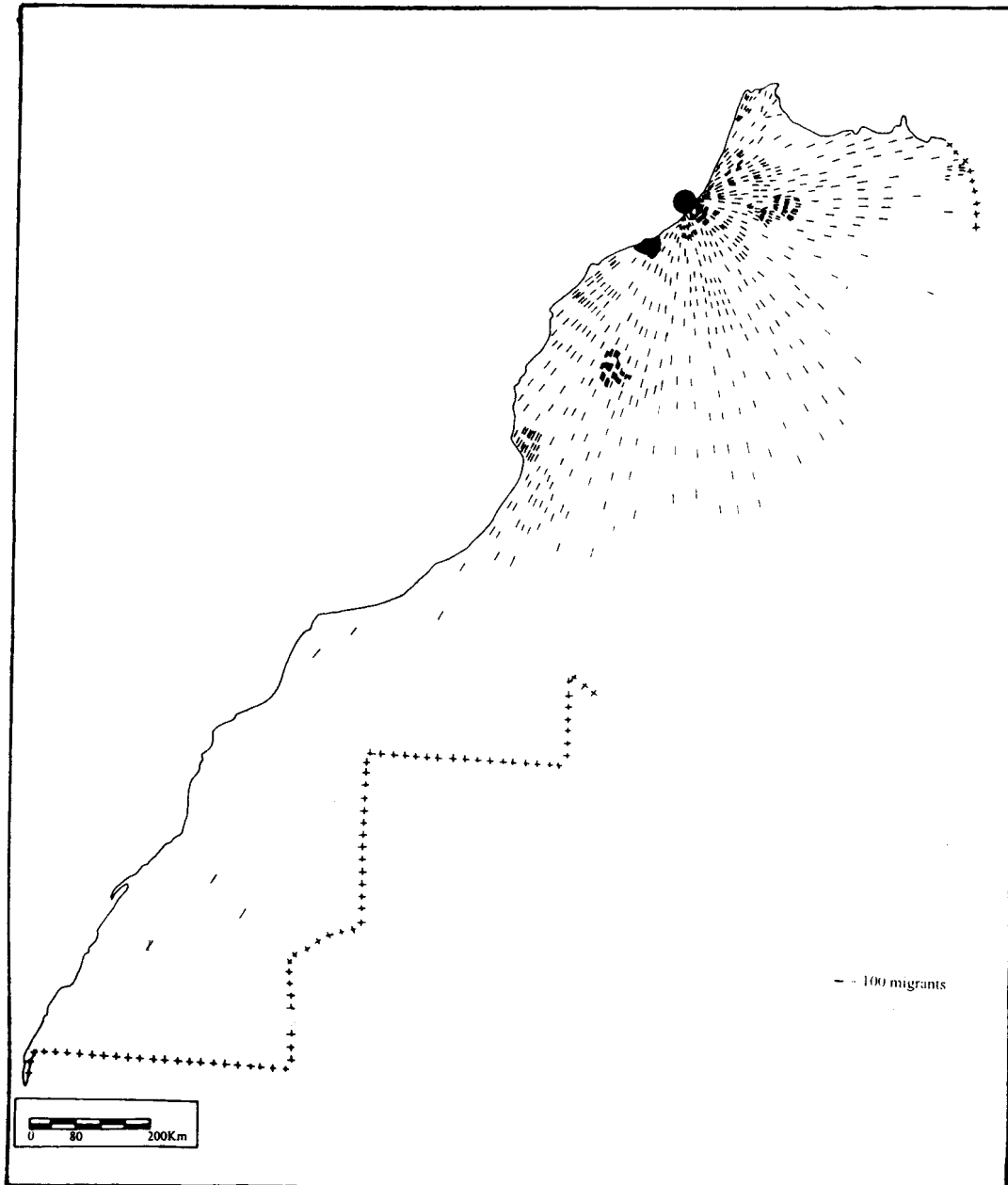


Tableau n°3

Les immigrants dans l'agglomération de Salé par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	1310	0	1310	80	1390	1,3
ALHaouz	20	0	20	280	300	0,3
AlHoceima	160	10	170	70	240	0,2
Assa-Zag	30	0	30	10	40	0,0
Azilal	420	70	490	540	1030	1,0
BenSlimane	520	90	610	230	840	0,8
BeniMellal	1370	10	1380	200	1580	1,5
Berkane Fourirt	1740	0	1740	10	1750	1,7
Boujdour	20	0	20	0	20	0,0
Boulmane	160	20	180	130	310	0,3
Casablanca	7220	0	7220	0	7220	7,0
Chefchaouen	210	160	370	680	1050	1,0
Chichaoua	340	10	350	480	830	0,8
Chtouka	70	0	70	140	210	0,2
ElHajeb	140	0	140	0	140	0,1
ElJadida	1110	90	1200	1000	2200	2,1
ElKelaâSraghna	860	50	910	1040	1950	1,9
Errachidia	1330	0	1330	850	2180	2,1
Essaouira	730	0	730	700	1430	1,4
Essemara	140	0	140	0	140	0,1
FES	2590	0	2590	30	2620	2,5
Figuig	50	0	50	60	110	0,1
Guelmim	260	0	260	10	270	0,3
Ifrane	240	10	250	10	260	0,3
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	70	0	70	0	70	0,1
Kénitra	4240	300	4540	1090	5630	5,4
Khémisst	3410	420	3830	3400	7230	7,0
Khénifra	490	60	550	1390	1940	1,9
Khouribga	2090	0	2090	240	2330	2,2
Laayoun	740	0	740	0	740	0,7
Larache	810	0	810	30	840	0,8
Marrakech	2390	0	2390	170	2560	2,5
Meknes	2200	60	2260	70	2330	2,2
Mohammedia	450	0	450	0	450	0,4
Nador	600	0	600	50	650	0,6
OuadEddahab	90	60	150	1070	1220	1,2
Oujda	890	0	890	0	890	0,9
Ouarazazate	1190	0	1190	20	1210	1,2
Rabat	21560	0	21560	80	21640	20,9
SAFI	1270	0	1270	810	2080	2,0
Salé	0	0	0	2240	2240	2,2
Sefrou	770	0	770	180	950	0,9
Settat	1260	110	1370	1040	2410	2,3
Sidikacem	4260	20	4280	3610	7890	7,6
Tanger	330	10	340	130	470	0,5
Tan-Tan	120	0	120	10	130	0,1
Taouinate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	680	0	680	1070	1750	1,7
Tata	300	0	300	480	780	0,8
Taza	1730	100	1830	220	2050	2,0
Temara-Skhirat	1440	0	1440	950	2390	2,3
Tétouan	400	0	400	0	400	0,4
Tiznit	280	0	280	190	470	0,5
Zouagha-My, Yacoub	0	0	0	30	30	0,0
N-D	30	0	30	1690	1720	1,7
Total	75130	1660	76790	26810	103600	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Salé
Carte n°3 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

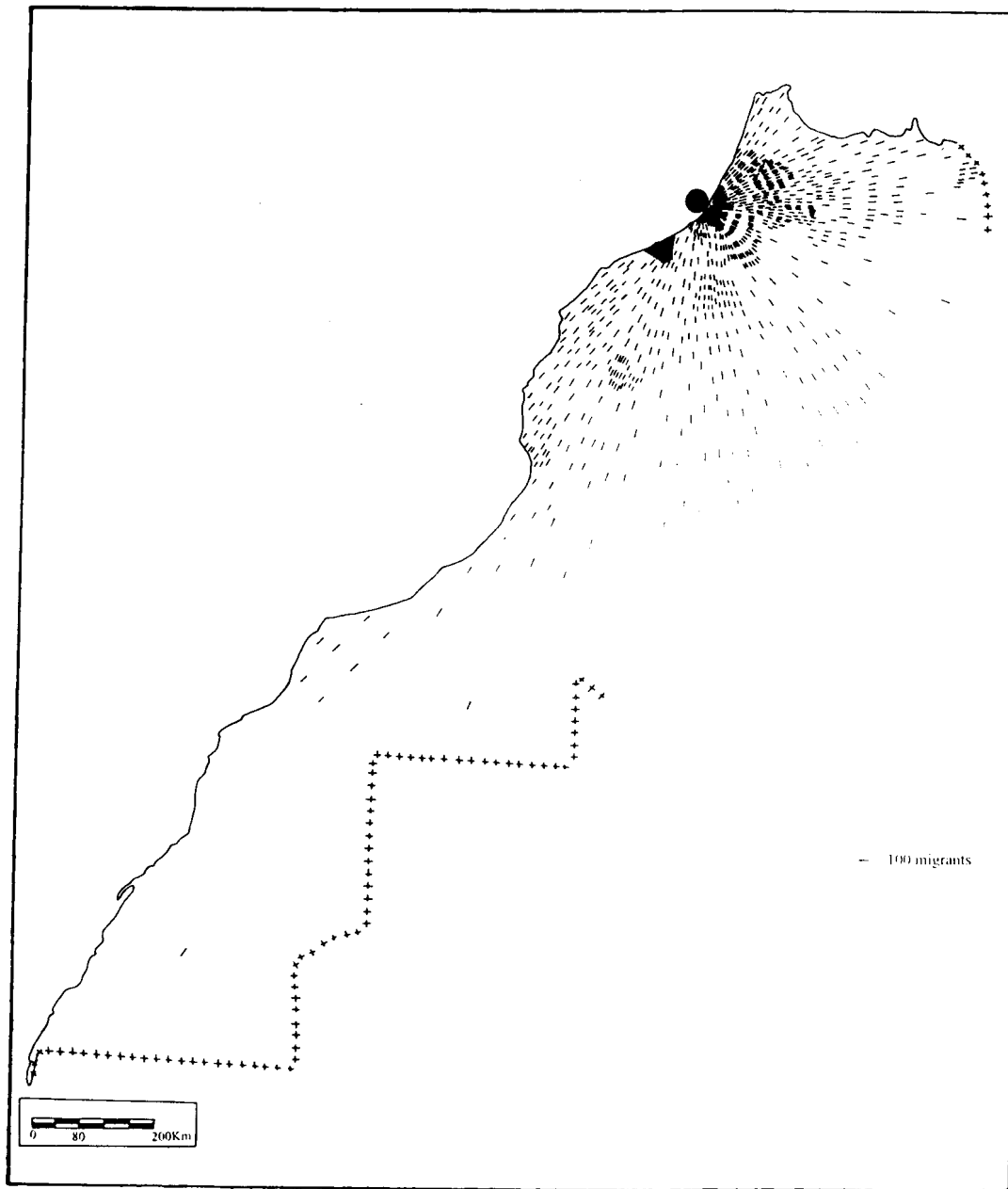


Tableau n°4

Les immigrants dans le grand Agadir par province et par milieu de résidence -5 ans avant le RGPH- 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					%
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	0	170	170	6930	23640	20,3
ALHaouz	160	0	160	690	850	0,7
AlHoceima	40	0	40	60	100	0,1
Assa-Zag	20	0	20	20	40	0,0
Azilal	730	0	730	710	1440	1,2
BenSlimane	140	0	140	30	170	0,1
BeniMellal	1110	0	1110	240	1350	1,2
Berkane Fourirt	320	0	320	30	350	0,3
Boujdour	50	0	50	0	50	0,0
Boulmane	30	0	30	30	60	0,1
Casablanca	9340	0	9340	50	9390	8,0
Chefchaouen	60	0	60	70	130	0,1
Chichaoua	1560	20	1580	1740	3320	2,8
Chtouka	2220	180	2400	6850	9250	7,9
ElHajeb	40	0	40	90	130	0,1
ElJadida	820	230	1050	1160	2210	1,9
ElKelaaSraghna	810	130	940	530	1470	1,3
Errachidia	540	0	540	160	700	0,6
Essaouira	4860	380	5240	12920	18160	15,6
Essemara	170	0	170	0	170	0,1
FES	780	0	780	30	810	0,7
Figuig	30	0	30	20	50	0,0
Guelmim	2050	20	2070	670	2740	2,3
Ifrane	180	0	180	60	240	0,2
Inzegane-A.Melloui	0	80	80	2110	2190	1,9
Jrada	50	0	50	0	50	0,0
Kénitra	890	0	890	60	950	0,8
Khémissst	540	30	570	150	720	0,6
Khénifra	310	80	390	390	780	0,7
Khouribga	1860	0	1860	60	1920	1,6
Laayoun	1130	0	1130	70	1200	1,0
Larache	120	0	120	0	120	0,1
Marrakech	3850	0	3850	340	4190	3,6
Meknes	680	0	680	30	710	0,6
Mohammedia	580	0	580	0	580	0,5
Nador	640	0	640	400	1040	0,9
OuadEddahab	240	20	260	1300	1560	1,3
Oujda	220	0	220	10	230	0,2
Ouarazazate	1370	0	1370	0	1370	1,2
Rabat	2160	0	2160	0	2160	1,9
SAFI	5260	0	5260	2840	8100	6,9
Salé	400	110	510	10	520	0,4
Sefrou	240	20	260	130	390	0,3
Settat	900	70	970	480	1450	1,2
Sidikacem	260	0	260	140	400	0,3
Tanger	400	0	400	0	400	0,3
Tan-Tan	900	0	900	10	910	0,8
Taouante	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	4910	0	4910	150	5060	4,3
Tata	780	0	780	5090	5870	5,0
Taza	310	0	310	570	880	0,8
Temara-Skhirat	50	0	50	310	360	0,3
Tétouan	270	0	270	0	270	0,2
Tiznit	4080	0	4080	6620	10700	9,2
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	120	0	120	1230	1350	1,2
Total	59580	1540	61120	55590	116710	100,0

0 = insignifiant

Les immigrants dans l'agglomération d'Agadir

Carte n°4 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

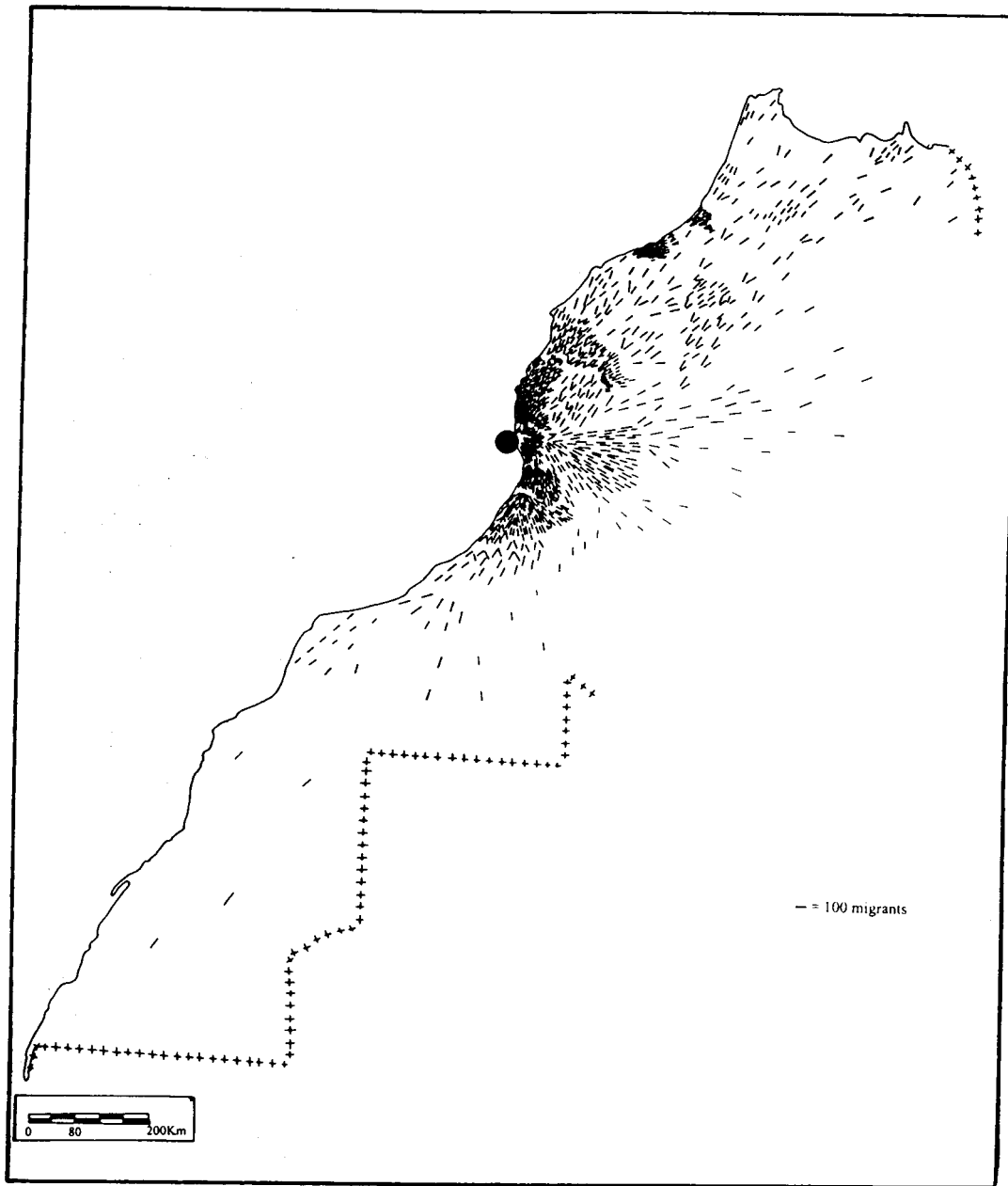


Tableau n°5

Les immigrants dans la ville de Laayoun par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	1912	0	1912	96	2008	
ALHaouz	16	0	16	80	96	0,2
AlHoceima	96	0	96	0	96	0,2
Assa-Zag	76	0	76	0	76	0,2
Azilal	388	108	496	388	884	1,9
BenSlimane	144	0	144	12	156	0,3
BeniMellal	1152	20	1172	292	1464	3,1
Berkane Fourirt	224	0	224	8	232	0,5
Boujdour	64	0	64	0	64	0,1
Boulmane	112	0	112	56	168	0,4
Casablanca	1744	0	1744	0	1744	3,7
Chefchaouen	8	0	8	8	16	0,0
Chichaoua	276	120	396	428	824	1,7
Chtouka	52	12	64	112	176	0,4
ElHajeb	40	0	40	0	40	0,1
ElJadida	368	40	408	96	504	1,1
ElKelaâSraghna	1032	24	1056	696	1752	3,7
Errachidia	152	0	152	64	216	0,5
Essaouira	316	24	340	204	544	1,1
Essemara	352	0	352	0	352	0,7
FES	336	0	336	44	380	0,8
Figuig	12	0	12	4	16	0,0
Guelmim	5668	4	5672	1864	7536	15,9
Ifrane	88	0	88	0	88	0,2
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	32	32	0,1
Jrada	24	4	28	0	28	0,1
Kénitra	552	8	560	12	572	1,2
Khémissst	428	76	504	108	612	1,3
Khénifra	220	40	260	172	432	0,9
Khouribga	1668	0	1668	92	1760	3,7
Laayoun	380	24	404	172	576	1,2
Larache	72	0	72	0	72	0,2
Marrakech	1192	24	1216	100	1316	2,8
Meknes	684	20	704	28	732	1,5
Mohammedia	108	0	108	0	108	0,2
Nador	60	8	68	4	72	0,2
OuadEddahab	260	12	272	340	612	1,3
Oujda	216	0	216	0	216	0,5
Ouarazazate	404	0	404	8	412	0,9
Rabat	768	0	768	0	768	1,6
SAFI	1056	0	1056	108	1164	2,5
Salé	464	16	480	12	492	1,0
Sefrou	192	8	200	48	248	0,5
Settat	248	32	280	80	360	0,8
Sidikacem	324	4	328	44	372	0,8
Tanger	88	0	88	4	92	0,2
Tan-Tan	12536	0	12536	4	12540	26,4
Taouinate	0	0	0	136	136	0,3
Taroudannt	876	0	876	132	1008	2,1
Tata	184	0	184	384	568	1,2
Taza	400	8	408	164	572	1,2
Temara-Skhirat	80	0	80	68	148	0,3
Tétouan	108	0	108	0	108	0,2
Tiznit	768	0	768	676	1444	3,0
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	44	0	44	440	484	1,0
Total	39032	636	39668	7820	47488	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Laâyoune
Carte n°5 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

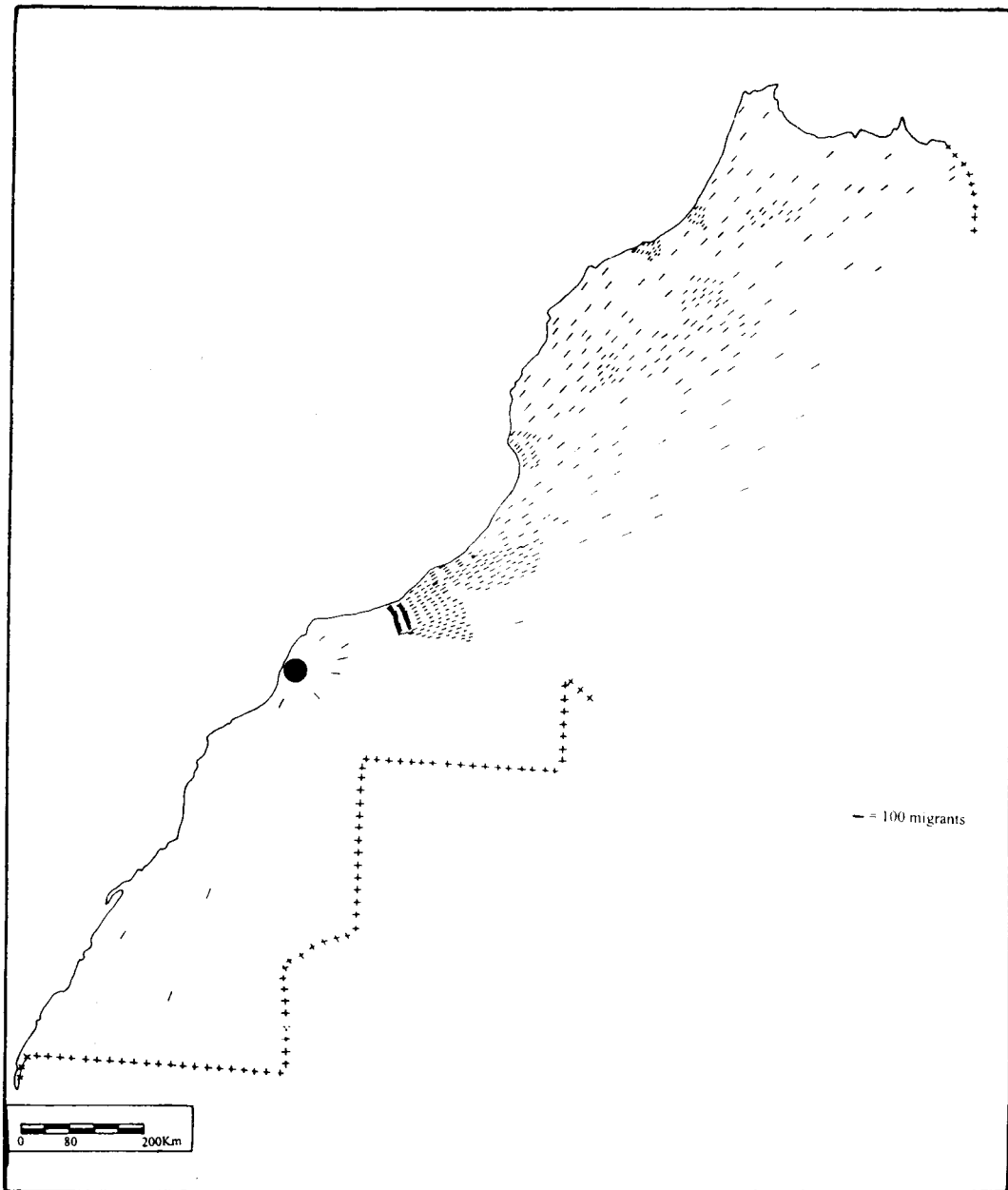


Tableau n°6

Les immigrants dans l'agglomération de Marrakech par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1992

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	1784	0	1784	104	1888	2,6
ALHaouz	1088	0	1088	7458	8546	11,9
AlHoceima	128	0	128	32	160	0,2
Assa-Zag	24	0	24	0	24	0,0
Azilal	986	58	1044	1290	2334	3,3
BenSlimane	116	0	116	14	130	0,2
BeniMellal	872	0	872	152	1024	1,4
Berkane Fourirt	214	0	214	10	224	0,3
Boujdour	14	10	24	0	24	0,0
Boulmane	90	0	90	22	112	0,2
Casablanca	7494	0	7494	16	7510	10,5
Chefchaouen	8	30	38	0	38	0,1
Chichaoua	992	96	1088	1250	2338	3,3
Chtouka	48	0	48	496	544	0,8
ElHajeb	64	0	64	10	74	0,1
ElJadida	600	48	648	404	1052	1,5
ElKelaâSraghna	3854	828	4682	7888	12570	17,5
Errachidia	260	10	270	168	438	0,6
Essaouira	794	0	794	378	1172	1,6
Essemara	142	0	142	0	142	0,2
FES	918	0	918	112	1030	1,4
Figuig	50	10	60	10	70	0,1
Guelmim	86	0	86	50	136	0,2
Ifrane	32	30	62	38	100	0,1
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	80	0	80	0	80	0,1
Kénitra	544	0	544	20	564	0,8
Khémissst	372	4	376	204	580	0,8
Khénifra	234	20	254	44	298	0,4
Khouribga	502	0	502	92	594	0,8
Laayoun	518	0	518	0	518	0,7
Larache	50	0	50	0	50	0,1
Marrakech	0	258	258	5012	5270	7,3
Meknes	664	0	664	4	668	0,9
Mohammedia	362	0	362	0	362	0,5
Nador	20	0	20	4	24	0,0
OuadEddahab	200	42	242	1764	2006	2,8
Oujda	248	0	248	0	248	0,3
Ouarazazate	1816	0	1816	4	1820	2,5
Rabat	2286	0	2286	0	2286	3,2
SAFI	2300	0	2300	4848	7148	10,0
Salé	654	644	1298	0	1298	1,8
Sefrou	56	0	56	18	74	0,1
Settat	494	54	548	178	726	1,0
Sidikacem	216	10	226	54	280	0,4
Tanger	392	0	392	0	392	0,5
Tan-Tan	172	0	172	0	172	0,2
Taouinate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	672	0	672	74	746	1,0
Tata	292	0	292	1230	1522	2,1
Taza	150	0	150	232	382	0,5
Temara-Skhirat	68	0	68	168	236	0,3
Tétouan	68	0	68	0	68	0,1
Tiznit	442	0	442	100	542	0,8
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	4	4	0,0
N-D	44	0	44	1076	1120	1,6
Total	34574	2152	36726	35032	71758	100,0

**Les immigrants dans l'agglomération de Marrakech
Carte n°6 par province et par milieu de résidence (1989-1994)**

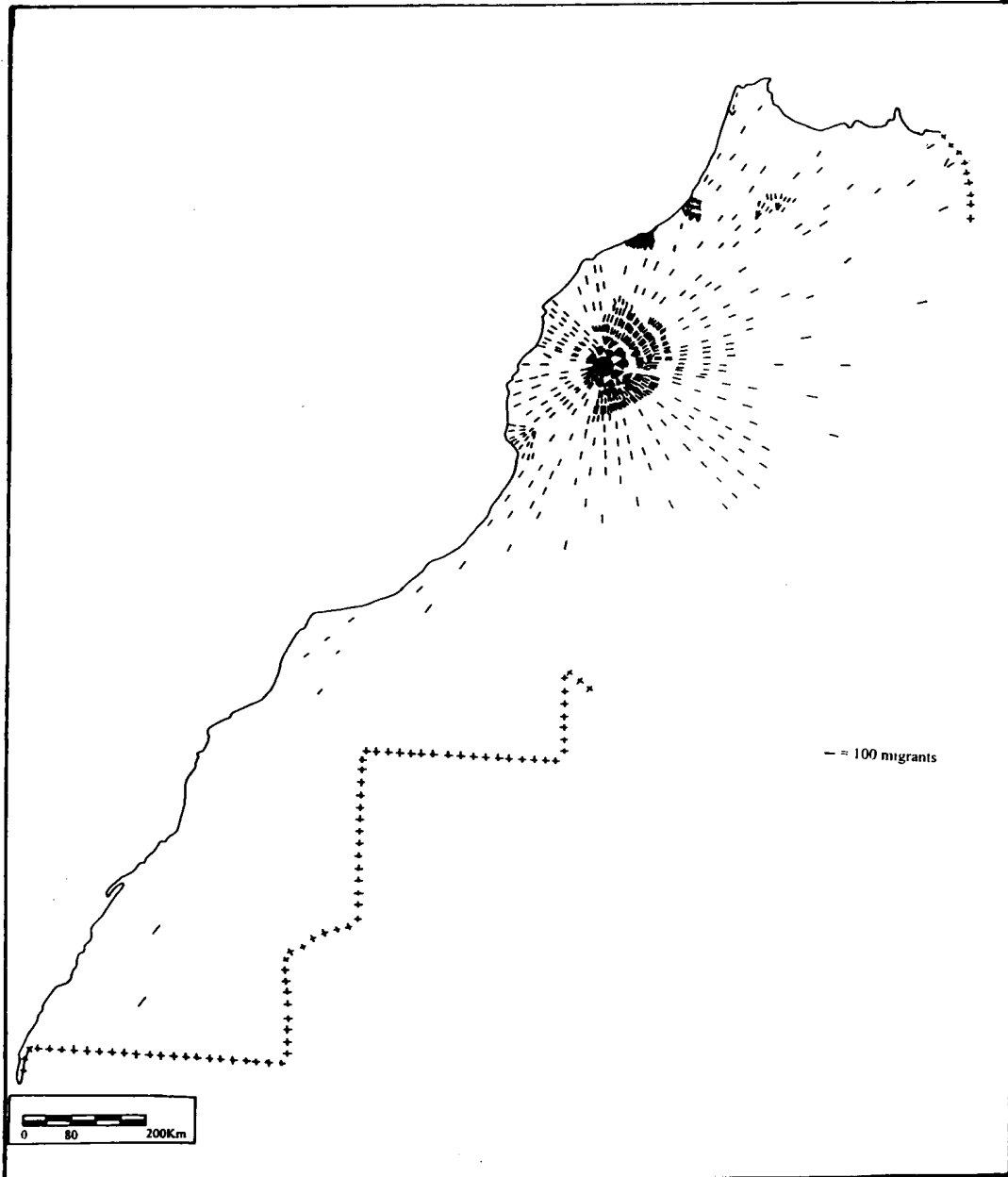


Tableau n°7

Les immigrants dans l'agglomération de Fès par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	370	0	370	74	444	0,5
ALHaouz	0	0	0	52	52	0,1
AlHoceima	370	0	370	476	846	0,9
Assa-Zag	4	0	4	4	8	0,0
Azilal	56	4	60	68	128	0,1
BenSlimane	76	0	76	18	94	0,1
BeniMellal	326	0	326	42	368	0,4
Berkane Fourirt	9532	0	9532	38	9570	9,9
Boujdour	10	0	10	0	10	0,0
Boulmane	670	72	742	330	1072	1,1
Casablanca	3398	0	3398	12	3410	3,5
Chefchaouen	190	40	230	138	368	0,4
Chichaoua	16	0	16	28	44	0,0
Chtouka	0	0	0	12	12	0,0
ElHajeb	634	0	634	246	880	0,9
ElJadida	286	16	302	44	346	0,4
ElKelaïSraghna	140	0	140	56	196	0,2
Errachidia	1116	8	1124	2154	3278	3,4
Essaouira	40	0	40	16	56	0,1
Essemara	92	0	92	0	92	0,1
FES	830	4	834	1924	2758	2,8
Figuig	70	4	74	60	134	0,1
Guelmim	40	0	40	28	68	0,1
Ifrane	464	26	490	76	566	0,6
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	154	0	154	60	214	0,2
Kénitra	862	36	898	198	1096	1,1
Khémissst	236	54	290	206	496	0,5
Khénifra	550	24	574	0	574	0,6
Khouribga	192	0	192	128	320	0,3
Laayoun	176	0	176	0	176	0,2
Larache	234	0	234	18	252	0,3
Marrakech	566	0	566	144	710	0,7
Meknes	2938	0	2938	1004	3942	4,1
Mohammedia	228	0	228	0	228	0,2
Nador	670	28	698	354	1052	1,1
OuadEddahab	48	0	48	60	108	0,1
Oujda	1082	0	1082	10	1092	1,1
Ouarazazate	172	0	172	68	240	0,2
Rabat	1570	0	1570	4	1574	1,6
SAFI	150	0	150	22	172	0,2
Salé	734	4	738	0	738	0,8
Sefrou	2382	224	2606	1680	4286	4,4
Settat	126	4	130	76	206	0,2
Sidikacem	766	10	776	496	1272	1,3
Tanger	426	0	426	10	436	0,4
Tan-Tan	80	0	80	4	84	0,1
Taroudannt	0	0	0	0	0	0,0
Taounate	116	0	116	29412	29528	30,5
Tata	170	0	170	140	310	0,3
Taza	4740	380	5120	242	5362	5,5
Temara-Skhirat	78	0	78	7292	7370	7,6
Tétouan	376	0	376	14	390	0,4
Tiznit	116	0	116	152	268	0,3
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	8034	8034	8,3
N-D	20	0	20	1566	1586	1,6
Total	38688	938	39626	57290	96916	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Fès
Carte n°7 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

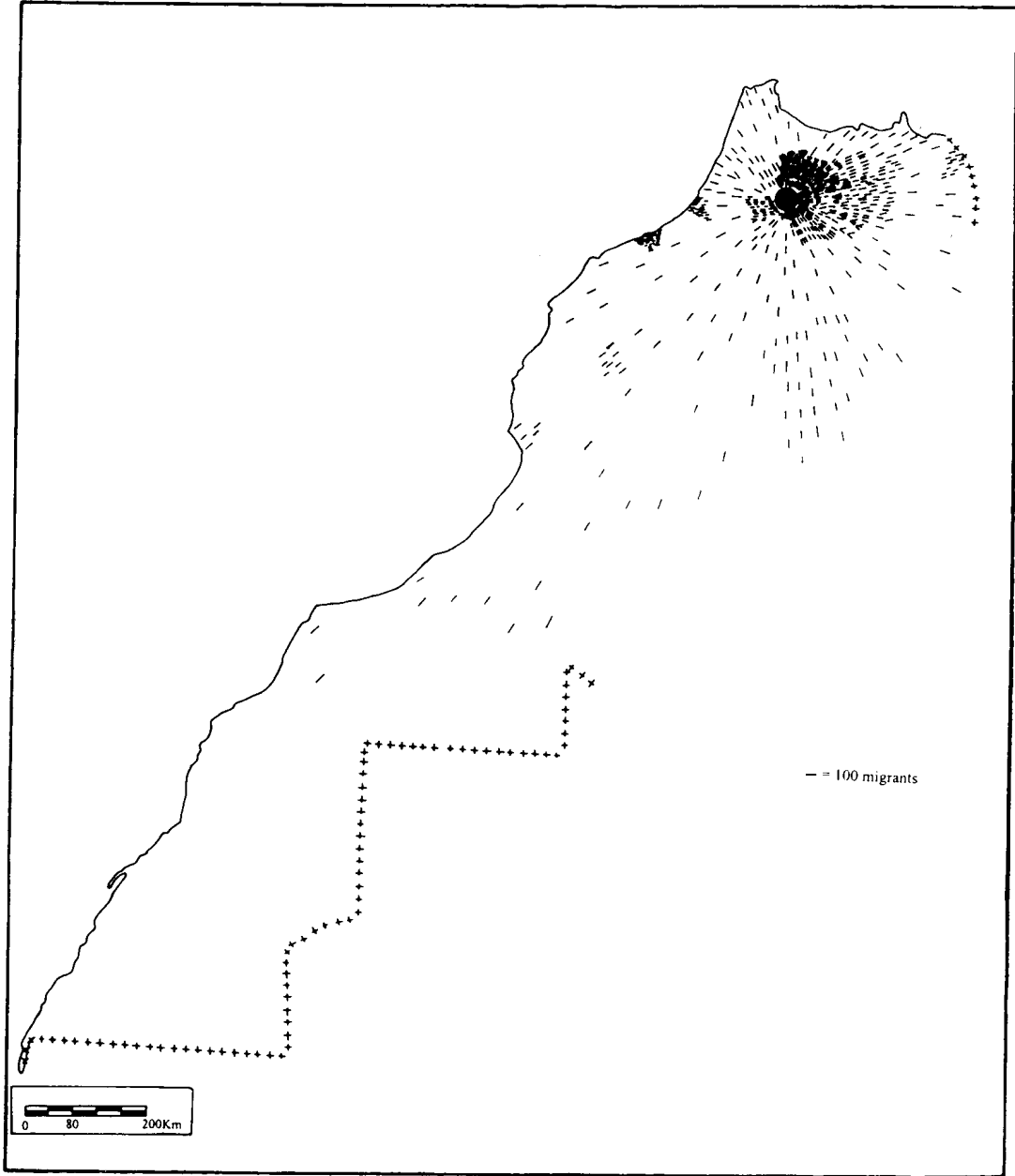


Tableau n°8

Les immigrants dans l'agglomération de Meknès par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	570	0	570	170	740	
ALHaouz	10	0	10	40	50	0,1
AlHoceima	260	0	260	40	300	0,6
Assa-Zag	80	0	80	0	80	0,2
Azilal	80	0	80	110	190	0,4
BenSlimane	90	0	90	10	100	0,2
BeniMellal	560	0	560	10	570	1,1
Berkane Fourirt	2050	0	2050	0	2050	4,0
Boujdour	0	0	0	0	0	0,0
Boulmane	190	0	190	90	280	0,6
Casablanca	1940	0	1940	0	1940	3,8
Chefchaouen	40	0	40	60	100	0,2
Chichaoua	80	0	80	120	200	0,4
Chtouka	110	0	110	190	300	0,6
ElHajeb	1980	0	1980	1350	3330	6,6
ElJadida	160	0	160	30	190	0,4
ElKelaâSraghna	140	0	140	70	210	0,4
Errachidia	1540	0	1540	1770	3310	6,5
Essaouira	110	0	110	10	120	0,2
Essemara	110	0	110	0	110	0,2
FES	1720	0	1720	200	1920	3,8
Figuig	160	0	160	30	190	0,4
Guelmim	70	0	70	0	70	0,1
Ifrane	850	140	990	40	1030	2,0
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	50	0	50	30	80	0,2
Kénitra	1030	0	1030	260	1290	2,5
Khémisst	1140	50	1190	1310	2500	4,9
Khénifra	1210	90	1300	0	1300	2,6
Khouribga	160	0	160	150	310	0,6
Laayoun	360	0	360	0	360	0,7
Larache	110	0	110	40	150	0,3
Marrakech	540	0	540	80	620	1,2
Meknes	1890	370	2260	4160	6420	12,6
Mohammedia	320	0	320	0	320	0,6
Nador	460	80	540	410	950	1,9
OuadEddahab	180	0	180	80	260	0,5
Oujda	580	0	580	0	580	1,1
Ouarazazate	160	0	160	0	160	0,3
Rabat	2100	0	2100	0	2100	4,1
SAFI	150	0	150	20	170	0,3
Salé	420	0	420	0	420	0,8
Sefrou	500	0	500	80	580	1,1
Settat	140	0	140	30	170	0,3
Sidikacem	3070	280	3350	2610	5960	11,7
Tanger	540	0	540	20	560	1,1
Tan-Tan	150	0	150	0	150	0,3
Taouinate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	360	0	360	2070	2430	4,8
Tata	70	0	70	380	450	0,9
Taza	2150	130	2280	70	2350	4,6
Temara-Skhirat	80	0	80	1300	1380	2,7
Tétouan	220	0	220	10	230	0,5
Tiznit	90	0	90	90	180	0,4
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	70	70	0,1
N-D	10	0	10	880	890	1,8
Total	31140	1140	32280	18490	50770	100,0

**Les immigrants dans l'agglomération de Meknès
par province et par milieu de résidence (1989-1994)**
Carte n°8

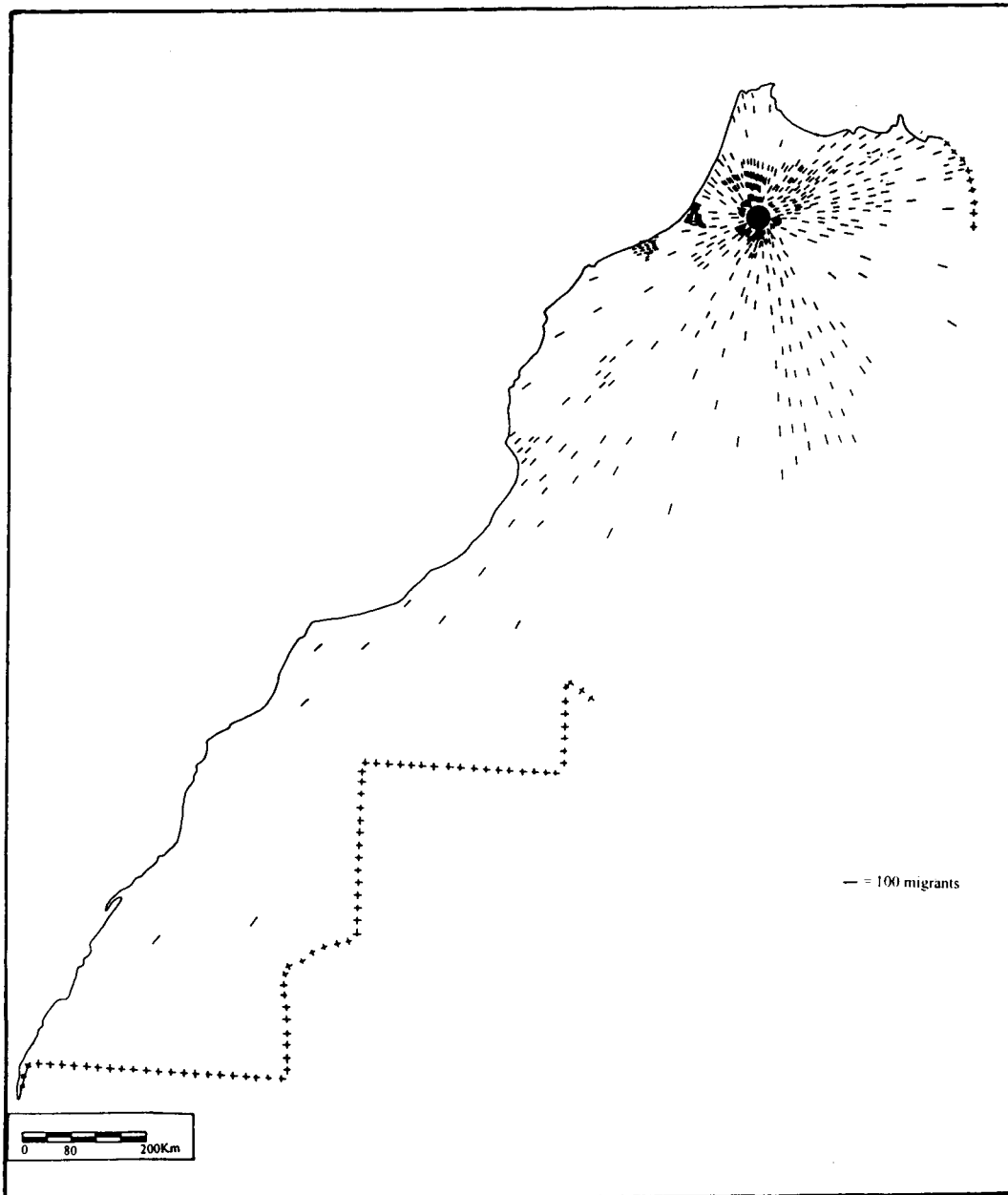


Tableau n°9

Les immigrants dans l'agglomération de Tanger par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	230	0	230	30	260	0,5
ALHaouz	10	0	10	30	40	0,1
AlHoceima	2070	440	2510	3050	5560	10,4
Assa-Zag	10	0	10	0	10	0,0
Azilal	180	50	230	80	310	0,6
BenSlimane	20	0	20	0	20	0,0
BeniMellal	230	0	230	50	280	0,5
Berkane Fourirt	540	0	540	0	540	1,0
Boujdour	0	0	0	0	0	0,0
Boulmane	70	0	70	10	80	0,1
Casablanca	2620	0	2620	0	2620	4,9
Chefchaouen	1410	120	1530	3160	4690	8,8
Chichaoua	60	0	60	30	90	0,2
Chtouka	40	0	40	70	110	0,2
ElHajeb	0	0	0	0	0	0,0
ElJadida	130	0	130	40	170	0,3
ElKelaasraghna	110	60	170	180	350	0,7
Errachidia	190	0	190	230	420	0,8
Essaouira	140	0	140	20	160	0,3
Essemara	30	0	30	0	30	0,1
FES	940	0	940	50	990	1,9
Figuig	0	0	0	10	10	0,0
Guelmim	10	0	10	10	20	0,0
Ifrane	150	0	150	60	210	0,4
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	50	0	50	0	50	0,1
Kénitra	1360	60	1420	150	1570	2,9
Khémissst	300	110	410	0	410	0,8
Khénifra	420	10	430	0	430	0,8
Khouribga	460	0	460	50	510	1,0
Laayoun	70	0	70	0	70	0,1
Larache	2800	60	2860	5780	8640	16,2
Marrakech	400	0	400	10	410	0,8
Meknes	1010	0	1010	80	1090	2,0
Mohammedia	150	0	150	0	150	0,3
Nador	960	180	1140	1950	3090	5,8
OuadEddahab	20	0	20	30	50	0,1
Oujda	390	0	390	0	390	0,7
Ouarazazate	40	0	40	10	50	0,1
Rabat	1050	0	1050	100	1150	2,2
SAFI	260	0	260	140	400	0,7
Salé	430	10	440	0	440	0,8
Sefrou	80	0	80	0	80	0,1
Settat	140	0	140	180	320	0,6
Sidikacem	2050	0	2050	640	2690	5,0
Tanger	730	810	1540	0	1540	2,9
Tan-Tan	20	0	20	3150	3170	5,9
Taouinate	0	0	0	10	10	0,0
Taroudannt	90	0	90	370	460	0,9
Tata	70	0	70	150	220	0,4
Taza	400	0	400	20	420	0,8
Temara-Skhirat	60	0	60	190	250	0,5
Tétouan	3220	10	3230	4070	7300	13,7
Tiznit	280	0	280	240	520	1,0
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	10	10	0,0
N-D	0	0	0	510	510	1,0
Total	26500	1920	28420	24950	53370	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Tanger par province et par milieu de résidence (1989-1994)

Carte n°9

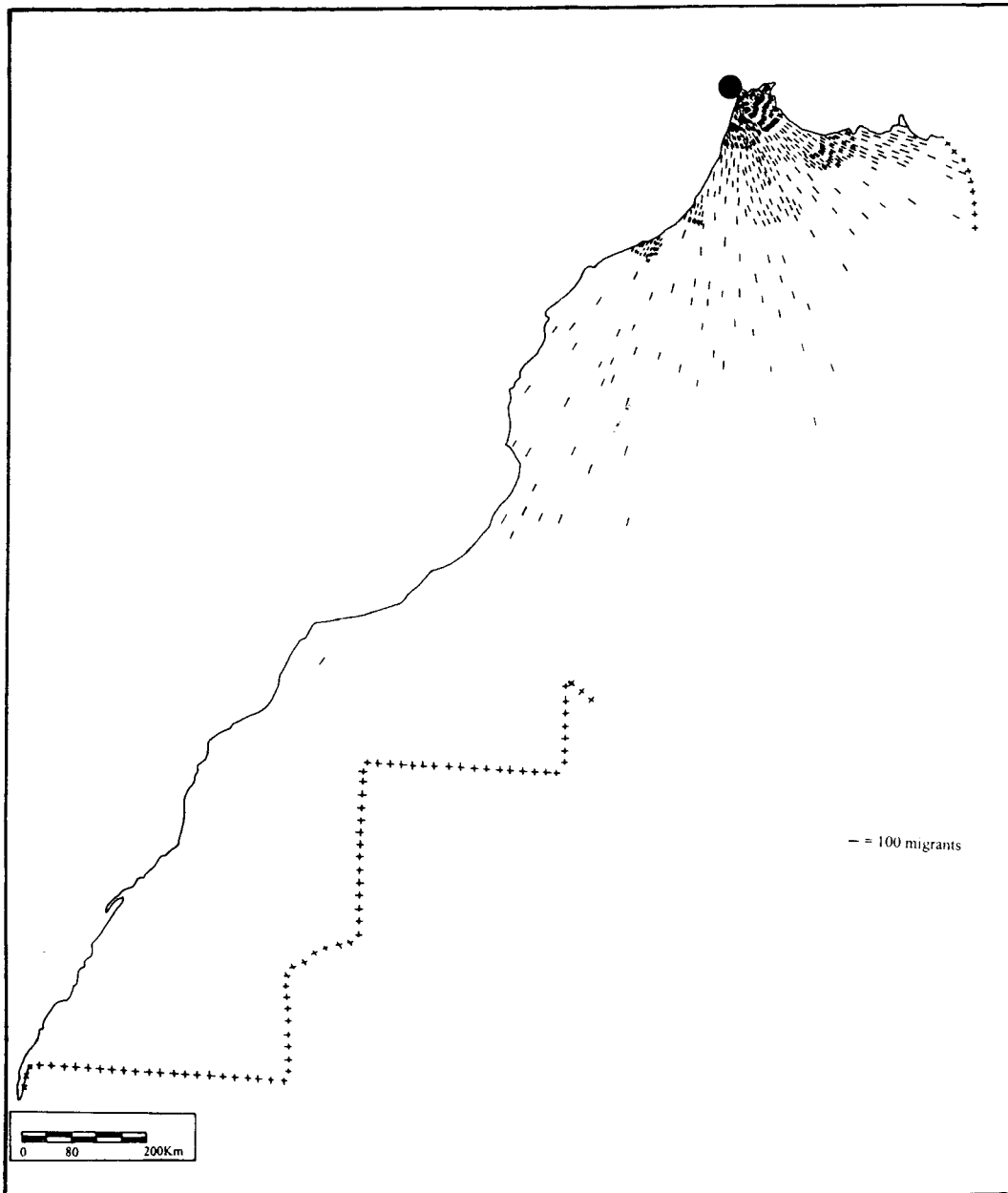


Tableau n°10

Les immigrants dans la ville de Kénitra par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	500	0	500	330	830	2,1
ALHaouz	0	0	0	70	70	0,2
AlHoceima	110	0	110	20	130	0,3
Assa-Zag	30	0	30	0	30	0,1
Azilal	10	10	20	120	140	0,4
BenSlimane	130	0	130	100	230	0,6
BeniMellal	480	0	480	20	500	1,3
Berkane Fourirt	340	0	340	30	370	0,9
Boujdour	0	0	0	0	0	0,0
Boulmane	80	0	80	20	100	0,3
Casablanca	3190	0	3190	0	3190	8,1
Chefchaouen	90	50	140	170	310	0,8
Chichaoua	50	0	50	120	170	0,4
Chtouka	0	0	0	60	60	0,2
ElHajeb	90	0	90	0	90	0,2
ElJadida	380	80	460	290	750	1,9
ElKelaâSraghna	550	10	560	450	1010	2,6
Errachidia	340	0	340	120	460	1,2
Essaouira	100	0	100	80	180	0,5
Essemara	40	0	40	0	40	0,1
FES	1170	0	1170	30	1200	3,0
Figuig	160	0	160	20	180	0,5
Guelmim	80	0	80	0	80	0,2
Ifrane	50	0	50	0	50	0,1
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	100	0	100	0	100	0,3
Kénitra	2700	430	3130	3510	6640	16,8
Khémissst	920	120	1040	310	1350	3,4
Khénifra	230	20	250	30	280	0,7
Khouribga	290	0	290	40	330	0,8
Laayoun	390	0	390	0	390	1,0
Larache	730	0	730	170	900	2,3
Marrakech	530	0	530	120	650	1,6
Meknes	1500	0	1500	70	1570	4,0
Mohammedia	280	0	280	0	280	0,7
Nador	210	10	220	40	260	0,7
OuadEddahab	80	0	80	220	300	0,8
Oujda	420	0	420	0	420	1,1
Ouarazazate	260	0	260	0	260	0,7
Rabat	2490	0	2490	0	2490	6,3
SAFI	330	0	330	130	460	1,2
Salé	2050	0	2050	90	2140	5,4
Sefrou	120	90	210	120	330	0,8
Settat	630	0	630	940	1570	4,0
Sidikacem	2550	50	2600	1730	4330	11,0
Tanger	240	0	240	0	240	0,6
Tan-Tan	40	0	40	0	40	0,1
Taouinate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	280	0	280	470	750	1,9
Tata	40	0	40	600	640	1,6
Taza	550	0	550	110	660	1,7
Temara-Skhirat	180	0	180	320	500	1,3
Tétouan	240	0	240	0	240	0,6
Tiznit	130	0	130	40	170	0,4
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	30	0	30	940	970	2,5
Total	26510	870	27380	12050	39430	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Kénitra
Carte n°10 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

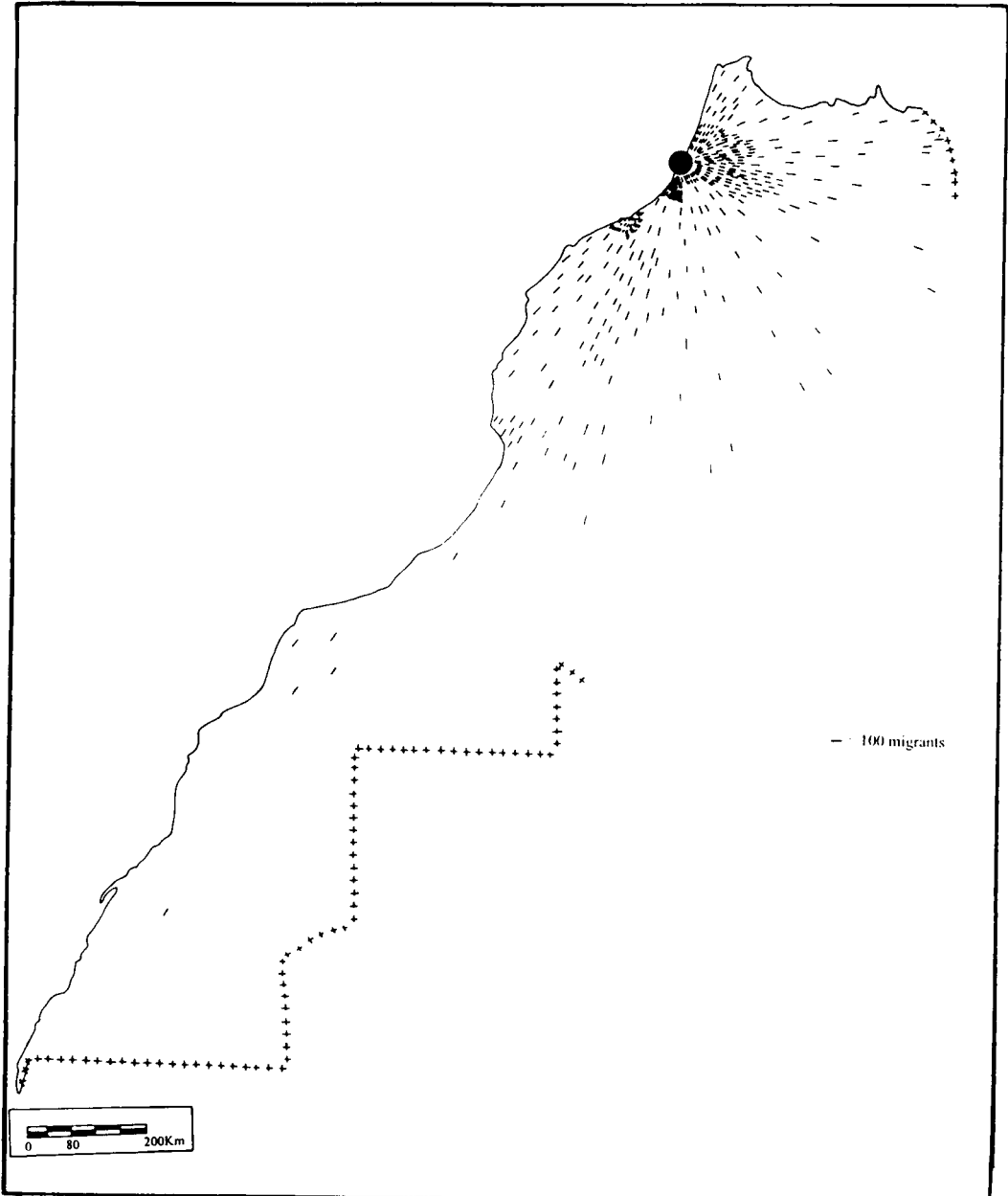


Tableau n°11

Les immigrants dans l'agglomération de Tétouan par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	110	0	110	0	110	0,2
ALHaouz	0	0	0	20	20	0,0
AlHoceima	2670	40	2710	6250	8960	18,6
Assa-Zag	0	0	0	0	0	0,0
Azilal	40	0	40	120	160	0,3
BenSlimane	0	0	0	0	0	0,0
BeniMellal	370	0	370	110	480	1,0
Berkane Fourirt	530	0	530	0	530	1,1
Boujdour	20	0	20	0	20	0,0
Boulmane	70	0	70	60	130	0,3
Casablanca	1530	0	1530	0	1530	3,2
Chefchaouen	930	440	1370	5320	6690	13,9
Chichaoua	0	0	0	0	0	0,0
Chtouka	0	0	0	0	0	0,0
ElHajeb	120	0	120	0	120	0,2
ElJadida	70	0	70	30	100	0,2
ElKelaïSraghna	240	0	240	80	320	0,7
Errachidia	240	0	240	10	250	0,5
Essaouira	40	0	40	10	50	0,1
Essemara	0	0	0	0	0	0,0
FES	830	0	830	30	860	1,8
Figuig	0	0	0	0	0	0,0
Guelmim	70	0	70	0	70	0,1
Ifrane	10	50	60	10	70	0,1
Inzegane-A.Melloul	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	20	0	20	0	20	0,0
Kénitra	700	0	700	120	820	1,7
Khémissst	320	50	370	20	390	0,8
Khénifra	180	220	400	100	500	1,0
Khouribga	270	0	270	30	300	0,6
Laayoun	120	0	120	0	120	0,2
Larache	960	70	1030	510	1540	3,2
Marrakech	510	0	510	0	510	1,1
Meknes	660	0	660	20	680	1,4
Mohammedia	40	0	40	0	40	0,1
Nador	710	40	750	1650	2400	5,0
OuadEddahab	40	20	60	140	200	0,4
Oujda	430	0	430	0	430	0,9
Ouarazazate	160	0	160	20	180	0,4
Rabat	920	0	920	0	920	1,9
SAFI	150	0	150	20	170	0,4
Salé	380	0	380	0	380	0,8
Sefrou	90	0	90	10	100	0,2
Settat	200	10	210	40	250	0,5
Sidikacem	1070	0	1070	740	1810	3,8
Tanger	2660	0	2660	0	2660	5,5
Tan-Tan	10	0	10	410	420	0,9
Taouinate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	100	0	100	330	430	0,9
Tata	0	0	0	0	0	0,0
Taza	200	0	200	0	200	0,4
Temara-Skhirat	120	0	120	100	220	0,5
Tétouan	5440	0	5440	6040	11480	23,9
Tiznit	20	0	20	10	30	0,1
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	0	0	0	420	420	0,9
Total	24370	940	25310	22780	48090	100,0

**Les immigrants dans l'agglomération de Tétouan
Carte n°11 par province et par milieu de résidence (1989-1994)**

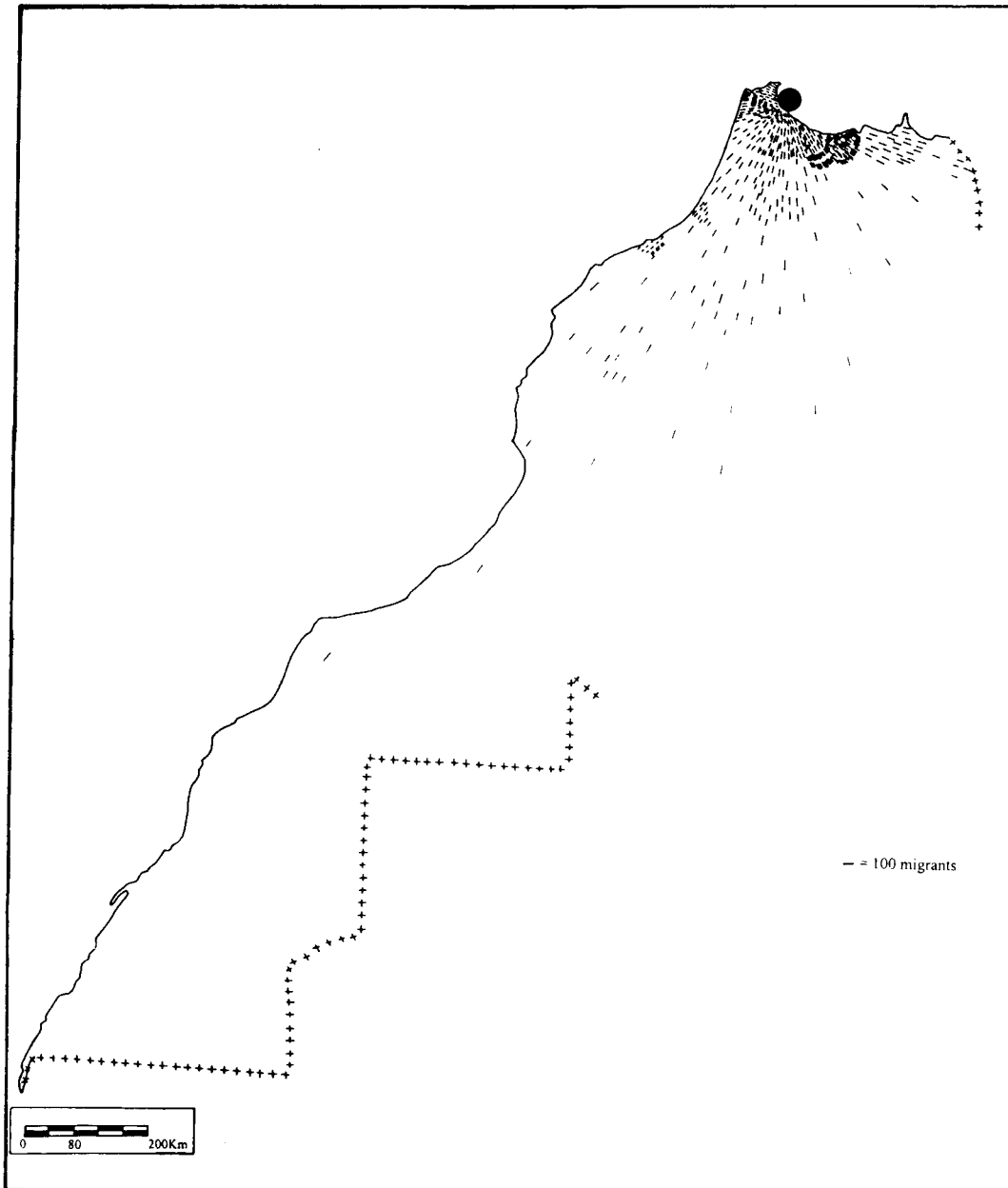


Tableau n°12

Les immigrants dans l'agglomération de Oujda par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	320	0	320	10	330	
ALHaouz	10	0	10	50	60	0,1
AlHoceima	200	20	220	0	220	0,5
Assa-Zag	10	0	10	0	10	0,0
Azilal	90	0	90	0	90	0,2
BenSlimane	20	0	20	0	20	0,0
BeniMellal	120	0	120	10	130	0,3
Berkane Fourirt	4940	0	4940	1210	6150	14,2
Boujdour	0	0	0	0	0	0,0
Boulmane	360	0	360	50	410	0,9
Casablanca	1010	0	1010	0	1010	2,3
Chefchaouen	80	10	90	70	160	0,4
Chichaoua	0	0	0	20	20	0,0
Chtouka	0	10	10	0	10	0,0
ElHajeb	0	0	0	0	0	0,0
ElJadida	100	0	100	140	240	0,6
ElKelaïSraghna	10	0	10	0	10	0,0
Errachidia	1110	0	1110	1260	2370	5,5
Essaouira	10	0	10	20	30	0,1
Essemara	60	0	60	0	60	0,1
FES	990	0	990	10	1000	2,3
Figuig	1570	600	2170	640	2810	6,5
Guelmim	0	0	0	0	0	0,0
Ifrane	80	0	80	0	80	0,2
Inzegane-AitMelloul	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	5370	710	6080	2300	8380	19,4
Kénitra	430	0	430	10	440	1,0
Khémissst	210	30	240	0	240	0,6
Khénifra	490	10	500	0	500	1,2
Khouribga	220	0	220	190	410	0,9
Laayoun	240	0	240	0	240	0,6
Larache	170	0	170	0	170	0,4
Marrakech	430	0	430	20	450	1,0
Meknes	430	0	430	20	450	1,0
Mohammedia	100	0	100	0	100	0,2
Nador	1990	50	2040	850	2890	6,7
OuadEddahab	10	0	10	30	40	0,1
Oujda	1690	0	1690	0	1690	3,9
Ouarazazate	300	0	300	4600	4900	11,3
Rabat	1150	0	1150	0	1150	2,7
SAFI	110	0	110	0	110	0,3
Salé	330	0	330	0	330	0,8
Sefrou	120	0	120	60	180	0,4
Settat	70	0	70	0	70	0,2
Sidikacem	220	0	220	10	230	0,5
Tanger	150	0	150	0	150	0,3
Tan-Tan	50	0	50	0	50	0,1
Taouante	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	80	0	80	280	360	0,8
Tata	220	0	220	10	230	0,5
Taza	2200	90	2290	130	2420	5,6
Temara-Skhirat	30	0	30	1390	1420	3,3
Tétouan	170	0	170	30	200	0,5
Tiznit	150	0	150	80	230	0,5
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	10	0	10	550	560	1,3
Total	28220	1530	29750	13500	43250	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Oujda Carte n°12 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

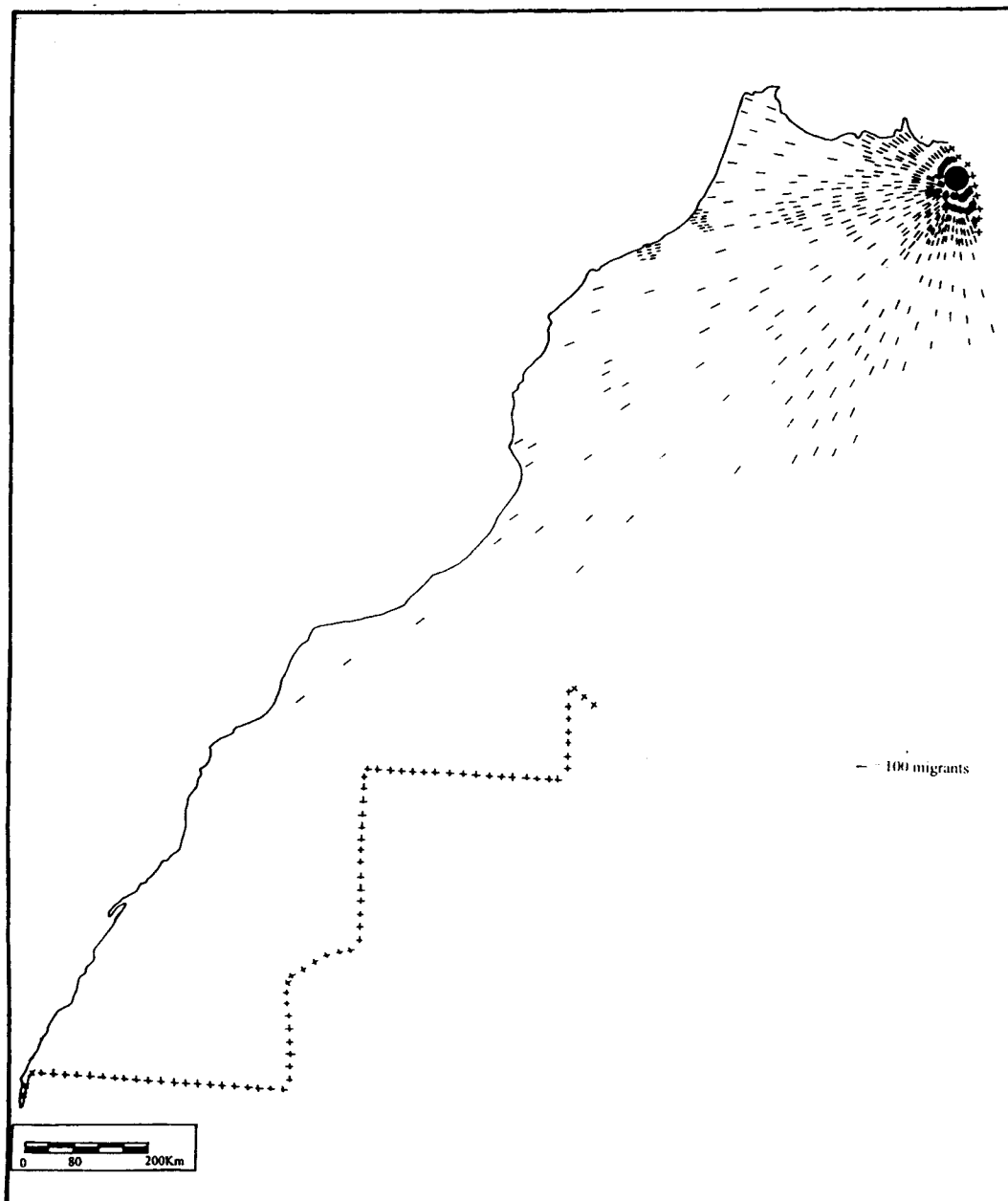


Tableau n°13

Les immigrants dans la ville de Safi par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	1020	0	1020	60	1080	4,2
ALHaouz	10	0	10	70	80	0,3
AlHoceima	50	0	50	0	50	0,2
Assa-Zag	0	0	0	0	0	0,0
Azilal	20	0	20	70	90	0,4
BenSlimane	0	0	0	10	10	0,0
BeniMellal	260	10	270	10	280	1,1
Berkane Fourirt	0	0	0	0	0	0,0
Boujdour	20	0	20	0	20	0,1
Boulmane	40	0	40	0	40	0,2
Casablanca	3770	0	3770	0	3770	14,7
Chefchaouen	0	0	0	0	0	0,0
Chichaoua	10	10	20	30	50	0,2
Chtouka	0	0	0	30	30	0,1
ElHajeb	10	0	10	0	10	0,0
ElJadida	660	20	680	350	1030	4,0
ElKelaïSraghna	220	0	220	180	400	1,6
Errachidia	130	0	130	0	130	0,5
Essaouira	600	0	600	630	1230	4,8
Essemara	80	0	80	0	80	0,3
FES	150	0	150	0	150	0,6
Figuig	0	0	0	0	0	0,0
Guelmim	50	0	50	0	50	0,2
Ifrane	10	0	10	0	10	0,0
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	0	0	0	0	0	0,0
Kénitra	80	0	80	0	80	0,3
Khémissst	30	0	30	0	30	0,1
Khénifra	100	0	100	40	140	0,5
Khouribga	630	0	630	100	730	2,9
Laayoun	320	0	320	10	330	1,3
Larache	50	0	50	0	50	0,2
Marrakech	800	0	800	30	830	3,2
Meknes	230	0	230	0	230	0,9
Mohammedia	180	0	180	0	180	0,7
Nador	370	0	370	150	520	2,0
OuadEddahab	30	0	30	30	60	0,2
Oujda	110	0	110	0	110	0,4
Ouarazazate	60	0	60	0	60	0,2
Rabat	440	0	440	0	440	1,7
SAFI	1730	0	1730	9420	11150	43,5
Salé	140	330	470	0	470	1,8
Sefrou	10	0	10	0	10	0,0
Settat	170	0	170	60	230	0,9
Sidikacem	0	0	0	0	0	0,0
Tanger	50	0	50	20	70	0,3
Tan-Tan	40	0	40	0	40	0,2
Taouinate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	60	0	60	10	70	0,3
Tata	160	0	160	90	250	1,0
Taza	70	0	70	40	110	0,4
Temara-Skhirat	20	0	20	20	40	0,2
Tétouan	10	0	10	0	10	0,0
Tiznit	170	0	170	170	340	1,3
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	0	0	0	440	440	1,7
Total	13170	370	13540	12070	25610	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Safi

Carte n°13 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

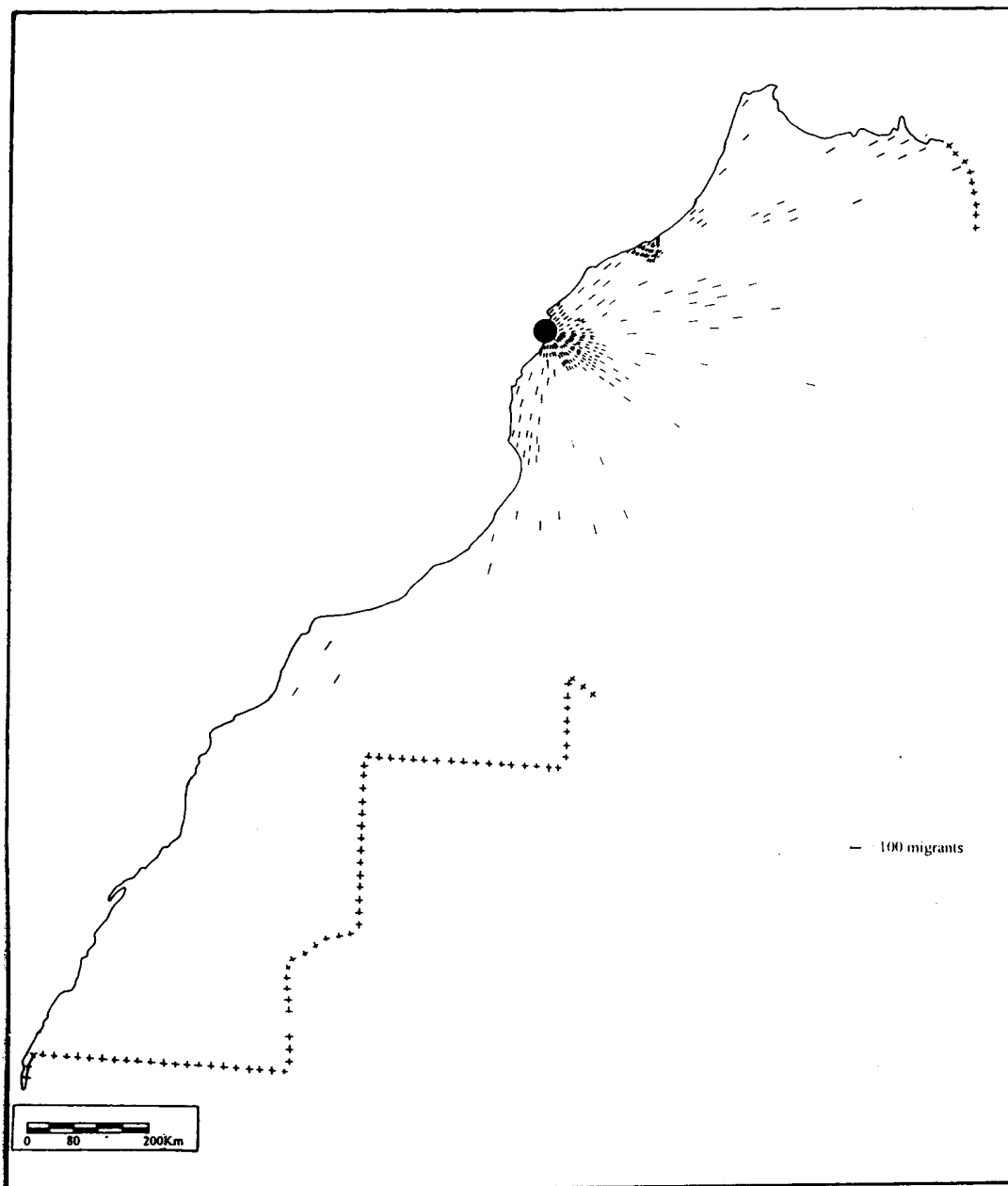


Tableau n°14

Les immigrants dans la ville de Taza par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	30	0	30	0	30	0,1
ALHaouz	0	0	0	10	10	0,0
AlHoceima	80	0	80	0	80	0,4
Assa-Zag	40	0	40	0	40	0,2
Azilal	10	0	10	0	10	0,0
BenSlimane	130	0	130	0	130	0,6
BeniMellal	20	0	20	10	30	0,1
Berkane Fourirt	330	0	330	0	330	1,6
Boujdour	0	0	0	0	0	0,0
Boulmane	0	0	0	0	0	0,0
Casablanca	350	0	350	0	350	1,7
Chefchaouen	0	0	0	0	0	0,0
Chichaoua	0	0	0	0	0	0,0
Chtouka	0	0	0	0	0	0,0
ElHajeb	130	0	130	0	130	0,6
ElJadida	60	0	60	10	70	0,3
ElKelaïSraghna	30	0	30	0	30	0,1
Errachidia	50	0	50	10	60	0,3
Essaouira	0	0	0	0	0	0,0
Essemara	130	0	130	0	130	0,6
FES	550	0	550	20	570	2,7
Figuig	30	0	30	50	80	0,4
Guelmim	40	0	40	0	40	0,2
Ifrane	10	0	10	0	10	0,0
Inzegane-AitMelloul	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	40	0	40	0	40	0,2
Kénitra	190	0	190	10	200	1,0
Khémissst	10	0	10	40	50	0,2
Khénifra	0	10	10	0	10	0,0
Khouribga	30	0	30	0	30	0,1
Laayoun	110	0	110	0	110	0,5
Larache	40	0	40	0	40	0,2
Marrakech	60	0	60	0	60	0,3
Meknes	340	0	340	10	350	1,7
Mohammedia	30	0	30	0	30	0,1
Nador	40	10	50	390	440	2,1
OuadEddahab	30	0	30	0	30	0,1
Oujda	360	0	360	0	360	1,7
Ouarazazate	0	0	0	0	0	0,0
Rabat	600	0	600	0	600	2,9
SAFI	10	0	10	0	10	0,0
Salé	240	0	240	0	240	1,2
Sefrou	90	0	90	0	90	0,4
Settat	0	0	0	0	0	0,0
Sidikacem	0	0	0	10	10	0,0
Tanger	20	0	20	0	20	0,1
Tan-Tan	0	0	0	0	0	0,0
Taouinate	0	0	0	60	60	0,3
Taroudannt	0	0	0	110	110	0,5
Tata	0	0	0	10	10	0,0
Taza	2220	330	2550	13110	15660	75,1
Temara-Skhirat	0	0	0	0	0	0,0
Tétouan	90	0	90	0	90	0,4
Tiznit	10	0	10	20	30	0,1
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	10	10	0,0
N-D	0	0	0	40	40	0,2
Total	6580	350	6930	13930	20860	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Taza

Carte n°14 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

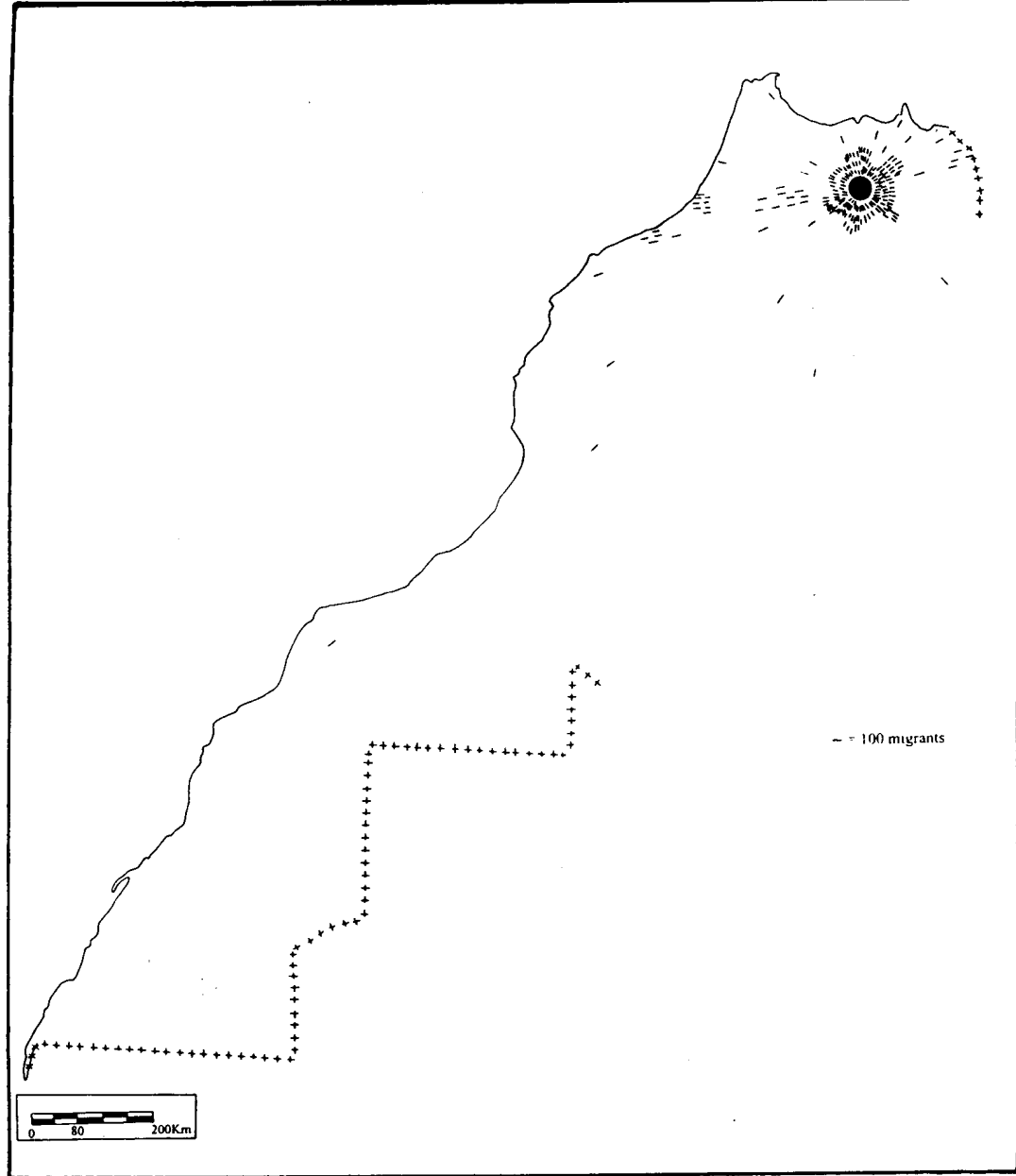


Tableau n°15

Les immigrants dans l'agglomération de Nador par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	40	0	40	0	40	0,2
ALHaouz	0	0	0	10	10	0,0
AlHoceima	430	0	430	30	460	1,7
Assa-Zag	0	0	0	0	0	0,0
Azilal	20	0	20	30	50	0,2
BenSlimane	0	0	0	20	20	0,1
BeniMellal	450	0	450	60	510	1,9
Berkane Fourirt	980	0	980	20	1000	3,8
Boujdour	0	0	0	0	0	0,0
Boulmane	0	10	10	0	10	0,0
Casablanca	770	0	770	0	770	2,9
Chefchaouen	30	0	30	110	140	0,5
Chichaoua	20	0	20	0	20	0,1
Chtouka	0	0	0	0	0	0,0
ElHajeb	20	0	20	10	30	0,1
ElJadida	100	0	100	0	100	0,4
ElKelaïSraghna	60	0	60	30	90	0,3
Errachidia	530	0	530	50	580	2,2
Essaouira	10	0	10	10	20	0,1
Essemara	0	0	0	0	0	0,0
FES	540	0	540	0	540	2,0
Figuig	70	10	80	10	90	0,3
Guelmim	0	0	0	0	0	0,0
Ifrane	50	0	50	0	50	0,2
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	120	10	130	90	220	0,8
Kénitra	170	0	170	10	180	0,7
Khémissst	380	0	380	0	380	1,4
Khénifra	100	0	100	10	110	0,4
Khouribga	300	0	300	20	320	1,2
Laayoun	40	0	40	0	40	0,2
Larache	220	0	220	0	220	0,8
Marrakech	90	0	90	30	120	0,5
Meknes	370	0	370	10	380	1,4
Mohammedia	10	0	10	0	10	0,0
Nador	2010	740	2750	12700	15450	58,1
OuadEddahab	0	0	0	200	200	0,8
Oujda	680	0	680	0	680	2,6
Ouarazazate	120	0	120	0	120	0,5
Rabat	500	0	500	0	500	1,9
SAFI	30	0	30	0	30	0,1
Salé	10	0	10	0	10	0,0
Sefrou	170	0	170	10	180	0,7
Settat	280	0	280	90	370	1,4
Sidikacem	350	0	350	50	400	1,5
Tanger	140	0	140	0	140	0,5
Tan-Tan	10	0	10	0	10	0,0
Taouinate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	20	0	20	230	250	0,9
Tata	0	0	0	0	0	0,0
Taza	880	20	900	0	900	3,4
Temara-Skhirat	80	0	80	200	280	1,1
Tétouan	110	0	110	10	120	0,5
Tiznit	70	0	70	0	70	0,3
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	0	0	0	370	370	1,4
Total	11380	790	12170	14420	26590	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Nador
Carte n°15 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

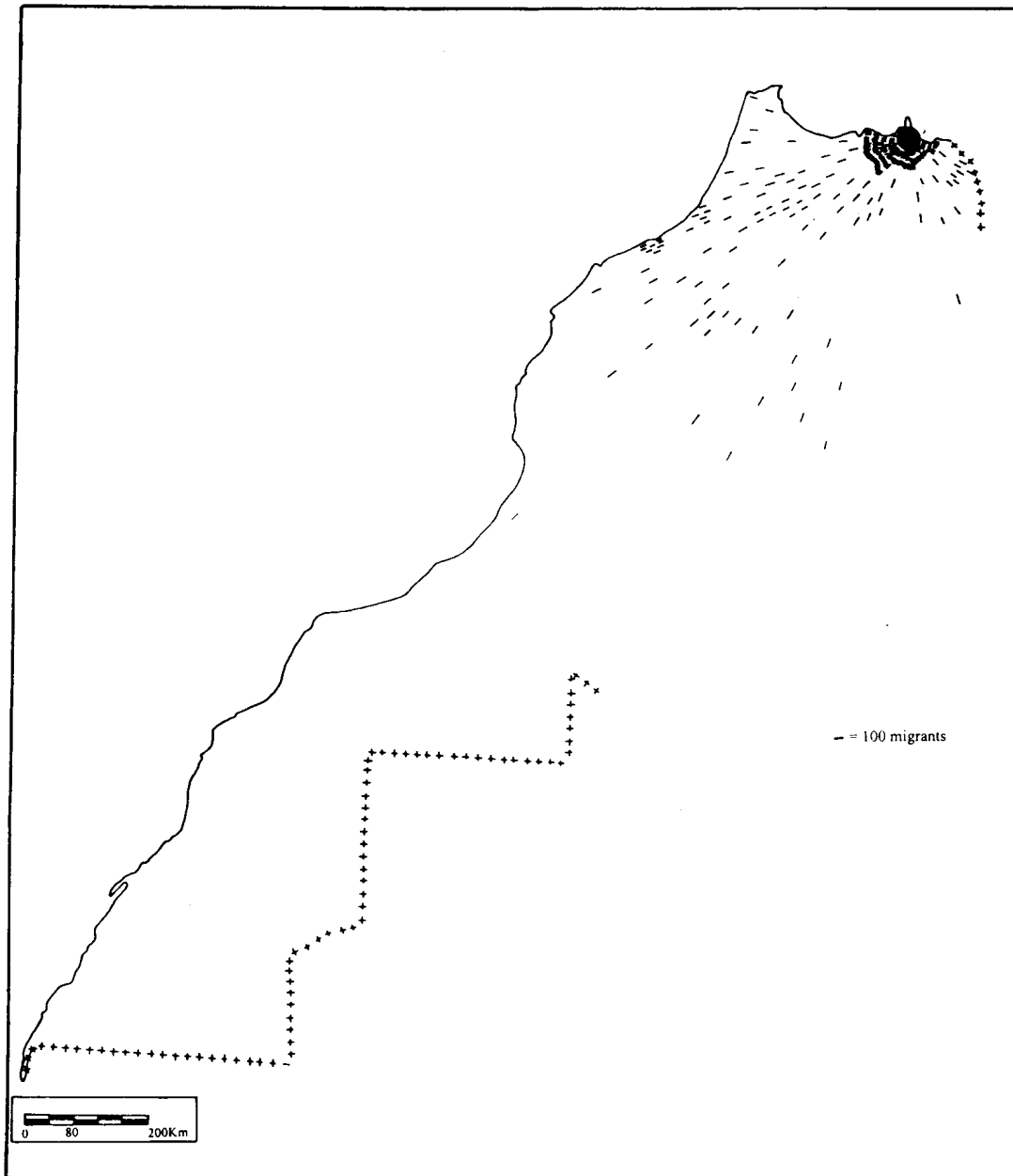


Tableau n°16

Les immigrants dans la ville d'El Jadida par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	270	0	270	70	340	1,9
ALHaouz	0	0	0	20	20	0,1
AlHoceima	30	0	30	0	30	0,2
Assa-Zag	0	0	0	0	0	0,0
Azilal	30	20	50	10	60	0,3
BenSlimane	20	0	20	0	20	0,1
BeniMellal	320	0	320	90	410	2,3
Berkane Fourirt	20	0	20	0	20	0,1
Boujdour	0	0	0	0	0	0,0
Boulmane	0	0	0	0	0	0,0
Casablanca	3820	0	3820	0	3820	21,4
Chefchaouen	0	40	40	10	50	0,3
Chichaoua	10	0	10	0	10	0,1
Chtouka	40	0	40	60	100	0,6
ElHajeb	20	0	20	0	20	0,1
ElJadida	810	750	1560	3080	4640	26,0
ElKelaâSraghna	170	0	170	60	230	1,3
Errachidia	10	0	10	10	20	0,1
Essaouira	30	0	30	90	120	0,7
Essemara	0	0	0	0	0	0,0
FES	170	0	170	0	170	1,0
Figuig	0	0	0	0	0	0,0
Guelmim	0	0	0	0	0	0,0
Ifrane	30	0	30	0	30	0,2
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	10	10	0,1
Jrada	160	0	160	0	160	0,9
Kénitra	190	0	190	30	220	1,2
Khémissst	20	0	20	0	20	0,1
Khénifra	100	0	100	30	130	0,7
Khouribga	1610	0	1610	0	1610	9,0
Laayoun	140	0	140	20	160	0,9
Larache	30	0	30	0	30	0,2
Marrakech	420	0	420	20	440	2,5
Meknes	250	0	250	0	250	1,4
Mohammedia	160	0	160	0	160	0,9
Nador	180	0	180	30	210	1,2
OuadEddahab	0	0	0	30	30	0,2
Oujda	100	0	100	0	100	0,6
Ouarazazate	140	0	140	0	140	0,8
Rabat	540	0	540	0	540	3,0
SAFI	1580	0	1580	140	1720	9,6
Salé	150	0	150	0	150	0,8
Sefrou	100	0	100	0	100	0,6
Settat	250	30	280	140	420	2,4
Sidikacem	40	0	40	20	60	0,3
Tanger	30	0	30	0	30	0,2
Tan-Tan	30	0	30	0	30	0,2
Taouate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	90	0	90	30	120	0,7
Tata	50	0	50	90	140	0,8
Taza	80	0	80	0	80	0,4
Temara-Skhirat	30	0	30	90	120	0,7
Tétouan	60	0	60	0	60	0,3
Tiznit	50	0	50	100	150	0,8
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	20	0	20	340	360	2,0
Total	12400	840	13240	4620	17860	100,0

Les immigrants dans l'agglomération d'ELJadida par province et par milieu de résidence (1989-1994)

Carte n°16

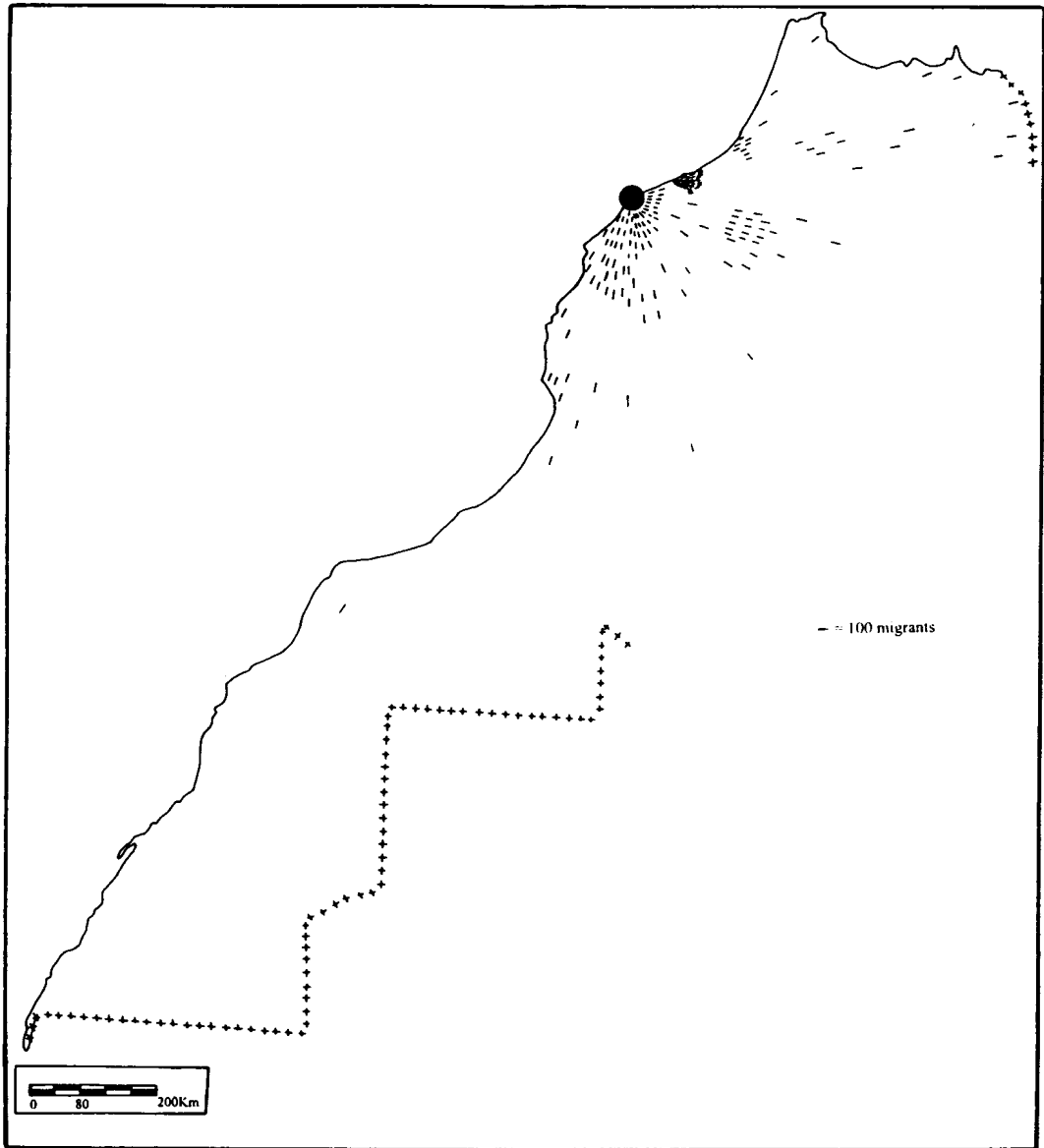


Tableau n°17

Les immigrants dans la ville de Temara par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	200	0	200	56	256	0,7
ALHaouz	20	0	20	132	152	0,4
AlHoceima	56	0	56	4	60	0,2
Assa-Zag	0	0	0	0	0	0,0
Azilal	124	4	128	136	264	0,8
BenSlimane	364	0	364	304	668	1,9
BeniMellal	236	0	236	8	244	0,7
Berkane Fourirt	260	0	260	0	260	0,8
Boujdour	4	0	4	0	4	0,0
Boulmane	0	0	0	16	16	0,0
Casablanca	1452	0	1452	16	1468	4,3
Chefchaouen	36	12	48	24	72	0,2
Chichaoua	144	0	144	48	192	0,6
Chtouka	16	0	16	8	24	0,1
ElHajeb	4	0	4	8	12	0,0
ElJadida	564	208	772	536	1308	3,8
ElKelaâSraghna	544	156	700	372	1072	3,1
Errachidia	168	0	168	88	256	0,7
Essaouira	148	0	148	124	272	0,8
Essemara	0	0	0	0	0	0,0
FES	272	0	272	16	288	0,8
Figuig	8	0	8	24	32	0,1
Guelmim	8	0	8	4	12	0,0
Ifrane	56	0	56	0	56	0,2
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	0	0	0	8	8	0,0
Kénitra	432	8	440	44	484	1,4
Khémisst	796	28	824	844	1668	4,9
Khénifra	92	20	112	296	408	1,2
Khouribga	768	0	768	40	808	2,4
Laayoun	68	0	68	0	68	0,2
Larache	32	0	32	8	40	0,1
Marrakech	624	0	624	28	652	1,9
Meknes	296	0	296	8	304	0,9
Mohammedia	168	0	168	0	168	0,5
Nador	96	0	96	0	96	0,3
OuadEddahab	60	20	80	228	308	0,9
Oujda	348	0	348	0	348	1,0
Ouarazazate	384	0	384	32	416	1,2
Rabat	14580	0	14580	0	14580	42,5
SAFI	512	0	512	184	696	2,0
Salé	2216	20	2236	16	2252	6,6
Sefrou	144	0	144	24	168	0,5
Settat	464	0	464	408	872	2,5
Sidikacem	260	0	260	48	308	0,9
Tanger	76	0	76	748	824	2,4
Tan-Tan	12	0	12	0	12	0,0
Taouinate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	116	0	116	104	220	0,6
Tata	44	0	44	76	120	0,3
Taza	276	4	280	92	372	1,1
Temara-Skhirat	448	0	448	80	528	1,5
Tétouan	48	0	48	0	48	0,1
Tiznit	52	0	52	56	108	0,3
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	0	0	0	420	420	1,2
Total	28096	480	28576	5716	34292	100,0

**Les immigrants dans l'agglomération de Temara
Carte n°17 par province et par milieu de résidence (1989-1994)**

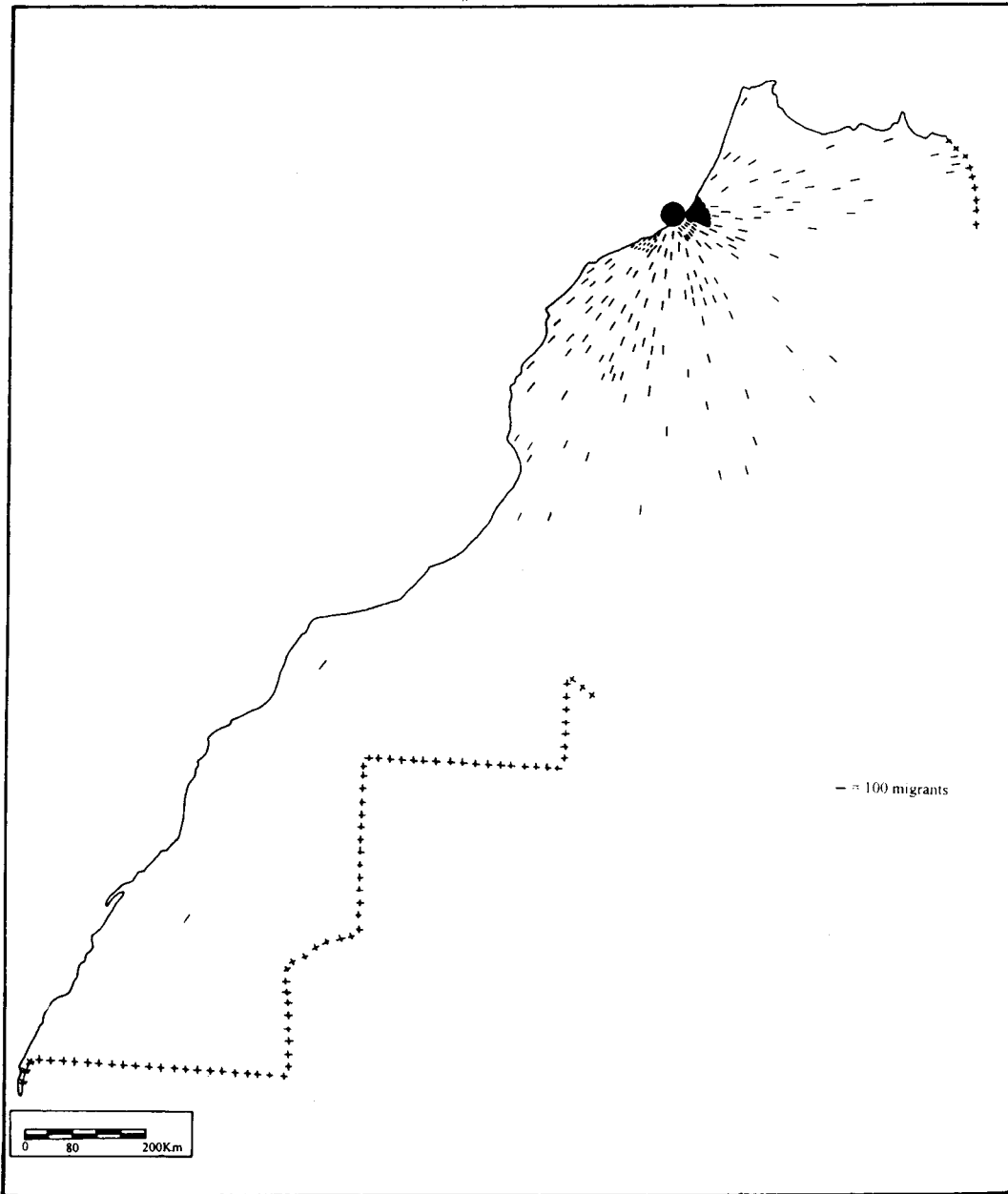


Tableau n°18

Les immigrants dans la ville de Mohammedia par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	312	0	312	0	312	1,1
ALHaouz	20	0	20	80	100	0,4
AlHoceima	84	0	84	0	84	0,3
Assa-Zag	0	0	0	0	0	0,0
Azilal	32	4	36	2530	2566	9,4
BenSlimane	536	44	580	0	580	2,1
BeniMellal	380	0	380	3330	3710	13,7
Berkane Fourirt	292	0	292	0	292	1,1
Boujdour	8	0	8	0	8	0,0
Boulmane	0	24	24	0	24	0,1
Casablanca	8944	0	8944	0	8944	32,9
Chefchaouen	0	0	0	0	0	0,0
Chichaoua	56	20	76	50	126	0,5
Chtouka	68	0	68	50	118	0,4
E l Hajeb	36	0	36	0	36	0,1
El Jadida	468	100	568	10	578	2,1
El KelaaSraghna	264	16	280	430	710	2,6
Errachidia	56	0	56	10	66	0,2
Essaouira	100	0	100	150	250	0,9
Essemara	4	0	4	0	4	0,0
FES	460	0	460	20	480	1,8
Figuig	128	12	140	0	140	0,5
Guelmim	40	4	44	10	54	0,2
Ifrane	64	0	64	0	64	0,2
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	8	0	8	0	8	0,0
Kénitra	404	4	408	0	408	1,5
Khémissst	240	28	268	60	328	1,2
Khénifra	84	8	92	270	362	1,3
Khouribga	492	0	492	20	512	1,9
Laayoun	56	0	56	0	56	0,2
Larache	140	0	140	0	140	0,5
Marrakech	508	0	508	10	518	1,9
Meknes	452	0	452	0	452	1,7
Mohammedia	0	0	0	0	0	0,0
Nador	64	0	64	0	64	0,2
OuadEddahab	16	0	16	170	186	0,7
Oujda	188	0	188	10	198	0,7
Ouarazazate	160	0	160	0	160	0,6
Rabat	576	0	576	0	576	2,1
SAFI	516	0	516	110	626	2,3
Salé	200	4	204	0	204	0,8
Sefrou	52	0	52	0	52	0,2
Settat	716	112	828	500	1328	4,9
Sidikacem	232	0	232	0	232	0,9
Tanger	100	0	100	0	100	0,4
Tan-Tan	24	0	24	0	24	0,1
Taouinate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	240	0	240	10	250	0,9
Tata	52	0	52	30	82	0,3
Taza	180	8	188	20	208	0,8
Temara-Skhirat	180	0	180	10	190	0,7
Tétouan	32	0	32	0	32	0,1
Tiznit	144	0	144	10	154	0,6
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	0	0	0	460	460	1,7
Total	18408	388	18796	8360	27156	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Mohammedia

Carte n°18 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

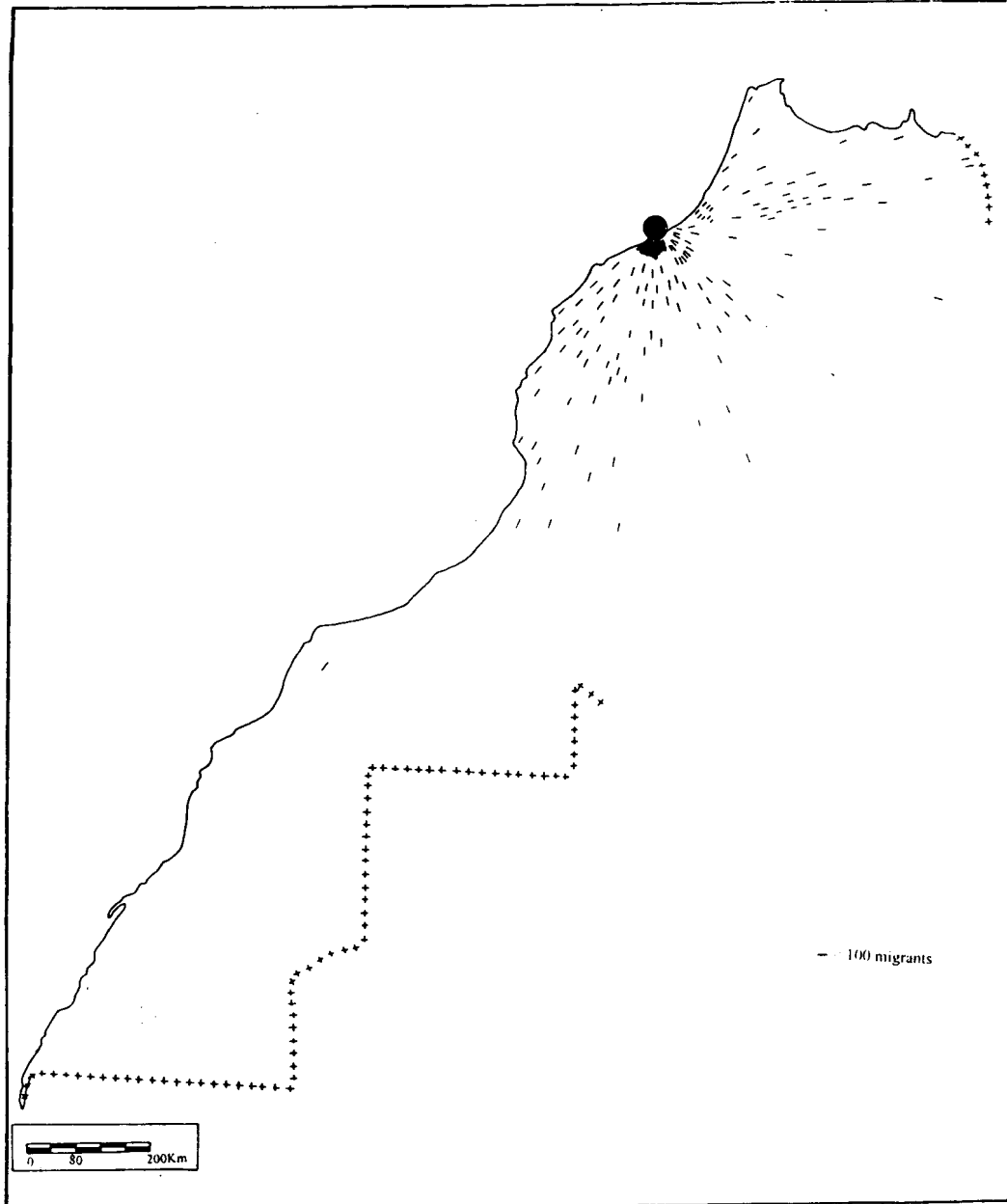


Tableau n°19

Les immigrants dans la ville de Ksar El Kébir par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	30	0	30	0	30	0,2
ALHaouz	0		0	10	10	0,1
AlHoceima	30	0	30	0	30	0,2
Assa-Zag	0		0	0	0	0,0
Azilal	0	0	0	10	10	0,1
BenSlimane	60	0	60	50	110	0,7
BeniMellal	70	0	70	0	70	0,5
Berkane Fourirt	170	0	170	0	170	1,1
Boujdour	0	0	0	0	0	0,0
Boulmane	0	0	0	30	30	0,2
Casablanca	260		260	0	260	1,8
Chefchaouen	50	0	50	510	560	3,8
Chichaoua	0	0	0	0	0	0,0
Chtouka	0	0	0	0	0	0,0
El Hajeb	90	0	90	20	110	0,7
El Jadida	160	0	160	0	160	1,1
El Kelaa Sraghna	0	0	0	0	0	0,0
Errachidia	10	0	10	30	40	0,3
Essaouira	50	0	50		50	0,3
Essemara	0	0	0	0	0	0,0
Fès	180	0	180	0	180	1,2
Figuig	10	0	10	10	20	0,1
Guelmim	0	0	0	60	60	0,4
Ifrane	70	0	70	0	70	0,5
Inzegane-A.Melloui		0	0	0	0	0,0
Jrada	10	0	10	0	10	0,1
Kénitra	460	10	470	1690	2160	14,6
Khémissst	50	0	50	10	60	0,4
Khénifra	120	0	120	60	180	1,2
Khouribga	100	0	100	0	100	0,7
Laayoun	10	0	10	0	10	0,1
Larache	360	0	360	5340	5700	38,5
Marrakech	90	0	90	0	90	0,6
Meknes	470	0	470	0	470	3,2
Mohammedia	20		20	0	20	0,1
Nador	120	0	120	290	410	2,8
OuadEddahab	30	0	40	80	120	0,8
Oujda	40	0	130	0	130	0,9
Ouarazazate	130		30	0	30	0,2
Rabat	260		260	0	260	1,8
Settat	200		100	0	100	0,7
Salé	100	0	200	40	240	1,6
Sefrou	10	0	10	0	10	0,1
Settat	120	0	120	10	130	0,9
Sidikacem	700	0	700	430	1130	7,6
Tanger	420	0	420	90	510	3,4
Tan-Tan	0	0	0	0	0	0,0
Taouate			0	70	70	0,5
Taroudannt	20	0	20	20	40	0,3
Tata	60	0	60	0	60	0,4
Taza	270	0	270	10	280	1,9
Temara-Skhirat	70		70	0	70	0,5
Tétouan	290	0	290	40	330	2,2
Tiznit	10	0	10	20	30	0,2
Zouagha-My. Yacoub			0	0	0	0,0
N-D	0		0	90	90	0,6
Total	5780	10	5790	9020	14810	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Ksar EL Kébi Carte n°19 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

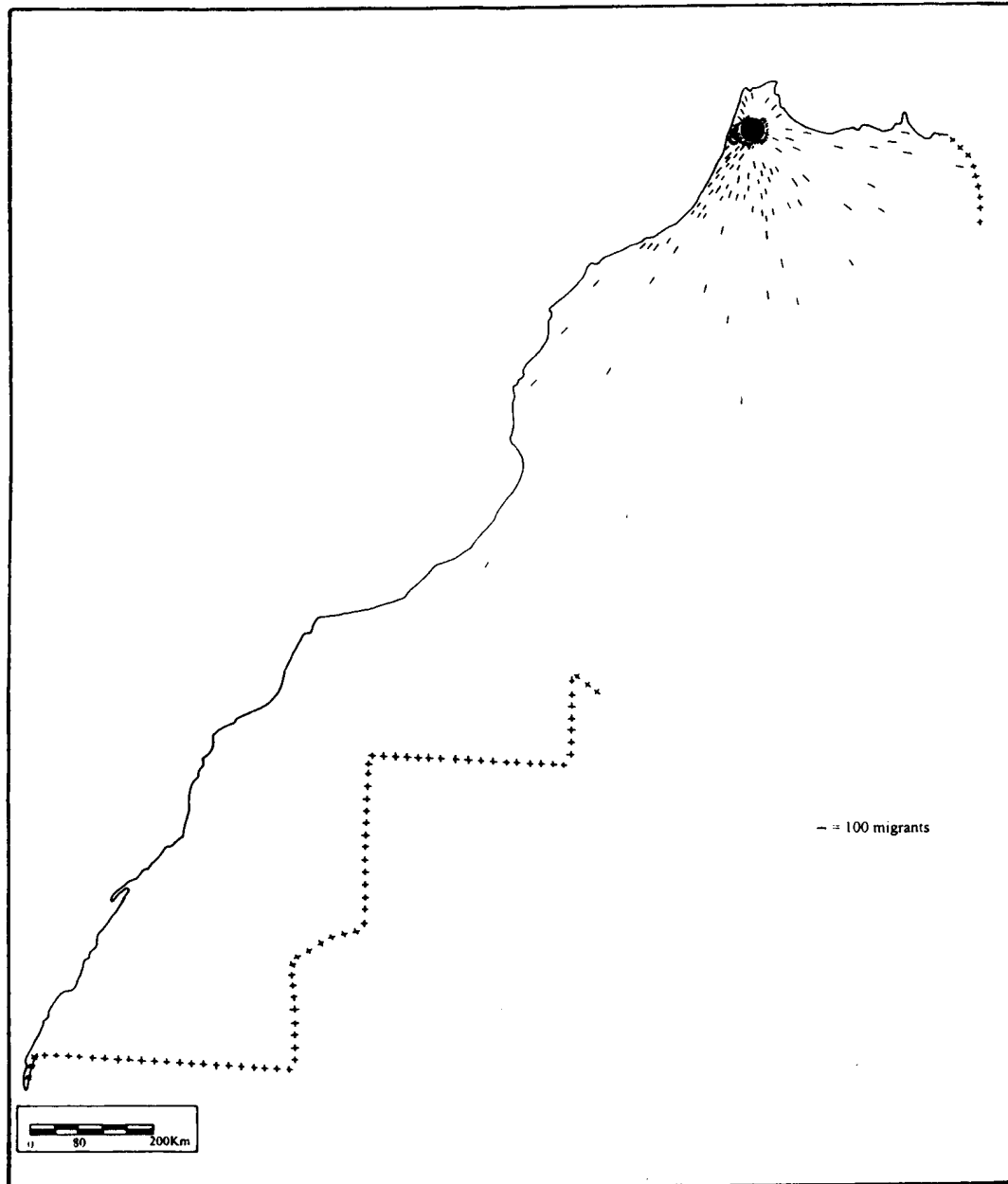


Tableau n°20

Les immigrants dans la ville de Beni Mellal par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	230	0	230	4	234	
ALHaouz	100	0	100	72	172	1,0
AlHoceima	50	0	50	36	86	0,5
Assa-Zag	0	0	0	0	0	0,0
Azilal	930	380	1310	60	1370	7,6
BenSlimane	80	0	80	792	872	4,8
BeniMellal	2530	410	2940	32	2972	16,5
Berkane Fourirt	90	0	90	0	90	0,5
Boujdour	20	0	20	0	20	0,1
Boulmane	30	0	30	4	34	0,2
Casablanca	1280	0	1280	228	1508	8,4
Chefchaouen	50	0	50	20	70	0,4
Chichaoua	120	0	120	68	188	1,0
Chtouka	0	0	0	44	44	0,2
ElHajeb	70	0	70	0	70	0,4
ElJadida	120	10	130	396	526	2,9
ElKelaaSraghna	1090	80	1170	148	1318	7,3
Errachidia	80	0	80	24	104	0,6
Essaouira	170	0	170	72	242	1,3
Essemara	10	0	10	0	10	0,1
FES	200	0	200	8	208	1,2
Figuig	80	0	80	0	80	0,4
Guelmim	40	0	40	8	48	0,3
Ifrane	60	0	60	0	60	0,3
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	0	0	0	0	0	0,0
Kénitra	150	0	150	44	194	1,1
Khémissst	130	10	140	24	164	0,9
Khénifra	580	30	610	32	642	3,6
Khouribga	1180	0	1180	4	1184	6,6
Laayoun	100	0	100	0	100	0,6
Larache	60	0	60	0	60	0,3
Marrakech	690	0	690	44	734	4,1
Meknes	180	0	180	16	196	1,1
Mohammedia	120	0	120	0	120	0,7
Nador	80	0	80	40	120	0,7
OuadEddahab	0	0	0	148	148	0,8
Oujda	160	0	160	4	164	0,9
Ouarazazate	140	0	140	12	152	0,8
Rabat	570	0	570	0	570	3,2
SAFI	260	0	260	272	532	3,0
Salé	190	10	200	0	200	1,1
Sefrou	0	0	0	12	12	0,1
Settat	420	0	420	576	996	5,5
Sidikacem	20	0	20	8	28	0,2
Tanger	60	0	60	4	64	0,4
Tan-Tan	0	0	0	0	0	0,0
Taouinate	0	0	0	16	16	0,1
Taroudannt	50	0	50	152	202	1,1
Tata	10	0	10	64	74	0,4
Taza	40	0	40	8	48	0,3
Temara-Skhirat	170	0	170	64	234	1,3
Tétouan	20	0	20	12	32	0,2
Tiznit	60	0	60	124	184	1,0
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	0	0	0	504	504	2,8
Total	12870	930	13800	4200	18000	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Béni Mellal
Carte n°20 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

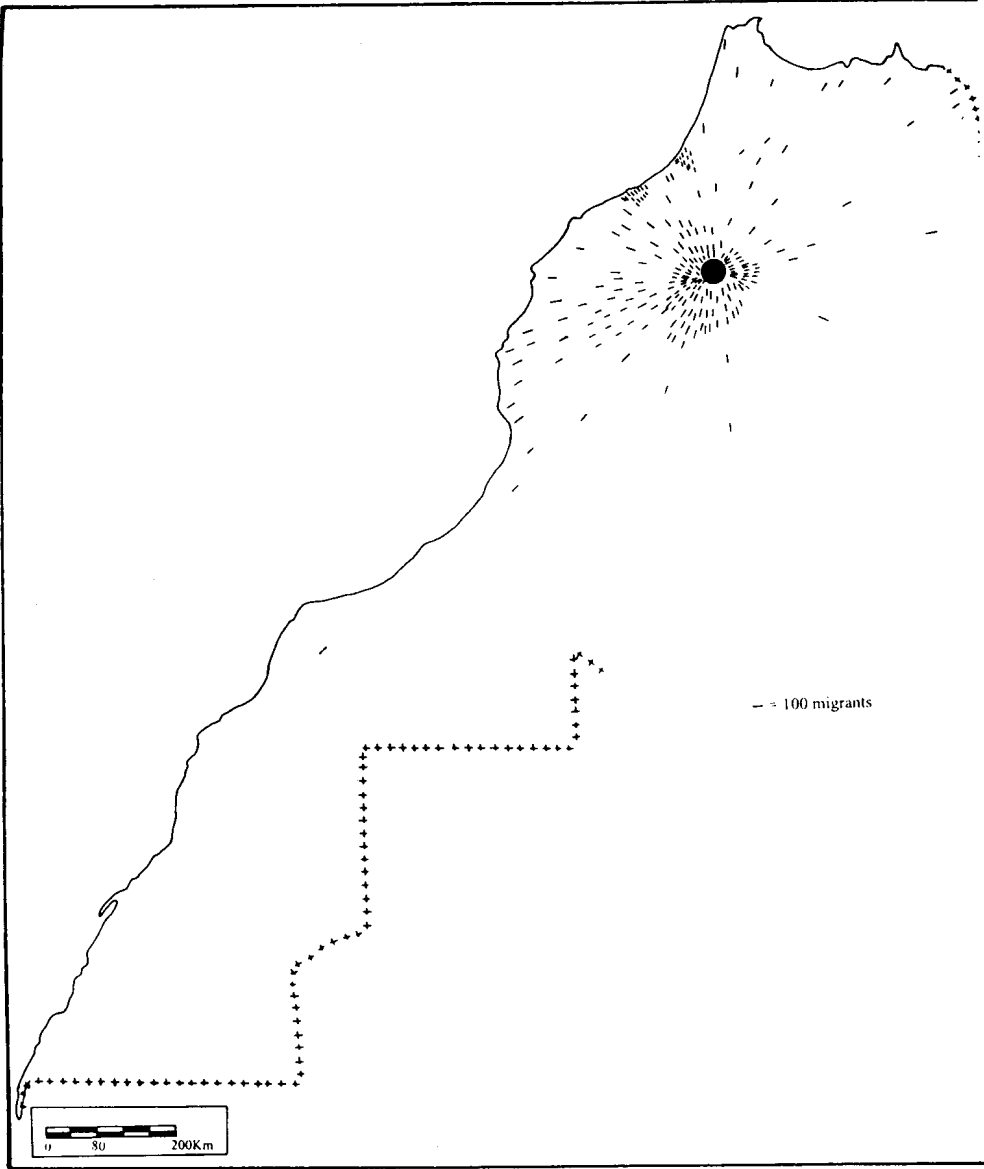


Tableau n°21

Les immigrants dans la ville de Khouribga par province et par milieu de résidence 5 ans avant le RGPH 1994

Provinces	Milieu de résidence par province					
	Municipalité	Centre urbain	Total Urbain	Rural	Total	
Agadir	120	0	120	0	120	0,6
ALHaouz	10	0	10	10	20	0,1
AlHoceima	10	0	10	0	10	0,0
Assa-Zag	0	0	0	0	0	0,0
Azilal	70	80	150	10	160	0,8
BenSlimane	40	10	50	50	100	0,5
BeniMellal	870	20	890	0	890	4,4
Berkane Fourirt	120	0	120	0	120	0,6
Boujdour	10	0	10	0	10	0,0
Boulmane	0	10	10	30	40	0,2
Casablanca	2400	0	2400	0	2400	11,8
Chefchaouen	10	0	10	510	520	2,6
Chichaoua	50	0	50	0	50	0,2
Chtouka	0	0	0	0	0	0,0
ElHajeb	10	0	10	20	30	0,1
ElJadida	230	30	260	0	260	1,3
ElKelaaSraghna	190	20	210	0	210	1,0
Errachidia	80	0	80	30	110	0,5
Essaouira	30	0	30	0	30	0,1
Essemara	40	0	40	0	40	0,2
FES	90	0	90	0	90	0,4
Figuig	40	0	40	10	50	0,2
Guelmim	10	0	10	60	70	0,3
Ifrane	20	0	20	0	20	0,1
Inzegane-A.Melloui	0	0	0	0	0	0,0
Jrada	20	0	20	0	20	0,1
Kénitra	30	0	30	1690	1720	8,5
Khémissst	40	0	40	10	50	0,2
Khénifra	30	20	50	60	110	0,5
Khouribga	2530	0	2530	5340	7870	38,7
Laayoun	370	0	370	0	370	1,8
Larache	40	0	40	0	40	0,2
Marrakech	350	0	350	0	350	1,7
Meknes	90	0	90	0	90	0,4
Mohammedia	80	0	80	0	80	0,4
Nador	0	0	0	290	290	1,4
OuadEddahab	30	0	30	80	110	0,5
Oujda	90	0	90	0	90	0,4
Ouarazazate	170	0	170	0	170	0,8
Rabat	580	0	580	0	580	2,9
SAFI	510	0	510	0	510	2,5
Salé	140	0	140	40	180	0,9
Sefrou	20	0	20	0	20	0,1
Settat	820	20	840	10	850	4,2
Sidikacem	60	0	60	430	490	2,4
Tanger	60	0	60	0	60	0,3
Tan-Tan	70	0	70	90	160	0,8
Taouate	0	0	0	0	0	0,0
Taroudannt	240	0	240	70	310	1,5
Tata	50	0	50	20	70	0,3
Taza	20	0	20	0	20	0,1
Temara-Skhirat	70	0	70	10	80	0,4
Tétouan	20	0	20	40	60	0,3
Tiznit	120	0	120	20	140	0,7
Zouagha-My. Yacoub	0	0	0	0	0	0,0
N-D	0	0	0	90	90	0,4
Total	11100	210	11310	9020	20330	100,0

Les immigrants dans l'agglomération de Khouribga

Carte n°21 par province et par milieu de résidence (1989-1994)

